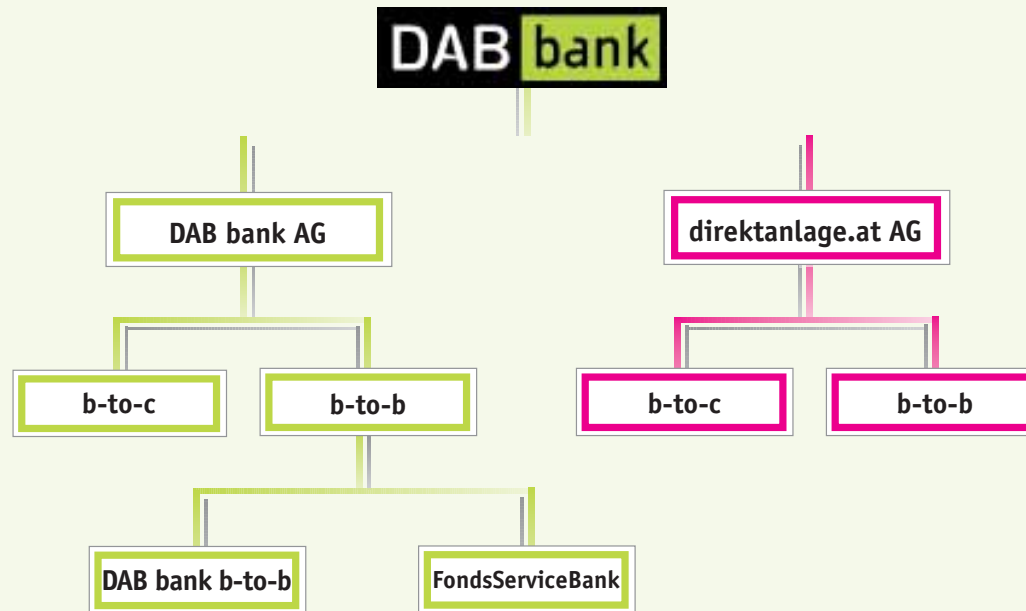


2005

Ensemble, nous
progressons
de manière
rentable

Aperçu du groupe DAB bank



IFRS chiffres clés du group DAB bank selon IFRS

		2005*	2004	Variation en %	page
Résultat					
Produit net des commissions	k€	100.124	71.818	39,4	35, 62, 74
Résultat financier	k€	30.941	33.617	-8,0	35, 62, 74, 75
Charges générales d'exploitation	k€	116.766	96.130	21,5	36, 62, 75
Résultat avant impôts	k€	23.891	16.115	48,3	36, 62
Bénéfices/Pertes	k€	19.268	24.749	-22,1	36, 62
Ratio coûts/revenus	en %	83,4	84,5	-1,3	37, 92
Taux de rentabilité des fonds propres avant impôts	en %	14,4	10,8	33,3	-
Bilan					
Total du bilan	en millions de €	2.510,5	2.168,5	15,8	38, 63
Capitaux propres	en millions de €	169,6	162,2	4,6	38, 63, 64
Ratio de capitaux propres (KWG)	en %	9,2	16,2	-43,2	38, 93
Action					
Résultat par action	€	0,26	0,33	-21,2	62, 77
Dividende par action au porteur	€	0,18	0,15	20,0	35, 77
Cours de clôture annuel de l'action DAB (Xetra)	€	6,80	5,50	23,6	13
Chiffres clés d'exploitation					
Nombre de comptes	nombre	955.720	858.351	11,3	31
Encours gérés	en milliards de €	24,98	18,13	37,8	33
Transactions exécutées	nombre	9.494.762	7.610.737	24,8	32
Transactions par compte (base annuelle)	nombre	10,47	9,13	14,7	32
Effectifs					
Effectifs (en personnes)	nombre	675	639	5,5	39
Collaborateurs (à plein temps)	nombre	598	567	22,3	39

*Les chiffres de la FondServiceBank ont été intégrés pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2005. Les valeurs comparatives de l'année précédente concernant les actifs d'exploitation et les effectifs sont des chiffres pro forma tenant compte de l'intégration de la FondServiceBank.

Ensemble, nous
progressons
de manière
rentable

Bref aperçu de 2005 :

- **La DAB bank dépasse son objectif annuel en enregistrant un nouveau résultat record**

La DAB bank augmente de 48,3 % son résultat avant impôts qui atteint 23,89 millions d'euros. Le ratio coûts/revenus tombe à 83,4 %.

- **Nette augmentation du dividende**

Le Directoire et le Conseil de surveillance proposent à l'Assemblée générale de distribuer intégralement le bénéfice et d'augmenter le dividende de 15 centimes d'euros à 18 centimes d'euros.

- **L'encours géré atteint son plus haut niveau**

La DAB bank gère un encours de 24,98 milliards d'euros pour ses 955.720 clients. Ceci correspond à une augmentation de 37,8 % et représente le niveau le plus élevé depuis la création de la DAB bank en 1994.

- **Intégration réussie de la FondsServiceBank**

La FSB FondsServiceBank GmbH a été intégrée dans la DAB bank AG en 2005. Le transfert technique de ses comptes clients aura lieu au premier semestre 2006.

- **Succès de la direktanlage.at en Autriche**

La filiale autrichienne a nettement développé, en 2005 aussi, ses secteurs d'activité Clientèle privée et Clientèle d'entreprises. Détenant une part de marché de 70 %, elle est leader sur le marché autrichien.

■ Qui sommes-nous ?

La DAB bank est le numéro 1 des banques directes dans le domaine des transactions de titres en Allemagne et en Autriche - pour la clientèle privée et la clientèle d'entreprises. En vous proposant des produits et des services innovants, elle nous offrons les meilleures solutions pour tout ce qui concerne vos finances - de la négociation et du placement au financement et à l'assurance en passant par l'épargne et la prévoyance. Voilà ce à quoi nous nous engageons avec nos partenaires.

■ Nos objectifs

Notre succès réside dans la satisfaction de nos clients, la confiance que nous accordent nos actionnaires ainsi que le service et le savoir-faire de nos collaborateurs et partenaires. Notre objectif est d'étendre continuellement notre leadership sur le marché, d'associer revenu et croissance et d'augmenter constamment la valeur de la DAB bank. Ensemble, nous progressons de manière rentable.

■ Comment atteignons-nous nos objectifs ?

Nous suivons de près les besoins de nos clients. Notre indépendance et notre objectivité nous permettent de proposer des solutions sur mesure – en ligne et par l'intermédiaire de nos partenaires sur le terrain – afin de concrétiser tous les objectifs de nos clients. Votre succès en point de mire !

- >> Lettre du Directoire adressée aux actionnaires 3
- >> Rapport du Conseil de surveillance 6
- >> Gouvernement d'entreprise 10
- >> L'action 12
- Calendrier financier 15

- >> Entreprise et stratégie 16
- >> Principaux faits marquants 20
- >> FondsServiceBank 22
- >> direktanlage.at 24

- >> Rapport économique 26
- Evolution du marché 26
- Evolution de l'activité et chiffres clés 31
- Evolution de résultat 35
- Situation patrimoniale et financière 38
- Chiffres clés prudentiels 38
- Collaborateurs 39
- Evénements essentiels après le 31 décembre 2005 40
- Rapport sur les relations avec les entreprises liées 40
- >> Rapport des risques 41
- >> Rapport prévisionnel 58

- >> Résultats 62
- Compte de résultat 62
- Bilan 63
- Tableau d'évolution des fonds propres 64
- Tableau des flux de trésorerie 65
- >> Notes 66
- Comptes annuels consolidés selon IFRS 68
- Méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels 69
- Déclarations relatives au compte de résultat 74
- Déclarations relatives au bilan 78
- Déclarations relatives aux flux de trésorerie 88
- Rapport sectoriel 89
- >> Déclarations annexes 92
- >> Certification des comptes 100
- >> Synthèse pluriannuelle 101
- >> Synthèse trimestrielle 102
- >> Glossaire 103

Calendrier

Ensemble,
nous progressons
de manière
rentable





Jens Hagemann und Alexander von Uslar
Le Directoire de la DAB bank

Chers actionnaires, clients et partenaires commerciaux,

faisons comme d'habitude, à cette occasion, une rétrospective sur ce que nous vous avons promis l'an dernier : « En 2005, nous voulons augmenter notre résultat consolidé avant impôts de 30 % par rapport à l'année précédente – et ce, dans l'environnement actuel du marché. D'ici 2007, nous visons un rendement des capitaux propres (RoE) avant impôts de 30 %. Nous y parviendrons en associant discipline des coûts et économies d'échelle à l'expansion ». « Votre succès en point de mire ! » – tel était le slogan que nous avons donné au rapport annuel 2004.

En vous présentant en détail notre stratégie d'entreprise, nous vous avons expliqué comment nous atteindrions ces objectifs. Le rapport d'activité de cette année montre que nous avons tenu parole et nous sommes convaincus de parvenir à l'objectif de rendement des capitaux propres fixé pour 2007. Jugez-en vous-mêmes !

Un bilan couronné de succès

Le résultat consolidé avant impôts a augmenté de 48,3 % pour atteindre 23,89 millions d'euros. Nous avons augmenté de 37,8 % l'encours géré qui s'élevait à 24,98 milliards d'euros au 31 décembre 2005. Là aussi, nous avons nettement dépassé notre objectif : porter l'encours géré de 18 à 21 milliards d'euros.

Comment y sommes-nous parvenus ? En étendant et en renforçant continuellement notre leadership sur le marché, aussi bien auprès de la clientèle privée que de la clientèle d'entreprises. Ensemble, nous progressons de manière rentable.

Expansion de la clientèle d'entreprises

Cette expansion se confirme si l'on regarde nos activités avec les gestionnaires de patrimoine. En effet, celles-ci enregistraient en 2005 des taux de croissance organique significatifs. A présent, la DAB bank compte parmi ses



Jens Hagemann

partenaires commerciaux 921 intermédiaires financiers contre 819 l'année précédente. Cette croissance a également permis une envolée des transactions exécutées pour la clientèle d'entreprises. Celles-ci ont augmenté de 28,7 % pour atteindre un chiffre record de 6.076.034 après les 4.720.017 de l'année précédente. L'encours géré a progressé de 45,5 %, passant de 10,62 à 15,45 milliards d'euros.

L'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH a grandement contribué à notre croissance. Elle est une composante importante de notre stratégie d'entreprise axée sur une croissance rentable, voir aussi p. 16 et suiv.. Au total, nous avons fait progresser de manière significative nos activités auprès de la clientèle d'entreprises et avons sensiblement augmenté nos revenus indépendants des marchés boursiers qui sont passés des 40 % initialement promis à 57 % désormais.

Dans le secteur de la clientèle privée, nous avons également remporté des succès appréciables : la DAB bank a augmenté le nombre des comptes clients, en chiffres nets, de 421.031 à 427.198, tandis que le nombre des transactions exécutées est passé de 2.890.720 à 3.418.728, soit une progression de 18,3 %. En mettant en place un nouveau système bancaire de base, leader dans le monde entier et mis en oeuvre pour la première fois en Allemagne, nous développons en plus nos compétences techniques. Ainsi, nous offrons à l'avenir à nos clients la possibilité pratique d'avoir un compte courant chez nous. Cet élargissement de l'éventail d'offres leur permet d'avoir accès gratuitement à plus de 7.000 distributeurs automatiques de billets du CashGroup, ce qui améliore considérablement l'approvisionnement en espèces.

Comme vous le voyez, la DAB bank s'appuie solidement sur deux piliers, la clientèle privée et la clientèle d'entreprises. Tel était notre plan que nous avons ainsi réalisé.

Des performances optimales en Autriche

Notre filiale autrichienne, la direktanlage.at, est elle aussi résolument orientée vers le succès. Elle a atteint une part de marché de 70 % en Autriche et enregistre des gains d'exploitation significatifs : au cours de l'exercice écoulé, elle a porté son encours géré à 1,75 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 50 %. Son résultat sectoriel avant impôts a triplé par rapport à l'année précédente et s'élevait à 5,14 millions d'euros.

Perspectives 2006 : de bonnes nouvelles pour vous

Que signifie tout ceci pour vous, actionnaires de la DAB bank ? Vous profitez directement de l'augmentation de la valeur d'entreprise. Comme l'an dernier, le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale du 11 mai 2006 de distribuer à nos actionnaires, conformément au code de commerce allemand, tout le bénéfice se dégageant du bilan sous forme de dividende d'un montant de 18 centimes d'euros. Nous prévoyons pour les prochaines années aussi de nous en tenir à cette pratique.

En tant que plus grande banque directe dans le domaine des transactions de titres en Allemagne et en Autriche, nous projetons pour 2006 d'entreprendre beaucoup de choses. Nous visons une augmentation de environ 40 % du résultat consolidé avant impôts qui le porterait à 33 millions d'euros ainsi qu'une progression de 3 milliards d'euros de l'encours géré qui passerait alors à 28 milliards d'euros. En 2006, nous envisageons en outre d'augmenter sensiblement le nombre des transactions exécutées par client grâce à des contacts clients ciblés.

En outre, nous continuerons à améliorer considérablement la rentabilité de la DAB bank. Le chiffre clé pertinent sur ce point est le ratio coûts/revenus qui fait le rapport entre les charges d'exploitation et les revenus. Nous prévoyons de faire baisser celui-ci progressivement, à moyen terme, en le faisant passer des 83,4 % actuels à 65 %. Cette baisse progressive consistera en une réduction d'au moins 5 % par an. Pour 2006, nous prévoyons par conséquent une réduction qui fera passer le ratio à moins de 80 %.

Chers actionnaires, clients et partenaires commerciaux : nous voyons d'excellentes perspectives pour 2006, année au cours de laquelle la DAB bank vous procurera encore plus de joie qu'en 2005. Des perspectives supplémentaires s'offrent à nous à moyen terme dans le cadre de l'affiliation au groupe UniCredit axé sur l'Europe. Autant de bonnes raisons de rester fidèle à la DAB bank et de profiter ensemble des occasions qui se présentent.

Le Directoire de la DAB bank

Jens Hagemann

Alexander von Uslar



Alexander von Uslar

Chers actionnaires,

la DAB bank s'est fixé pour objectif une croissance rentable. Avec l'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH, la DAB bank AG est leader sur le marché des transactions de titres en Allemagne et en Autriche avec une clientèle privée et une clientèle d'entreprises. Un défi essentiel en 2005 était le développement de l'activité existante, l'intégration de la FondsServiceBank ainsi que la mise en place du système bancaire de base Flexcube. A cet égard, l'augmentation du nombre de clients et de l'encours géré ainsi que le développement de la commercialisation active étaient particulièrement placés au premier plan.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de surveillance de la DAB bank AG a surveillé continuellement et avec soin la gestion des affaires du Directoire. A cet égard, le Directoire nous a informés régulièrement, rapidement et de manière complète aussi bien lors de réunions que par des comptes rendus supplémentaires écrits ou oraux. Nous avons discuté en détail des rapports du Directoire sur la situation et les perspectives de l'entreprise et conseillé ce dernier dans le cadre du développement stratégique de la société et au sujet de mesures individuelles importantes. Nous avons été impliqués suffisamment tôt dans des décisions d'importance majeure.

Réunions et sujets de discussion

Au cours des cinq réunions qui se sont tenues pendant l'exercice 2005, le Directoire nous a informés en détail de la situation et du développement actuels des activités de la DAB bank, de la politique commerciale, de la stratégie et de la planification de l'entreprise ainsi que d'importants événements commerciaux. Entre les réunions, il a rendu compte par écrit et verbalement des processus essentiels. En outre, le Président du Conseil de surveillance a été informé en permanence par le Directoire des évolutions importantes et des décisions en suspens. Dans la mesure où, conformément à la loi et aux statuts, des décisions du Conseil de surveillance concernant des opérations et mesures individuelles du Directoire étaient nécessaires, nous avons pris les décisions requises.



Johannes Maret
Membre du Conseil de surveillance



Andreas Wölfer
Vice-président du Conseil de surveillance



Dr. Eng. h. c. Volker Jung
Membre du Conseil de surveillance

Les sujets suivants figuraient au premier plan des délibérations du Conseil de surveillance : les répercussions des évolutions actuelles du marché, les conséquences des changements structurels dans le secteur bancaire, les différentes étapes du développement du portefeuille commercial de l'entreprise – notamment l'intégration de la FSB FondsServiceBank GmbH – ainsi que le Gouvernement d'entreprise de la DAB bank AG. Innovation et technologie sont les paramètres essentiels du succès de l'entreprise. A cet égard, citons notamment la mise en place d'un nouveau système bancaire de base. Le projet avait pour objectif de moderniser la qualité et le service relatifs aux opérations de paiement et de compléter l'offre de produits de la DAB bank concernant les comptes et les cartes. Le transfert a eu lieu en novembre 2005.

Gouvernement d'entreprise et Déclaration de conformité

En 2005 aussi, le Conseil de surveillance s'est intéressé de près au changement des conditions générales de l'entreprise en matière de droit des sociétés et de droit financier ainsi qu'au Gouvernement d'entreprise de la DAB bank. La DAB bank AG a dès le début rempli pour l'essentiel les conditions du code de Gouvernement d'entreprise adopté en 2002. En décembre 2005, nous avons adopté la nouvelle déclaration de conformité commune du Conseil de surveillance et du Directoire conformément au § 161 de la loi sur les sociétés par actions. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le chapitre « Gouvernement d'entreprise » à la page 10 suivant.

Membres du Conseil de surveillance et du Directoire

En 2005, les changements suivants sont intervenus au sein du Conseil de surveillance. Monsieur Dr. Stefan Jentzsch s'est démis de son mandat de membre du Conseil de surveillance à compter du 9 mars 2005 et a quitté la présidence. Jusqu'à l'Assemblée générale du 13 mai 2005, le Conseil se composait de 5 membres et était dirigé par son Vice-président, Monsieur Andreas Wölfer. Lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2005, Madame Christine Licci a été élue au Conseil de surveillance dont elle a alors pris la présidence.



Gunter Ernst
Membre du Conseil de surveillance



Nikolaus Barthold
Membre du Conseil de surveillance

A compter du 9 mars 2006, Madame Christine Licci s'est démise de son mandat de membre du Conseil de surveillance dont elle a quittée la présidence. Lors de la réunion du Conseil de surveillance du 13 mars 2006, Monsieur Wölfer a été élu Président du Conseil de surveillance. Il n'y a pas eu de changements de personnel au sein du Directoire.

Vérification des comptes annuels

Les comptes annuels et le rapport de gestion de la DAB bank AG ainsi que les comptes annuels et le rapport de gestion consolidés pour l'exercice 2005, auxquels s'ajoute la comptabilité courante, ont été vérifiés par le cabinet d'audit et d'expertise Ernst & Young Wirtschaftsprüfungsgesellschaft AG et paraphés avec la note sans réserve de certification des comptes. Dans le cadre de ses fonctions selon l'article 317 alinéa 4 du code de commerce allemand (HGB), le commissaire aux comptes a également vérifié les systèmes de surveillance de la banque concernant la prévoyance des risques. Le commissaire aux comptes a confirmé que les systèmes de surveillance installés sont en mesure de remplir leurs fonctions et que les rapports de gestion de la AG et du groupe exposent correctement le développement futur des risques.

Le Vice-président du Conseil de surveillance était présent lors de la réunion finale du Directoire et des commissaires aux comptes. Les documents concernant l'exercice ainsi que le rapport des commissaires aux comptes ont été transmis à temps au Conseil de surveillance. Le chef des commissaires aux comptes a fait rapport des résultats de la vérification des comptes et a répondu en détail aux questions des membres du Conseil de surveillance lors de la réunion de celui-ci, le 13 mars 2005. Le Conseil de surveillance a vérifié les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion de la DAB bank AG et du Groupe et approuve les résultats des commissaires aux comptes. Après le résultat final de notre contrôle, aucune objection n'a été émise. Le Conseil de surveillance a approuvé les comptes annuels présentés par le Directoire ; ceux-ci sont ainsi approuvés.

Nous approuvons la proposition du Directoire d'utiliser le bénéfice se dégageant du bilan pour verser un dividende de 18 centimes d'euros.

Conclusions et contrôle des sociétés liées concernées

Conformément à l'article 312 de la loi sur les sociétés par actions, le Directoire a établi, pour l'exercice 2005, un rapport sur les relations avec les entreprises liées et déclaré que la DAB bank AG a reçu une contrepartie appropriée pour chaque acte juridique concrétisé et selon les conditions qui étaient connues du Directoire aux moments donnés. Aucune autre mesure n'a été prise ou omise conformément à l'article 312 de la loi sur les sociétés par actions.

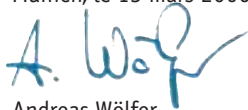
Le commissaire aux comptes a octroyé sans réserve la certification des comptes portant sur le résultat de son contrôle du rapport de dépendance, dont les termes sont les suivants : « Suite à notre contrôle et à notre appréciation en conformité avec nos obligations, nous certifions que

1. les mentions de fait du rapport sont correctes,
2. pour les actes juridiques présentés dans le rapport, la prestation de la société n'était pas démesurément élevée. »

Le Conseil de surveillance a également vérifié le rapport de dépendance du Directoire et confirmé le résultat de contrôle du commissaire aux comptes. Après vérification du résultat final par le Conseil de surveillance, aucune objection n'est émise quant aux conclusions contenues dans le rapport du Directoire.

Le Conseil de surveillance remercie le Directoire ainsi que tous les collaborateurs pour leur grand engagement et leur bon travail. Nous sommes convaincus que la DAB bank AG s'est bien positionnée et promet pour 2006 un succès durable en sa qualité de leader sur le marché des transactions de titres avec une clientèle privée et une clientèle d'entreprises en Allemagne et en Autriche.

Munich, le 13 mars 2006



Andreas Wölfer

>> Gouvernement d'entreprise

- Le Gouvernement d'entreprise, partie intégrante de l'entreprise
- Dialogue continu entre le Directoire et le Conseil de surveillance
- Renouvellement de la Déclaration de conformité

Depuis sa création, la DAB bank AG met en pratique un code de Gouvernement d'entreprise exemplaire. Le Directoire et le Conseil de surveillance le considèrent comme partie intégrante de leur travail de direction responsable et de surveillance de l'entreprise et sont, au-delà des devoirs qui leur incombent légalement, en dialogue permanent. Le rapport annuel du Conseil de surveillance qui est inclus dans les comptes annuels fournit des informations détaillées à ce sujet.

Le Directoire et le Conseil de surveillance discutent régulièrement des nouveautés du code de Gouvernement d'entreprise et vérifient dans quelle mesure des ajustements sont nécessaires.

Code de Gouvernement d'entreprise

Le nouveau code allemand de Gouvernement d'entreprise qui est entré en vigueur en 2002 a sensibilisé davantage l'opinion publique aux questions de Gouvernement d'entreprise et a mis en avant les directives légales essentielles

pour la direction et le contrôle des sociétés allemandes cotées en bourse. En tenant compte des standards nationaux et internationaux reconnus concernant la gestion d'entreprises en bonne et due forme, le code a rendu le système allemand de Gouvernement d'entreprise plus transparent et plus compréhensible.

Conformément aux réglementations du code de Gouvernement d'entreprise, la DAB bank AG a modifié la déclaration de conformité du 16 Décembre 2004 de la manière suivante :

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité 2005 au Code allemand de Gouvernement d'entreprise conformément au § 161 de la loi sur les sociétés par actions

Le Directoire et le Conseil de surveillance de la DAB bank AG déclarent que celle-ci a satisfait et satisfera à l'avenir aussi aux recommandations, publiées par le Ministère fédéral de la justice au bulletin officiel électronique, de la « commission gouvernementale concernant le code allemand de Gouvernement d'entreprise » dans sa version du 2 juin 2005 (appelée ci-après « CGK ») figurant dans le rapport d'activité 2005, si ce n'est sur les points suivants :

- Aucune franchise sur les assurances D&O (3.8 CGK) :
D'après le point 3.8 du Code de Gouvernement d'entreprise, une franchise appropriée sera convenue si la société souscrit une assurance D&O pour le Directoire et le Conseil de surveillance. Le Directoire et le Conseil de surveillance étant d'avis qu'il est évident que tous les membres de ces organes doivent endosser la responsabilité de leurs actes, une franchise n'est donc pas nécessaire.
- Aucun porte-parole du Directoire (4.2 CGK) :
La DAB bank AG applique en toute conséquence le principe de collégialité de la loi sur les sociétés par actions.
- Aucune limite d'âge pour les membres du Conseil de surveillance (5.4.1 CGK) :
L'âge moyen des six membres du Conseil de surveillance est 52 ans. Nous ne voyons donc pas la nécessité de fixer une limite d'âge pour les membres du Conseil de surveillance et apprécions la grande compétence et l'expérience de fond des doyens du Conseil de surveillance de la DAB bank AG.
- Aucun comité de vérification des comptes (5.3.2 CGK) :
Pour des raisons d'efficacité compte tenu de la taille appréciable de la DAB bank AG, la fonction du Comité de vérification des comptes est assumée par le Comité de présidence du Conseil de surveillance de la DAB bank AG.

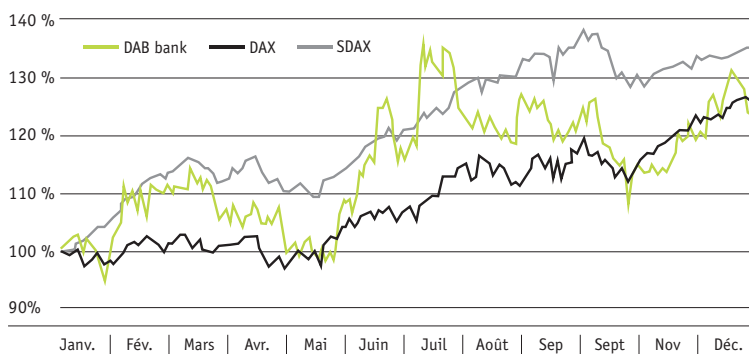
>> L'action de la DAB bank

- Progression de 23,6 % du cours de l'action
- La distribution intégrale du bénéfice conduit à une augmentation du dividende qui s'élève à 18 centimes d'euros
- Communication ouverte et régulière avec toutes les parties prenantes

Environnement boursier

Les indices directeurs allemands ont tous évolué de manière positive en 2005 et affichaient des augmentations sensibles par rapport à 2004. A la grande satisfaction des investisseurs privés institutionnels, le DAX notamment a pris de la vitesse en 2005 et a finalement franchi pour la première fois, le 9 septembre, la barre – importante sur le plan psychologique – des 5.000 points. En fin d'année, il clôturait à 5.408,26 points, soit une progression de 27,1 %. Le MDAX aussi dépassait de nouveau en 2005 le développement de l'année précédente et progressait de 35,2 % jusqu'à la fin de l'année. Le SDAX, sur lequel est cotée l'action de la DAB bank, clôturait à 4.248,90 points, soit une progression de 36,0 %.

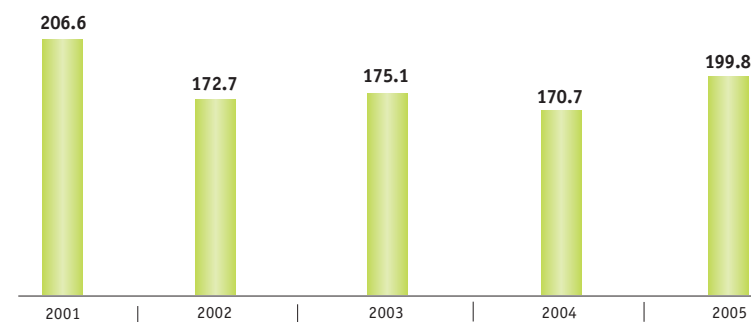
Comparaison de l'action de la DAB bank avec le DAX et le SDAX 2005



Avec un rendement de 23,6 %, l'évolution du cours de l'action de la DAB bank était aussi très positif en 2005. Dans une comparaison sur 3 ans, l'action a progressé de 189,4 %. Elle dépassait ainsi le rendement du SDAX qui gagnait 148,8 % au cours de la même période.

A la différence de l'année précédente, la reprise boursière longtemps attendue a eu lieu en 2005. Ceci a été perceptible notamment au deuxième semestre. Les investisseurs institutionnels tout comme les investisseurs privés allemands et étrangers ont passé beaucoup plus d'ordres qu'au cours des années précédentes. Au total, les volumes de transactions de tous les marchés boursiers allemands ont augmenté de 16,2 % et atteint un chiffre d'affaires total de 3.80 milliards d'euros. Le nombre de transactions exécutées a augmenté constamment, surtout à partir du mois de juin, pour atteindre en septembre son record annuel de 18,3 millions d'euros. Les transactions exécutées sur les marchés boursiers allemands se sont soldées à 199,8 millions d'euros, soit une augmentation de 17,0 % par rapport à 2004.

Transactions sur les marchés boursiers allemands de 2001 à 2005 en millions d'euros



Source : Deutsche Börse

Evolution de l'action de la DAB bank

Le cours de l'action de la DAB bank a évolué de manière très positive en 2005 et a nettement progressé, enregistrant une plus-value de 23,6 % par rapport à l'année précédente. L'action a commencé l'année avec un cours d'ouverture Xetra de 5,50 euros, le 3 janvier. Trois semaines plus tard, le 21 janvier, elle atteignait son plus bas de 5,19 euros qu'elle a toutefois largement laissé derrière elle au cours des mois suivants. L'action de la DAB bank a ainsi déployé ses capacités à la hausse pendant les mois d'été : le 11 juillet, l'action atteignait son record annuel de 7,48 euros, suivi en automne d'une légère consolidation, tandis que le cours augmentait encore une fois au dernier trimestre : après une tendance constante à la hausse, l'action de la DAB bank terminait l'année en cotant 6,80 euros le 30 décembre.

Les investisseurs institutionnels et privés ont ainsi récompensé le développement réussi des activités de la DAB bank et sa croissance rentable et durable. L'intérêt grandissant qu'elle a suscité a conduit, dans la comparaison

Action de la DAB bank AG en € au cours de l'année 2005



annuelle, à une augmentation des volumes de transactions : 89.324 actions (contre 76.230 l'année précédente) ont été négociées en moyenne par jour, soit un volume de transactions de 569.956 euros (contre 483.896 euros l'année précédente).

Les actionnaires de la DAB bank profiteront en outre d'un dividende augmenté pour l'exercice 2005. Le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale du 11 mai 2006 de distribuer intégralement le bénéfice se dégageant du bilan, conformément au code de commerce allemand, ce qui ferait passer le dividende de 15 à 18 centimes d'euros.

Chiffres clés de l'action DAB bank

Cours d'ouverture Xetra (03.01.2005)	5,50 €
Plus haut Xetra (11.07.2005)	7,48 €
Plus bas Xetra (21.01.2005)	5,19 €
Cours de clôture (30.12.2005)	6,80 €
Capitalisation boursière (30.12.2005)	511,3 millions d'€
Bénéfice par action	0,26 €
Dividende	0,18 €
WKN	507230
SICOVAM	22040
Code Reuters	DRNG
Bloomberg Ticker	DRN GR
Code ISIN	DE0005072300
Nombre d'actions	75.187.007
Segments boursiers	SDAX, Francfort ; Nouveau Marché, Paris
Places boursières	Xetra, Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin, Düsseldorf, Hambourg, Hanovre, Brême, Paris
Sponsor désigné	Lange & Schwarz Wertpapierhandel AG

Communication financière

La stratégie de la DAB bank est conçue pour une croissance rentable et une augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Grâce à une communication ouverte et continue dans nos relations avec les investisseurs, nous avons soutenu le dialogue actif avec nos actionnaires, investisseurs et clients potentiels. Au cours de l'exercice écoulé, ceci a été apprécié à sa juste valeur par le marché des capitaux qui a manifesté un intérêt accru pour l'action de la DAB.

Le 9 mars, nous avons publié notre résultat d'exploitation pour l'année 2004 à Francfort lors de la conférence de presse de présentation du bilan et celle des analystes. Nous avons par ailleurs expliqué aux actionnaires, journalistes et analystes nos résultats trimestriels respectifs en avril, juillet et octobre lors de trois grandes téléconférences. En outre, tout au long de l'année, nous avons tenu nos groupes cibles au courant de la stratégie et de l'évolution des activités de la DAB bank dans le cadre d'entretiens individuels et d'interviews.

De plus, lors de notre Assemblée générale du 13 mai 2005, nous avons informé nos actionnaires des succès remportés au cours de l'exercice 2004 ainsi que des futurs objectifs et stratégies. Comme dans le passé, l'Assemblée générale s'est tenue à Munich. Pour la première fois, nos actionnaires ont statué sur la distribution intégrale du bénéfice et le versement d'un dividende. L'Assemblée générale a préconisé la proposition du Conseil de surveillance et du Directoire de verser un dividende de 15 centimes d'euros par action.

Nous avons eu de nombreux entretiens individuels avec des investisseurs institutionnels tout au long de l'année. En outre, nous avons présenté la stratégie commerciale ainsi que les évolutions et objectifs de la DAB bank dans le cadre de six roadshows à Francfort, Munich, Zurich, Paris, Edinburgh et Londres. Nous avons également présenté la DAB bank lors de cinq conférences en Allemagne et à l'étranger. Il s'agissait en l'occurrence de la « German Mid & Small Cap Conference » de la West LB à Londres, la « German Midcap Financial Conference » de Sal Oppenheim à Londres, la « German Corporate Conference » de la Deutsche Bank à Francfort, la « German Investment Conference » de l'HypoVereinsbank à Munich et du « Deutsches Eigenkapitalforum » de la Bourse de Francfort (Deutsche Börse).

En 2005, la DAB bank AG a été évaluée par onze analystes. Ceci souligne une fois de plus l'intérêt accru des participants du marché des capitaux pour l'action de la DAB bank.

Nous mettons à la disposition de toutes les parties prenantes les toutes dernières informations concernant la DAB bank, l'évolution de ses activités et son action, sur les pages Relations Investisseurs à l'adresse Internet www.action.dab-bank.com. Nos rapports d'activité et rapports trimestriels peuvent être téléchargés en allemand, anglais et français. En outre, les versions imprimées sur papier des rapports sont disponibles gratuitement auprès de notre service de commande en ligne.

Les bulletins d'information d'entreprise, les communiqués de presse et communiqués ad hoc sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez également consulter à tout moment et aisément les archives en ligne où vous trouverez les documents publiés dans le passé. Les exposés que nous présentons lors de l'Assemblée générale pour la publication des résultats peuvent aussi être téléchargés.

En 2006, nous intensifierons la communication financière. Nous nous soumettrons aux questions des investisseurs lors des conférences German Corporate Conference de la Deutsche Bank en Mai/Juin, « German Investment Conference » de l'HypoVereinsbank en septembre et du « Deutsches Eigenkapitalforum » en Novembre.

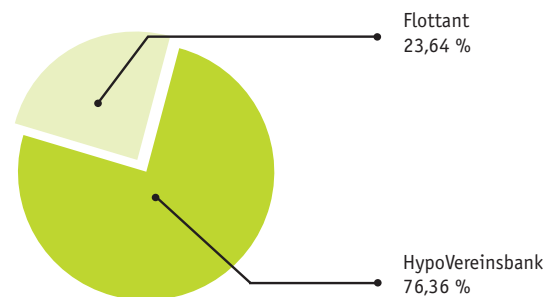
Calendrier financier

	Date probable
Rapport d'activité du 1 ^{er} trimestre 2006	25.04.2006
Assemblée générale	11.05.2006
Rapport d'activité du 2 ^{ème} trimestre 2006	25.07.2006
Rapport d'activité du 3 ^{ème} trimestre 2006	24.10.2006

En outre, nous animerons des roadshows en Allemagne et à l'étranger et nous nous tiendrons à tout moment à disposition pour des entretiens individuels.

23,64 % des actions de la DAB bank sont aux mains d'un actionariat flottant. Ce pourcentage est resté stable en 2005. L'HypoVereinsbank AG détient 76,36 %. L'UniCredito Italiano S.p.A. a annoncé, en été 2005, l'achat de l'HypoVereinsbank AG qu'il a effectué en novembre 2005. La part majoritaire de l'HypoVereinsbank AG est désormais attribuée au groupe UniCredito Italiano S.p.A.

Structure de l'actionariat au 31 décembre 2005



>> **Entreprise et stratégie****La DAB bank AG – parvenir ensemble à une croissance rentable**

La stratégie d'entreprise de la DAB bank AG est axée sur une croissance rentable. Lors de sa mise en œuvre, nous nous concentrons sur les intérêts de toutes les parties prenantes : actionnaires, clients, partenaires commerciaux et collaborateurs.

La DAB bank AG jouit d'une excellente position stratégique

Des objectifs d'exploitation concrets résultent de notre stratégie d'entreprise. Nous vous avons promis l'an dernier à cette occasion d'augmenter de 30 % le résultat consolidé avant impôts pour le porter à 21 millions d'euros. Nous avons tenu parole. Le résultat consolidé s'est hissé à 23,89 millions d'euros. En outre, nous avons nettement dépassé notre objectif d'augmenter l'encours géré de 18 à 21 milliards d'euros. Au 31 décembre 2005, celui-ci s'élevait à 24,98 milliards d'euros, soit une augmentation d'environ 38 %.

En raison de cette performance, nous sommes convaincus d'atteindre notre objectif : un rendement des capitaux propres avant impôts de 30 % d'ici fin 2007.

Nous augmentons la valeur d'entreprise

En 2006 aussi, nous nous laisserons évaluer sur la base de nos déclarations. Nous visons un résultat consolidé avant impôts de 33 millions d'euros, soit une progression de 40 %, ainsi qu'une augmentation de 3 milliards d'euros de l'encours géré qui atteindrait alors 28 milliards d'euros. Nous envisageons également d'augmenter sensiblement le nombre des transactions exécutées par client grâce à des contacts clients ciblés.

Traditionnellement, nous ne visons pas seulement les succès à court terme. Ce qui nous importe, c'est une continuité appréciable. C'est la raison pour laquelle, lors de l'Assemblée générale de 2004, nous avons fait la promesse suivante : « Nous voulons porter à 40 % nos revenus indépendants des marchés boursiers. » En effet, c'est précisément en procédant ainsi que nous réaliserons notre objectif : nous rendre le plus indépendants possible de l'évolution future du marché et préserver durablement la rentabilité de la DAB bank dans l'avenir. Qu'est-il advenu de cette promesse ? Nous avons atteint un pourcentage substantiel de 57 %. Comment y sommes-nous parvenus ? Nous avons ainsi accéléré la commercialisation active et nous avons mené 50 campagnes commerciales. Les produits des commissions sont passés de 98,2 millions d'euros à 156,7 millions d'euros. Pour nous, ceci prouve clairement la durabilité de notre action stratégique.



Comment tout ceci se répercutera-t-il sur le succès de la DAB bank ? Nous voulons faire baisser progressivement, à moyen terme, le ratio coûts/revenus – qui fait le rapport entre les charges d'exploitation et les revenus – en le faisant passer des 83,4 % actuels à 65 %. Cette baisse progressive consistera en une réduction d'au moins 5 % par an. Pour 2006, ceci conduira donc à une réduction qui fera tomber le ratio à moins de 80 %.

En tant qu'actionnaires de la DAB bank, vous profitez directement de l'augmentation de la valeur d'entreprise et du bénéfice. Comme l'an dernier, nous proposerons à l'Assemblée générale du 11 mai 2006 de distribuer à nos actionnaires, conformément au code de commerce allemand, tout le bénéfice se dégageant du bilan sous forme de dividende (18 centimes par action). Nous prévoyons au cours des prochaines années aussi de nous en tenir à cette pratique.

Nous établissons des critères de référence

En tant que plus grande banque directe dans le domaine des transactions de titres en Allemagne et en Autriche, nous garantissons à nos clients une offre complète et innovante de produits et de services. Cette offre ne repose pas seulement sur notre indépendance et notre objectivité à l'égard des émetteurs et des produits mais elle est aussi adaptée aux besoins des différents patrimoines. Nous nous concentrons sur la constitution et la gestion de patrimoine et accompagnons nos clients à cet égard afin de concrétiser tous leurs objectifs personnels. Qu'il s'agisse de professionnels ou d'investisseurs inexpérimentés ne joue aucun rôle à ce niveau. Les deux groupes de clients profitent ainsi du fait que la DAB bank est le plus grand prestataire indépendant de fonds en Allemagne.

Pour environ les trois quarts de notre clientèle privée, nous sommes déjà la principale banque à contacter pour des transactions de titres. Fidéliser la clientèle est d'une importance capitale pour la DAB bank. Une raison suffisante d'étendre davantage nos services, sans oublier l'accent mis sur les transactions de titres. En mettant en place un nouveau système bancaire de base, leader dans le monde entier et mis en œuvre pour la première fois en Allemagne, nous développons nos compétences techniques. Ainsi, nous offrons à l'avenir à nos clients la possibilité commode d'avoir un compte courant chez nous. Ceci leur permet d'avoir accès gratuitement à plus de 7.000 distributeurs automatiques de billets du CashGroup, ce qui rend l'approvisionnement en espèces plus simple et plus pratique.



Nous continuons donc à progresser. En Autriche aussi, nous remportons des succès significatifs. Notre filiale, la direktanlage.at, a une part de marché de 70 % et enregistre d'importants gains d'exploitation. En 2005, elle a porté son encours géré à 1,75 milliards d'euros, soit une augmentation de 53,5 %. Le résultat sectoriel avant impôts a triplé par rapport à 2004 et s'élevait à 5,14 millions d'euros. La direktanlage.at continue sur la voie de l'expansion : elle a ainsi nettement développé ses activités auprès de la clientèle d'entreprises. Elle travaille à présent en coopération avec 112 gestionnaires de patrimoine et gère, dans ce seul secteur, un encours de 330 millions d'euros.

Nous avons posé des jalons décisifs aussi pour notre clientèle d'entreprises en Allemagne : l'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH représente pour notre société un élargissement supplémentaire de notre éventail de produits et de services. Les clients de la FondsServiceBank profiteront à l'avenir par exemple de la gestion dans leur compte non seulement de fonds mais aussi d'autres catégories de titres et un compte courant viendra compléter l'éventail de produits.

Cette transaction est d'une grande importance stratégique pour la DAB bank. Grâce à elle, nous tenons la promesse découlant de notre stratégie d'entreprise – à savoir augmenter davantage la part structurelle des revenus indépendants des marchés boursiers – puisque les revenus de la FondsServiceBank se composent pour l'essentiel des droits de garde de titres indépendants des transactions.

La fusion de la FondsServiceBank dans la DAB bank a été inscrite au registre du commerce le 29 septembre 2005. La DAB bank en a accompli la fusion juridique rétroactivement au 1^{er} janvier 2005. La marque FondsServiceBank sera à présent proposée comme service de la DAB bank. Les derniers mois ont largement démontré que la FondsServiceBank convient parfaitement à la DAB bank sur le plan stratégique. L'organisation commerciale commune ne pourrait guère être plus forte. Avec la FondsServiceBank, nous occupons la meilleure position dans le segment standardisé de la clientèle d'entreprises ainsi que dans les activités avec les gestionnaires de fonds.

Dans la coopération avec les gestionnaires de patrimoine, la DAB bank jouit aussi d'une très bonne position. Depuis sa création déjà, elle exerce ses activités dans ce secteur et sa pénétration du marché se chiffre à présent à 60 %. Ajoutons que nous avons encore étendu celle-ci en 2005.

Dans le secteur DAB bank b-to-b, le nombre d'intermédiaires financiers encadrés par la DAB bank est passé de 736 à 789. En outre, le nombre des transactions y a augmenté de 48,3 %, passant de 312.279 à 463.239 et l'encours géré a progressé de 43,8 %, passant de 6,26 milliards d'euros à 9 milliards d'euros.



La DAB bank s'appuie solidement sur deux piliers, la clientèle privée et la clientèle d'entreprises. Notre plateforme IT prometteuse, que nous avons mise en œuvre en un temps record, a joué un rôle essentiel pour le succès de notre entreprise dans ces secteurs d'activité.

Avec elle, nous sommes parfaitement équipés pour les cinq à dix ans à venir. Elle est la base de notre croissance. C'est une plateforme prometteuse que nous proposons à d'autres comme service. D'autres banques et sociétés d'investissement peuvent ainsi passer sur cette plateforme. Nous y avons transféré par exemple la société d'investissement Nordinvest au premier trimestre 2005. De plus, le transfert technique des comptes clients de la FondsServiceBank sur la plateforme de la DAB bank aura lieu au premier semestre 2006.

Nous créons un avantage qualitatif pour nos clients

Les distinctions que nous avons reçues en 2005 montrent que les investisseurs apprécient nos produits et nos services : lors de l'élection des meilleurs courtiers organisée par le magazine Börse-Online, nous nous sommes classés deuxième avec seulement 0,07 point d'écart par rapport au vainqueur. En outre, nous nous sommes classés en première position dans les catégories « Meilleure exécution d'ordres » et « Meilleure offre de produits » en obtenant la meilleure note 1,37. Enfin, notre compétence en tant que plus grand courtier de fonds en Allemagne a été confirmée par brokerwahl.de qui nous a décerné le prix de « courtier de fonds de l'année 2005 ».

Nous restons sur la voie réservée au dépassement

Comme vous le voyez, la DAB bank est bien partie sur la voie du succès. Les objectifs stratégiques suivants constituent l'axe de notre croissance rentable à l'avenir :

- Nous nous concentrons sur l'Allemagne et l'Autriche
- Nous renforçons notre secteur Clientèle d'entreprises
- Nous utilisons notre avance dans le domaine des technologies de l'information
- Nous profitons d'évolutions boursières positives et nous nous détachons encore davantage des tendances boursières négatives.

Pour nous, ces affirmations constituent à la fois un défi et un engagement. Elles décrivent la voie sur laquelle la DAB bank s'est engagée. La transformation de notre activité principale d'exécution réactive de transactions en une banque de commercialisation active dotée d'une excellente plateforme IT s'est achevée en 2005. Comme aucune autre société, la « nouvelle » DAB bank occupe une excellente position sur le marché ce qui lui permet de profiter des chances qui s'offrent à elle. Son affiliation au groupe UniCredit fait apparaître à moyen terme des perspectives supplémentaires découlant de l'orientation européenne de ce dernier. La DAB bank souligne ainsi sa position unique sur un marché auquel l'avenir appartient.

Réjouissez-vous avec nous de cette perspective !



>> Etapes importantes en 2005

Janvier

La DAB bank **acquiert la FSB** FondsServiceBank GmbH à compter du 1^{er} janvier. Avec cette acquisition, elle réalise des éléments essentiels de sa stratégie d'entreprise : développer le secteur b-to-b et se détacher des tendances boursières négatives. A l'échelle du groupe, la DAB bank dispose de 858.351 comptes et d'un encours géré de 18,13 milliards d'euros. Elle est ainsi le numéro 1 des banques directes dans le domaine des transactions de titres.

Chez la DAB bank, qui passe beaucoup d'ordres fait des économies : au 1^{er} janvier, elle instaure un **rabais pour les opérateurs exécutant de nombreuses transactions**. Celui-ci permet aux clients de faire des économies pouvant aller jusqu'à 30 % des frais d'ordres.

Février

Les lecteurs du magazine Börse Online décernent deux fois la première place à la DAB bank, d'une part dans **la catégorie « Meilleure exécution d'ordres »** et d'autre part pour **la « Meilleure offre de produits »**. Dans le classement global, elle se hisse à la deuxième place parmi les meilleurs courtiers discount d'Allemagne.

La DAB bank propose à ses clients une offre encore plus grande de **plans d'épargne en fonds**. Leur nombre passe de 56 à 157, la somme minimale de placement est abaissée à 50 euros.

Le centre d'appels de la DAB bank se voit décerner le **« CAT-Award 2005 »**. Justification du jury : la réussite de la transformation de la DAB bank en une banque de commercialisation est le fruit du travail du centre d'appels qui s'investit dans des contacts actifs avec la clientèle et pratique le cross-selling (ventes croisées).

Mars

La DAB bank est élue **courtier de fonds de l'année 2005** par des investisseurs sur le portail brokerwahl.de.

Le 9 mars, la DAB bank annonce pour l'année 2004 son **meilleur résultat d'entreprise** depuis sa création, son résultat avant impôts s'élevant à **16,12 millions d'euros**.

Avril

La DAB bank double son offre de **plans d'épargne en certificats** qui passe à 60 et abaisse en même temps la somme minimale de placement à 50 euros.

Pour la 8^{ème} fois, la DAB bank organise à Munich **le congrès de l'investissement** pour ses clients b-to-b. Ce salon professionnel est l'occasion pour plus de 600 gestionnaires de patrimoine et courtiers de fonds de s'informer des toutes dernières nouveautés dans le secteur financier et sur les marchés boursiers.

Le 26 avril, les chiffres publiés pour le premier trimestre incluent pour la première fois la FSB FondsServiceBank GmbH. A l'échelle du groupe, la DAB bank gère 913.308 comptes avec un **encours géré de 19,41 milliards d'euros** et réalise un **résultat avant impôts de 9,59 millions d'euros**.

Mai

Les actionnaires ont une raison de se réjouir : l'Assemblée générale approuve la proposition du Directoire de distribuer intégralement le bénéfice se dégageant du bilan, conformément au code de commerce allemand. Les actionnaires reçoivent pour la première fois dans l'histoire de la DAB bank un **dividende d'un montant de 15 centimes d'euros par action**.

Juin

Avec ses outils d'analyse sur Internet, la DAB bank offre des informations détaillées sur le rendement des actions, des fonds, des obligations et des certificats. Dans une visite guidée virtuelle sur Internet, elle présente, avec la participation de Til Schweiger, les **services proposés par les outils en ligne et leur fonctionnement**.

Juillet

Au deuxième trimestre aussi, la DAB bank a poursuivi avec succès sa croissance rentable et réalisé un **résultat semestriel avant impôts de 12,04 millions d'euros**. Le nombre de clients atteint 925.017 et l'encours géré se chiffre à **21,14 milliards d'euros**.

Pour les clients qui ont plusieurs comptes à la DAB bank, la tenue de comptes devient encore plus pratique : ils n'ont plus besoin **d'entrer qu'une série de données** pour pouvoir accéder simultanément à tous leurs comptes.

Les transactions de titres en ligne vont devenir encore plus simples : **l'Easy Trader** conduit, en quatre étapes, les investisseurs débutants à passer un ordre de titres, tandis que le **Power Trader** fournit aux professionnels des services supplémentaires comme par exemple plusieurs masques de trans-

Août

« Investir en Allemagne et doubler ses bénéfices » — tel est le titre de la **campagne-pro-duits** avec laquelle la DAB bank réagit de manière rapide et moderne aux **élections à venir du parlement allemand** (Bundestag). Les investisseurs ont le choix entre deux certificats et reçoivent un cadeau : client ou pas – qui investit dans un des deux certificats au choix, se voit rembourser par la DAB bank les frais de souscription.

Septembre

La fusion de la FSB FondsServiceBank GmbH dans la DAB bank est inscrite au registre du commerce le 29 septembre. La fusion juridique est ainsi réalisée plus tôt que prévu et rétroactivement au 1^{er} janvier.

Octobre

La DAB bank atteint son **meilleur résultat sur 9 mois** en enregistrant un **résultat avant impôts de 15,83 millions d'euros** et s'inscrit exactement dans son objectif prévu : réaliser un résultat avant impôts de 21 millions d'euros. L'encours géré atteint un record de 23,14 milliards d'euros.

Les **ordres à cours limité** sont à présent possibles sur le **« Sekundenhandel »**. Les clients peuvent désormais recourir aussi à cette fonction tant appréciée sur le marché hors cote.

Le centre d'appels est récompensé une fois encore. La DAB bank remporte le **1^{er} prix international récompensant les prestations de son centre d'appels**. Les succès de la commercialisation active que pratique ce dernier ainsi que son service d'accueil compétent qui répond aux questions des clients sont mis en avant de manière très positive.

Novembre

La DAB bank met en place le **nouveau système bancaire de base** et accomplit ainsi la dernière étape de l'offensive IT. Le nouveau système bancaire de base permet d'introduire de nouveaux produits relatifs à tout ce qui concerne les comptes et les cartes.

Décembre

Les collaborateurs de la **FondsServiceBank** quittent Unterhaching pour **emménager** dans les locaux de la DAB bank à Munich – une autre étape importante dans **l'intégration de la FondsServiceBank**.

En tant que banque de commercialisation, la DAB Bank a continué en 2005 aussi à accélérer la commercialisation active. Depuis janvier, elle a mené 50 **campagnes commerciales**. Plus de 20 % des collaborateurs sont employés à présent à la commercialisation active.

>> **FondsServiceBank – un service de la DAB bank****Etapas marquantes du processus d'intégration :**

Novembre 2004	Le 18 novembre 2004, la DAB bank annonce l'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH à compter du 1 ^{er} janvier 2005.
Janvier 2005	La DAB bank achète la FSB FondsServiceBank GmbH.
Mars 2005	Détermination de la structure de la future organisation commune.
Avril 2005	Le 26 avril, publication des chiffres du premier trimestre incluant pour la première fois la consolidation de la FSB FondsServiceBank.
Septembre 2005	Le 29 septembre, la fusion juridique de la FSB FondsServiceBank GmbH dans la DAB bank est inscrite au registre du commerce rétroactivement au 1 ^{er} janvier 2005.
Décembre 2005	Déménagement des collaborateurs de la FSB et regroupement de tous les services dans les locaux de la DAB bank.
1 ^{er} semestre 2006	Accomplissement du transfert technique des comptes de la FSB sur la plateforme de la DAB bank.

« L'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH représente pour nous un immense pas en avant. » C'est en ces termes que nous avons attiré l'attention sur l'importance stratégique de la FondsServiceBank comme partie de la DAB bank ».

En effet, en acquérant la FondsServiceBank, nous avons mis à exécution avec succès des points essentiels de notre stratégie d'entreprise : d'une part, la plateforme de fonds contribue à augmenter la part de nos revenus indépendants des marchés boursiers et à détacher la DAB bank de tendances boursières négatives, les revenus de la FondsServiceBank se composant essentiellement de droits de garde de titres indépendants des transactions. D'autre part, nous développons avec elle notre leadership sur le marché dans le secteur b-to-b.

Depuis 1994 déjà, nous exerçons nos activités avec des gestionnaires de patrimoine, des courtiers de fonds et des clients institutionnels. A présent, 60 % de tous les gestionnaires de patrimoine en Allemagne sont des partenaires commerciaux de la DAB bank et reçoivent de notre part des produits et des services sur mesure et personnalisés.

A présent, nous complétons notre secteur b-to-b jusque-là personnalisé et fait sur mesure pour chaque client en y ajoutant les services standardisés d'une plateforme de fonds. Ce faisant, nous offrons tous les services relatifs aux fonds de placement et aux comptes titres d'une part à des courtiers de fonds et à des groupes de distribution, d'autre part à des clients. En tant que prestataire de services, nous sommes en mesure de faire passer nos clients b-to-b sur notre plateforme et de réaliser ainsi des économies d'échelle. Ainsi par exemple, nous avons pris sur notre plateforme, au premier trimestre 2005, les dépôts de fonds de la société d'investissement Nordinvest.

La FondsServiceBank est intégrée complètement dans la DAB bank à partir de 2006 pour une contribution au résultat de 2 millions d'euros avant impôts. Celle-ci augmentera constamment au cours des prochaines années et contribuera à la croissance rentable et durable de la DAB bank.

Regardons toutefois un peu plus précisément les différentes étapes par lesquelles nous avons intégré la FondsServiceBank dans la DAB bank et renforcé davantage encore le leadership sur le marché de celle qui est le numéro un des banques directes dans le domaine des transactions de titres.

Pendant toute la phase d'intégration, la satisfaction de nos clients et collaborateurs avait priorité. Les activités courantes de la DAB bank et de la FondsServiceBank devaient par conséquent être organisées avec la qualité habituelle et sans problème autant que possible pour nos clients et collaborateurs. Ainsi, il nous est apparu impératif de fournir suffisamment tôt des informations claires à nos collaborateurs de manière à ce qu'ils comprennent les changements structurels de leur environnement de travail. Après tout, ce sont eux qui, par leur engagement dans la société mais aussi en coopération avec nos partenaires et clients, ont réalisé davantage chaque jour l'intégration de la FondsServiceBank dans la DAB bank.

Au cours des mois passés, nous avons préparé le transfert IT de la FondsServicebank sur la plateforme de la DAB bank, accompli la fusion juridique de la FondsServicebank et enfin regroupé tous les collaborateurs sur un seul site. Dans une phase finale, au cours du premier semestre 2006, l'IT de la FondsServicebank sera entièrement transféré sur la plateforme de la DAB bank et le transfert de ses comptes clients sera accompli.

Avec la FondsServiceBank, la DAB bank est parfaitement préparée pour l'avenir. En tant que service de la DAB bank, la FondsServiceBank offrira à l'avenir un éventail de prestations encore plus large qui s'étendra bien au-delà de celui des plateformes de fonds traditionnelles. Ainsi, ses clients disposeront à l'avenir d'un compte pour des titres individuels et pourront aussi se raccorder à notre système de comptes courants pour la gestion active des liquidités. L'objectif de la DAB bank d'une croissance rentable a été réalisé avec succès en 2005 avec la FondsServiceBank.

FondsServiceBank

Ein Service der DAB bank AG

>> direktanlage.at – une filiale de la DAB bank

Etapas marquantes :

Mars 2005	Présentation du meilleur résultat dans l'histoire de l'entreprise avec un résultat sectoriel avant impôts de 1,74 millions d'euros pour 2004.
Juin 2005	La direktanlage.at offre à ses clients un service supplémentaire : la gestion de patrimoine.
Juillet 2005	Meilleur résultat semestriel depuis sa création avec un bénéfice avant impôts de 2,29 millions d'euros. Réduction à 6,95 euros des frais pour des ordres de produits de partenaires de qualité sur le marché hors cote. Elimination des frais pour des transactions non exécutées ou supprimées.
Octobre 2005	Agrandissement des masques de transactions et introduction d'ordres à plage de déclenchement.

« Se concentrer sur les principaux marchés que sont l'Allemagne et l'Autriche » – telle est notre stratégie en ce qui concerne l'orientation régionale du groupe DAB bank.

Depuis 2002, la direktanlage.at fait partie du groupe DAB bank et contribue à étendre également notre position sur le marché en dehors des frontières de l'Allemagne. La direktanlage.at est aussi pionnière dans le domaine des transactions de titres sur son marché national : créée en mars 1995, elle a introduit le courtage discount en Autriche sous la devise « Pas de frais mais des innovations ». Depuis, la direktanlage.at est sur la voie d'une croissance constante et rentable : détenant une part de marché de 70 %, elle est la banque autrichienne pour les investisseurs privilégiant les titres.

En 2005, année de son dixième anniversaire, la direktanlage.at a étendu sa part de marché et poursuivi résolument la tendance à la hausse dans tous les domaines.

La direktanlage.at exerce ses activités aussi bien auprès de la clientèle privée que de la clientèle d'entreprises. L'accueil favorable qu'elle trouve auprès de nouveaux clients montre bien que les deux groupes de clients la reconnaissent pareillement en tant que partenaire expérimenté et compétent. Avec une augmentation de 6.049 comptes portant leur nombre total à 36.072, la direktanlage.at enregistre en 2005 la progression la plus élevée depuis des années.



Ernst Huber
Président du Directoire direktanlage.at

L'encours géré a atteint un nouveau record ; il a progressé de 53,5 % et s'élève à 1,75 milliard d'euros. L'augmentation déjà excellente de 35 % enregistrée en 2004 a ainsi été de nouveau nettement dépassée au cours de l'exercice écoulé. Le nombre des transactions exécutées a également évolué de manière extrêmement positive : pour la première fois, il a dépassé la barre d'un demi million d'euros et s'élevait à 540.056 en fin d'année. Dans la comparaison européenne, la direktanlage.at atteint ainsi une valeur record de 16,34 transactions par compte.

Un simple regard sur les succès de l'année 2005 le prouve : la direktanlage.at a aussi réalisé des innovations au cours de l'exercice écoulé. Une étape essentielle à cet égard a été le net développement du secteur Clientèle d'entreprises. La direktanlage.at s'est ainsi fixé pour objectif d'être, en Autriche, le premier contact auquel s'adresse la clientèle privée quand il s'agit de placements en valeurs mobilières. En coopération avec la Dr. Jens Ehrhardt Kapital AG, elle propose désormais activement le service de gestion de patrimoine. Cette étape stratégique importante contribue de manière déterminante à renforcer son leadership et à développer le secteur b-to-b : dans ce seul secteur d'activité, la direktanlage.at compte à présent 6.769 clients avec des actifs en portefeuille supérieurs à 330 millions d'euros. D'autres innovations en 2005 ont aussi donné des raisons à la clientèle

privée de se réjouir : les ordres de produits de partenaires de qualité passés sur le marché hors cote ne coûtent plus que 6,95 euros depuis le mois de juillet ; les commandes de titres non exécutées ou supprimées n'engendrent plus aucun frais. De plus, les possibilités de passer différents types d'ordres à cours limité ont été encore simplifiées et les fonctions des masques de transactions complétées.

Avec la direktanlage.at, la DAB bank occupe donc la meilleure position sur le marché autrichien. Cette filiale poursuivra à l'avenir aussi sa croissance rentable grâce à une tendance que la direktanlage.at a déjà utilisée à son avantage dans le passé : les opérations bancaires via Internet sont de plus en plus appréciées aussi en Autriche. Ainsi, en 2005, un cinquième des Autrichiens ont réalisé leurs opérations bancaires sur Internet, tendance encore à la hausse.


direktanlage.at
Die Bank für Wertpapieranleger.



Bernhard Lackner
Membre du Directoire direktanlage.at

>> Rapport économique

2005 : des objectifs de résultat nettement dépassés - une excellente base pour une croissance rentable continue

Au cours de l'exercice 2005, nous nous sommes concentrés au sein de la DAB bank sur deux objectifs principaux afin de créer continuellement une plus-value pour nos actionnaires :

1. Augmenter le résultat consolidé avant impôts d'environ 30 % par rapport à l'année précédente pour le porter à environ 21 millions d'euros.
2. Augmenter le nombre de comptes clients de 142.000, dont 27.000 chez la DAB bank, 113.000 chez la FondsServiceBank et 2.000 chez la direktanlage.at.

En réalisant un résultat avant impôts de 23.891 KEUR (contre 16.115 KEUR l'année précédente), nous avons augmenté de 48,25 % le résultat de l'année précédente et dépassé ainsi de manière significative notre objectif de résultat fixé à 21 millions d'euros. Le rendement des capitaux propres atteint par conséquent 14,4 % (contre 10,8 % l'année précédente).

En 2005, la DAB bank a acquis 97.369 comptes clients, dont 91.320 étaient à porter au compte de l'Allemagne (dont 78.166 à la FondsServiceBank) et 6.049 à celui de l'Autriche.

L'objectif concernant la FondsServiceBank reposait sur l'hypothèse selon laquelle, après le transfert réussi des clients de Nordinvest au deuxième semestre 2005, d'autres transferts de clients suivraient. Le transfert de la FondsServiceBank sur la plateforme de la DAB bank AG sera terminé au premier semestre 2006. Par conséquent, nous prévoyons pour des raisons d'efficacité de ne procéder qu'ensuite à d'autres transferts de clients.

L'objectif, défini initialement pour la DAB bank AG sans la FondsServiceBank, d'une progression de 27.000 comptes clients s'est avéré trop ambitieux pour une durée inférieure à un an. La DAB bank AG a acquis 13.154 comptes clients, soit une augmentation de 47,5 % par rapport à l'année précédente (8.920 comptes

clients). En outre, nous avons volontairement renoncé à miser, comme nos concurrents, sur des offres alléchantes non rentables.

En Autriche, nous avons dépassé de 202,5 % l'objectif défini en enregistrant une augmentation de 6.049 comptes clients.

Evolution du marché

Développement de l'économie mondiale en 2005

En 2005, l'économie mondiale a poursuivi son chemin sur la voie de l'expansion. Les répercussions sur la conjoncture de la nouvelle hausse du prix de l'énergie ainsi que les conséquences redoutées des ouragans sur l'économie américaine ont été relativement réduites. Le dynamisme de l'économie mondiale a été favorisé avant tout par deux facteurs : la croissance d'une rapidité implacable en Chine et en Inde ainsi que l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) qui se poursuit aux Etats-Unis. Au cours des trois premiers trimestres 2005, le PIB chinois a augmenté en moyenne de 9,4 % par rapport à l'année précédente, tandis que les Etats-Unis enregistraient pour la même période une progression moyenne de 3,8 %.

La zone Euro, la Grande-Bretagne et le Japon ont par contre connu une évolution plus modérée. Au Japon, l'essor conjoncturel continu depuis le début de l'année a ralenti sensiblement à partir du milieu de l'année et la Grande-Bretagne aussi n'enregistrait plus qu'une activité économique contenue.

Dans les pays de la zone Euro, les activités économiques se sont légèrement renforcées en 2005. Tandis que la confiance des consommateurs était encore freinée suite à la hausse du prix du pétrole, le climat était plus positif dans l'industrie qui enregistrait des commandes supplémentaires. Si on les mesure à leur production industrielle, les activités économiques dans les nouveaux Etats membres de l'UE ont également progressé sensiblement au cours de l'année. On enregistrait une expansion considérable en République tchèque, en Slovaquie et dans les Etats baltes. Avec une croissance économique de 1,9 %, l'Autriche est parvenue en

2005 à se démarquer aussi de manière positive par rapport aux autres économies nationales de la zone Euro.

Actuellement, le Fonds Monétaire International prévoit une nette progression mondiale du PIB pour 2006 qui s'accompagnera toutefois d'une expansion plus faible du commerce mondial réel. Cette prévision s'appuie sur l'hypothèse d'après laquelle les effets de la hausse du prix du pétrole qui freinent la croissance seront compensés par une politique monétaire restant expansionniste, par de faibles taux d'intérêt sur le marché des capitaux et par une amélioration constante des structures de bilan des entreprises.

L'Allemagne a continué à enregistrer une croissance économique stable en 2005 – soutenue par une évolution favorable des exportations et par de fortes impulsions de croissance à l'échelle nationale : ainsi, l'économie allemande a progressé de 1,1 % en 2005, après corrections des variations de l'année civile, et était par conséquent au niveau de l'année précédente (1,1 %). Dans le même temps, le taux d'inflation en 2005 augmentait probablement de 2,0 % en moyenne annuelle – en raison avant tout de la hausse du prix de l'énergie – et atteignait son niveau maximal depuis quatre ans (après les 1,6 % enregistrés l'année précédente). Le chômage est resté à un niveau élevé. Quant au déficit des budgets publics en Allemagne, il s'élevait à 3,5 % du PIB (contre 3,9 % l'année précédente) et enfreignait ainsi de nouveau le plafond du déficit budgétaire fixé à 3 % dans le traité de la CE.

Evolution des marchés financiers

Les marchés boursiers en Allemagne et en Europe ont évolué de manière très satisfaisante en 2005. Les reculs accusés en avril et en août ainsi que la courte baisse en octobre ont été rapidement corrigés. Comme l'année précédente, le DAX s'est hissé à un nouveau record annuel grâce à un sprint final au quatrième trimestre, juste avant la fin de l'année. Ce record représentait aussi un nouveau record sur quatre ans. La progression de 27,1 % du DAX qui atteignait 5.408,3 points en comparaison annuelle a été nettement plus importante que l'augmentation de 7,3 % de l'année précédente. En enregistrant un bénéfice annuel de 1.152,2 points, le DAX dépassait de manière significative le marché

américain et européen. Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, le Dow Jones Industrial perdait 0,6 %, le FTSE 100 progressait de 16,7 % et le CAC40 de 23,4 %. Par rapport aux marchés japonais, le DAX restait toutefois en retrait. Le Nikkei enregistré en 2005 une augmentation de 40,2 %. Avec une plus-value supérieure à 50 %, la bourse de Vienne comptait de nouveau parmi les meilleures places boursières du monde. Le SDAX et le MDAX qui progressaient respectivement de 36 % et de 35,2 % se portaient à nouveau nettement mieux que le DAX.

La reprise des marchés boursiers et l'amélioration générale des bénéfices en 2005 ont aussi attiré en bourse de nombreux candidats qui ont osé entrer sur le parquet (IPO). Au cours des 12 derniers mois, 14 sociétés au total (sans celles inscrites hors cote) ont fait leur entrée sur la bourse allemande (contre 6 l'année précédente).

Parallèlement aux progressions des cours, on notait aussi une relance des transactions sur les places boursières. Au cours de l'exercice écoulé, 199,8 millions d'ordres au total (contre 170,7 l'année précédente) ont été exécutés sur les places boursières allemandes, soit 17,0 % de plus que l'année précédente. Le volume en valeur sur toutes les places boursières allemandes s'élevait à 3,8 billions d'euros en 2005 et dépassait ainsi nettement la valeur de l'année précédente (3,3 billions d'euros). Sur ces 3,8 billions d'euros, environ 3,1 billions d'euros revenaient au volume de transactions en actions (contre 2,5 billions l'année précédente), 96,5 milliards d'euros au volume de transactions en warrants (contre 88,7 milliards l'année précédente) et environ 615,0 milliards d'euros au volume de transactions en titres à revenu fixe (contre 710,0 milliards l'année précédente). Le volume traité était ainsi toutefois à peine inférieur aux valeurs des années de plein essor qu'ont été 2000 (4,0 billions d'euros) et 2001 (4,4 billions d'euros).

En dépit des augmentations significatives des cours enregistrées sur les marchés boursiers allemands, le nombre des actionnaires directs n'a progressé que légèrement. D'après les chiffres du Deutsches Aktieninstitut, il a reculé de 6,21 millions en 2000 à 4,61 millions en 2004 avant de remonter légèrement à 4,74 millions au premier semestre 2005. Ainsi, environ 7,3 % des Allemands (contre 9,7 % en 2000) possèdent des actions.

Tandis que les marchés des titres se présentaient de manière très positive, le marché monétaire affichait au cours des trois premiers trimestres une dérive latérale qui a été suivie d'une nette augmentation au quatrième trimestre, notamment lors de plages d'échéances plus longues. L'Euribor à 3 mois (European Interbank Offered Rate), taux d'intérêt interbancaire pour des dépôts à terme de 3 mois, est passé de 2,16 % à la fin de l'année précédente à 2,49 % en fin d'année 2005. L'Euribor à 12 mois a même progressé de 2,30 % fin 2004 à 2,84 % en fin d'année 2005. En moyenne mensuelle, il atteignait même en décembre 2005 son plus haut niveau depuis début 2003.

Jusqu'au troisième trimestre, les marchés obligataires internationaux étaient placés sous le signe du prix élevé du pétrole qui, dans un premier temps, a été essentiellement perçu comme un frein à l'économie mondiale. Par conséquent, le taux actuariel de titres à revenu fixe a diminué en conformité avec la baisse mondiale du rendement des obligations. Le taux actuariel est passé de 3,63 % au 31 décembre 2004 à son plus bas annuel de 2,84 % fin septembre. La différence de rendement entre les obligations d'Etat à dix ans aux Etats-Unis et en Allemagne a augmenté au cours de cette période de 60 points de base en début d'année à 114 points de base fin septembre. Compte tenu des perspectives plus favorables concernant la croissance économique, le léger recul du prix du pétrole et la stabilité de la volatilité implicite des obligations au dernier trimestre, le rendement des obligations a augmenté dans le monde entier. En conséquence, la différence de rendement entre les obligations d'Etat à dix ans aux Etats-Unis et dans la zone Euro est restée stable et se chiffrait à environ 111 points de base en fin d'année. Le rendement d'obligations d'Etat allemandes à dix ans est tombé, en un an, de 3,63 % fin 2004 à 3,29 % en fin d'année 2005. Le contrat à terme Bund a augmenté en conséquence de 117,7 à 121,84 dans la comparaison annuelle.

Les primes d'intérêt sur les obligations d'entreprises du classement BBB, qui comportaient implicitement des risques de défaillance et d'illiquidité supérieurs au premier semestre, ont suivi une dérive latérale au deuxième semestre. Compte tenu d'une plus faible propension des participants du marché à prendre des risques, les volumes de transactions en obligations d'entreprises ont également diminué en 2005. La vente d'obligations industrielles allemandes à revenu fixe

a chuté de 10,78 milliards d'euros en 2004 à 5,99 milliards d'euros sur les dix premiers mois de 2005.

En dépit du faible niveau des taux d'intérêt, les émissions sont restées comparativement réduites sur le marché obligataire allemand. Les ventes brutes de titres à revenu fixe d'émetteurs ayant leur siège en Allemagne se chiffraient à 855,87 milliards d'euros et étaient ainsi nettement inférieures à la valeur de l'année précédente (990,40 milliards d'euros).

Evolution du secteur

La stabilité du secteur allemand du crédit a continué à se consolider au cours de l'année 2005, en dépit de mutations et de conditions générales en partie défavorables. A cet égard, le système financier allemand a profité notamment de la solide croissance mondiale dans un contexte d'inflation modérée, des conditions de financement avantageuses et des progrès nationaux et mondiaux des entreprises en matière de restructuration des bilans.

En outre, la rentabilité des banques allemandes a évolué dans l'ensemble de manière positive au cours de l'exercice écoulé. L'efficacité du système bancaire allemand s'est améliorée, même si l'écart par rapport à des établissements européens comparables n'a pas encore été entièrement comblé. Les ratios coûts/revenus des banques allemandes se sont à nouveau nettement rapprochés des standards internationaux, mais continuent toutefois de dépasser d'environ 5 % le niveau des groupes européens de référence. Les augmentations d'efficacité sont le résultat des efforts déployés par les banques allemandes pour contrôler les coûts. Contrairement à la tendance européenne, on notait une augmentation du rapport entre les recettes d'exploitation et les actifs à risques pondérés des banques allemandes. En outre, des signes positifs de rentabilité et de stabilité du système bancaire se dégagent de la tendance à fusionner.

Même la situation en matière de risques s'est encore détendue. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à cette détente, citons l'amélioration des systèmes de gestion des risques, l'élimination ciblée des risques issus de portefeuilles de crédits, les restructurations des bilans, la politique conservatrice de pré-

voyance des risques menée ces dernières années ainsi que la propension inférieure des établissements à prendre des risques. L'amélioration de la situation en matière de risques s'exprime à travers la baisse des provisions pour risques.

Les banques allemandes ont encore de solides réserves en capitaux et leur capacité à supporter des risques continue à s'améliorer. Le taux de capitaux propres et le taux de fonds propres de base s'élèvent en moyenne respectivement à 14,5 % et 10,3 % et dépassent ainsi nettement les taux minimum réglementaires de 8,0 % et 4,0 %.

Dans la comparaison internationale, les banques allemandes ont toutefois encore un besoin de rattrapage considérable en matière de rentabilité. Elles doivent poursuivre leurs efforts afin de combler leurs insuffisances de rentabilité dans la concurrence internationale.

Evolution des banques directes

Le marché des banques directes est resté, en 2005 aussi, un marché porteur. Le nombre des comptes clients a augmenté d'environ 415.000 (soit 11 %) pour se chiffrer à 4,1 millions.

Nombre des clients / comptes en Allemagne

	2003	2004	2005e	2006e	2007e	2008e
comdirect	541.944	538.522	550.948	620.000	680.000	750.000
Cortal Consors	515.000	498.000	520.000	570.000	630.000	700.000
DAB bank*	434.853	858.351	955.720	1.001.000	1.076.000	1.151.000
DiBa y compris						
Entrium	260.000	347.000	472.000	597.000	722.000	847.000
maxblue	480.000	500.000	530.000	560.000	590.000	620.000
Postbank Easytrade	332.000	394.000	454.000	514.000	574.000	634.000
s broker	66.000	95.000	125.000	160.000	200.000	250.000
Autres	470.203	483.705	522.052	578.000	628.000	648.000
Total	3.100.000	3.714.578	4.129.720	4.600.000	5.100.000	5.600.000

* Les chiffres de la DAB bank pour 2004 sont des chiffres pro forma tenant compte de la FSB FondsServiceBank, ceux pour 2005 sont les chiffres effectifs de la DAB bank.

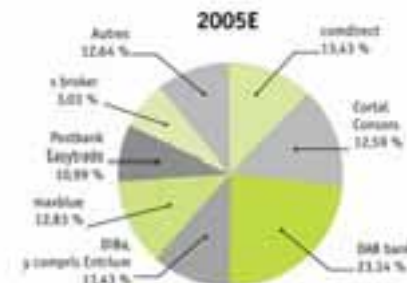
Source : West LB Equity Research et DAB bank

Cette progression ininterrompue s'explique avant tout par les facteurs suivants :

- Baisse de la fidélité des clients envers leur banque en raison de leur insatisfaction grandissante en ce qui concerne les conditions et les prestations de services des banques à réseau
- Arrivée, avec la nouvelle génération, de clients privilégiant les technologies et par conséquent augmentation du nombre d'utilisateurs Internet et de clients effectuant leurs opérations bancaires en ligne
- Plus grande transparence du marché grâce à Internet
- Tendances au « cherry picking » (picorage) et au maintien de plusieurs références bancaires pour optimiser les coûts.

L'environnement concurrentiel de la DAB bank se compose des anciens courtiers en ligne classiques tels que comdirect ou CortalConsors d'une part, des autobanques comme la Volkswagen Bank et des banques directes classiques telles que la ING DiBa d'autre part.

Parts de marché : nombre de comptes clients des principaux courtiers en ligne



Source : West LB Equity Research et DAB bank

Sur le marché des opérations bancaires en ligne, on note une convergence des modèles commerciaux des courtiers en ligne et des banques directes classiques ainsi qu'une plus grande exploitation des potentiels de « cross selling » (ventes croisées).

Chez les courtiers en ligne classiques, on relève une poursuite de la tendance à prolonger la chaîne de création de valeur en direction d'une banque directe complète se concentrant sur les transactions de titres, les fonctions bancaires de base (compte courant) ainsi que le conseil et la commercialisation de produits tels que la prévoyance-vieillesse privée, les assurances et le financement immobilier.

A l'inverse, les banques directes et les autobanques s'engagent de plus en plus dans les opérations sur titres.

Dans l'environnement concurrentiel direct du secteur bancaire en ligne, on note principalement deux courants. D'une part, les établissements qui mettent l'accent sur un portefeuille de produits structuré simplement, comprenant des solutions aux coûts avantageux et axées sur les besoins du client, et qui misent donc sur un modèle commercial offrant un éventail limité de prestations et optimisant les coûts. D'autre part, on trouve des banques qui proposent un éventail de produits et de services le plus vaste possible. Le modèle commercial plus complexe de ces établissements essaie de compenser les frais supérieurs qui en découlent en utilisant des effets de synergie et des potentiels de « cross selling ».

Dans les deux alternatives, l'idée commerciale de base, qui repose exclusivement sur des transactions en ligne rapides et avantageuses, continue d'être développée.

Stratégie : la DAB bank et son modèle commercial unique

La stratégie d'entreprise de la DAB bank est clairement axée sur la croissance rentable. Notre action s'oriente en priorité vers cet objectif que nous poursuivons résolument au moyen des quatre axes stratégiques suivants :

Nous continuons à nous concentrer sur l'Allemagne et l'Autriche

La DAB bank est le numéro 1 des banques directes dans le domaine des transactions de titres en Allemagne et en Autriche pour la clientèle privée et la clientèle d'entreprises. En proposant des produits et services innovants, nous offrons les meilleures solutions pour tout ce qui a trait aux finances – de la négociation et du placement au financement et à l'assurance en passant par l'épargne et la prévoyance. Ces solutions sont accessibles en s'adressant directement à nous ou en passant par notre réseau de partenaires. Nous ne proposons pas ces services uniquement en Allemagne mais aussi en Autriche où notre filiale, la direktanlage.at, détient une part de marché de 70 %.

Nous renforçons davantage notre secteur Clientèle d'entreprises

Le secteur Clientèle d'entreprises, qui continuera à être développé de manière rentable, a une part déterminante dans notre succès. Avec la reprise de la FondsServiceBank, nous avons étendu de manière décisive notre activité auprès de la clientèle d'entreprises. Avec la FondsServiceBank, nous sommes leader du marché dans le secteur b-to-b standardisé ainsi que dans les activités avec les courtiers de fonds. Pour nos clients, la reprise de la FondsServiceBank signifie à l'avenir un choix encore plus grand de produits et de services.

Nous mettons notre avance dans le domaine IT au service d'une croissance rentable

Le succès de notre entreprise dans les secteurs business-to-consumer (b-to-c) et business-to-business (b-to-b) repose sur notre plateforme IT orientée vers l'avenir et qui est pour nous la base de notre croissance. Ainsi, d'autres banques et prestataires financiers peuvent profiter de la supériorité de notre plateforme IT. Par exemple, la gestion des comptes de la Nordinvest est effectuée par l'intermédiaire de notre plateforme IT depuis 2005. En outre, notre système bancaire de base, qui est un système leader dans le monde entier et mis en œuvre pour la première fois en Allemagne, a été introduit en 2005. La mise en place de ce nouveau système bancaire de base nous permet de compléter notre éventail d'offres en y ajoutant des produits attrayants.

Nous nous détachons des tendances boursières négatives et profitons des évolutions boursières positives

Notre action stratégique est axée sur un succès durable. Un principe stratégique essentiel sur cette voie est d'être indépendant des tendances boursières négatives tout en exploitant toutes les possibilités d'évolutions boursières positives s'offrant à nous.

Evolution de l'activité et chiffres clés

Augmentation de 11,3 % du nombre de comptes clients

En 2005, nous avons pu augmenter de 97.369, en chiffres nets, le nombre de nos comptes au sein du groupe DAB bank. A l'échelle du groupe, nous gérons ainsi 955.720 comptes clients en fin d'année (contre 858.351 fin 2004). A cet égard, nous sommes parvenus en 2005 à élargir notre base de clientèle dans toutes nos divisions. Dans celle que nous avons reprise récemment, la FondsServiceBank, nous avons acquis, sur l'année, 78.166 comptes en chiffres nets et augmenté le

nombre total de comptes à 462.721. En Allemagne, nous avons orienté nos ressources en premier lieu vers une exploitation accrue de la clientèle en portefeuille et réduit nettement les dépenses pour l'acquisition de nouveaux clients. Nous sommes toutefois parvenus à augmenter de 91.320, en chiffres nets, le nombre de comptes qui est passé au total à 919.648. En Autriche, notre filiale direktanlage.at a utilisé sa position de leader du marché et a augmenté de 6.049, en chiffres nets, le nombre de comptes clients qui a atteint 36.072.

Nombre de comptes

		2005	2004	Variation en %
Nombre de comptes	Nombre	955.720	858.351	11,3
dont l'Allemagne	Nombre	919.648	828.328	11,0
dont DAB bank b-to-b/b-to-c	Nombre	456.927	443.773	3,0
dont FondsServiceBank	Nombre	462.721	384.555	20,3
dont l'Autriche	Nombre	36.072	30.023	20,1
Nouveaux comptes (nets)	Nombre	97.369	49.722	95,8
dont l'Allemagne	Nombre	91.320	46.475	96,5
dont DAB bank b-to-b/b-to-c	Nombre	13.154	8.920	47,5
dont FondsServiceBank	Nombre	78.166	37.555	108,1
dont l'Autriche	Nombre	6.049	3.247	86,3

Augmentation du nombre de transactions exécutées

En 2005, le groupe DAB bank a profité de la relance nette et durable sur les places boursières. Ainsi, nous avons exécuté 9.494.762 transactions pour nos clients, soit une progression de 24,8 % par rapport à la valeur de l'année précédente (7.610.737). C'est surtout au deuxième semestre 2005 que la relance s'est nettement fait sentir. Nous avons enregistré une augmentation des ordres de 37,5 % par rapport au premier semestre. Dans l'ensemble, nous avons nettement amélioré le niveau des transactions dans toutes nos divisions. Ainsi, en Allemagne, nous avons augmenté de 23,9 % le nombre d'ordres de titres qui est passé à 8.954.706 (contre 7.226.759 en 2004). Sur ces 8.954.706 transactions, 6.033.400 revenaient au secteur b-to-b (dont 5.570.161 à la FondsServiceBank), soit une augmentation de 28,3 %. 2.921.306 transactions (soit +15,8 %) revenaient au secteur b-to-c. Pour le modèle commercial de la FondsServiceBank basé sur le prix pour la garde en dépôt, le nombre de transactions et son développement n'ont aucune influence sur l'évolution du rendement. En Autriche, notre filiale direktanlage.at a profité également de l'évolution positive aussi bien de l'ATX que des places boursières internationales. Le nombre de transactions a augmenté de 40,6 % et atteignait 540.056 (contre 383.978 en 2004).

Au total, le nombre de transactions exécutées par compte et par an à l'échelle du groupe est passé de 9,13 (6,88 sans la FondsServiceBank) en 2004 à 10,47 (8,12 sans la FondsServiceBank). En Allemagne, nos clients exécutaient 10,25 transactions (7,52 sans la FondsServiceBank) par compte et par an (contre 8,98 en 2004 ; et 6,45 sans la FondsServiceBank) et, en Autriche, 16,34 transactions par compte et par an (contre 13,52 en 2004).

Nombre de transactions exécutées

		2005	2004	Variation en %
Transactions exécutées	Nombre	9.494.762	7.610.737	24,8
dont l'Allemagne	Nombre	8.954.706	7.226.759	23,9
dont DAB bank b-to-b/b-to-c	Nombre	3.384.545	2.834.927	19,4
dont FondsServiceBank	Nombre	5.570.161	4.391.832	26,8
dont l'Autriche	Nombre	540.056	383.978	40,6
Transactions par compte (base annuelle)	Nombre	10,47	9,13	14,7
dont l'Allemagne	Nombre	10,25	8,98	14,1
dont DAB bank b-to-b/b-to-c	Nombre	7,52	6,45	16,6
dont FondsServiceBank	Nombre	13,15	12,01	9,5
dont l'Autriche	Nombre	16,34	13,52	20,9

Transactions par catégorie de titres en %



Niveau record de l'encours géré

L'encours que nous avons géré en 2005 à l'échelle du groupe a atteint 24,98 milliards d'euros, ce qui représentait un record depuis la création de la banque. A cet égard, nous avons enregistré des taux d'accroissement significatifs dans toutes les catégories d'actifs. Chiffré à 23,09 milliards d'euros, le volume des comptes dépassait de 40,3 % la valeur de l'année précédente. Quant au volume des fonds, sa hausse était encore plus marquée. Il enregistrait en effet une progression de 47,1 % et s'élevait à 14,65 milliards d'euros à l'échelle du groupe. Sur ces 14,65 milliards d'euros, 8,13 milliards d'euros (+47,3 %) revenaient aux secteurs b-to-c et b-to-b et 0,40 milliard d'euros (+90,5 %) à l'Autriche. Avec un volume de fonds d'environ 6,12 milliards d'euros (+44,7 %), l'acquisition de la FondsServiceBank nous a permis d'élargir la structure de notre portefeuille d'actifs et d'augmenter ainsi d'environ 40 % notre volume de fonds total. En ce qui concerne les dépôts clients, nous avons enregistré une progression aussi bien en Allemagne qu'en Autriche. Avec 1,89 milliard d'euros, nous dépassions d'environ 13,2 % la valeur de l'année dernière, le jour de l'arrêt des comptes.

Volume d'actifs en portefeuille et de dépôts en milliards d'euro



Dans le secteur b-to-b de la DAB bank, les signes positifs qui esquisaient une augmentation de l'activité dans ce secteur dès la fin 2004 se sont confirmés, ce qui a permis d'étendre davantage notre leadership sur le marché. Avec une augmentation de 43,8 % de l'encours géré qui atteignait 9,0 milliards d'euros, la stratégie de croissance s'est confirmée durablement dans ce secteur de la DAB bank. En Autriche, tous les chiffres clés ont évolué de manière significative dans le secteur b-to-b. Ainsi, le nombre de comptes des clients finaux ainsi que le nombre de transactions exécutées ont pu être augmentés d'environ 170 %.

Volume d'actifs en portefeuille et de dépôts

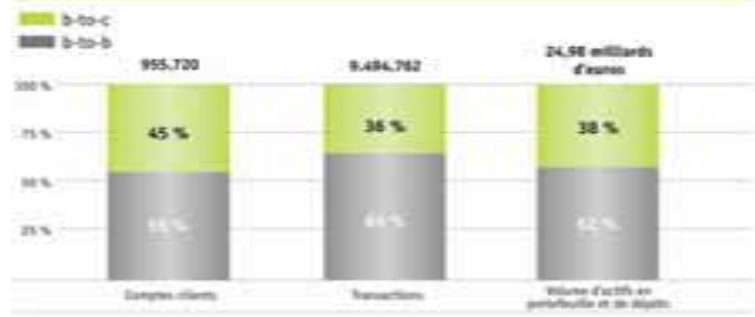
		2005	2004	Variation en %
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'€	24,98	18,13	37,8
dont l'Allemagne	en milliards d'€	23,23	16,99	36,7
dont DAB bank b-to-b et b-to-c	en milliards d'€	17,11	12,76	34,1
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	1,75	1,14	53,5
Actifs en portefeuille	en milliards d'€	23,09	16,46	40,3
dont l'Allemagne	en milliards d'€	21,56	15,51	39,0
dont DAB bank b-to-b et b-to-c	en milliards d'€	15,44	11,28	36,9
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	1,53	0,95	61,1
dont en fonds	en milliards d'€	14,65	9,96	47,1
dont l'Allemagne	en milliards d'€	14,25	9,75	46,2
dont DAB bank b-to-b et b-to-c	en milliards d'€	8,13	5,52	47,3
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,40	0,21	90,5
Dépôts	en milliards d'€	1,89	1,67	13,2
dont l'Allemagne	en milliards d'€	1,67	1,48	12,8
dont DAB bank b-to-b et b-to-c	en milliards d'€	1,67	1,48	12,8
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	0,00	0,00	0,0
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,22	0,19	15,8

>> Rapport économique

b-to-c

		2005	2004	Variation en %
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'€	9,53	7,50	27,1
dont l'Allemagne	en milliards d'€	8,11	6,49	25,0
dont l'Autriche	en milliards d'€	1,42	1,01	40,6
Nombre de comptes	Nombre	427.198	421.031	1,5
dont l'Allemagne	Nombre	397.895	393.524	1,1
dont l'Autriche	Nombre	29.303	27.507	6,5
Transactions exécutées	Nombre	3.418.728	2.890.720	18,3
dont l'Allemagne	Nombre	2.921.306	2.522.648	15,8
dont l'Autriche	Nombre	497.422	368.072	35,1
Actifs en portefeuille	en milliards d'€	8,34	6,54	27,5
dont l'Allemagne	en milliards d'€	7,11	5,71	24,5
dont l'Autriche	en milliards d'€	1,23	0,83	48,2
dont en fonds	en milliards d'€	2,50	1,94	28,9
dont l'Allemagne	en milliards d'€	2,24	1,77	26,6
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,26	0,17	52,9
Dépôts	en milliards d'€	1,19	0,96	24,0
dont l'Allemagne	en milliards d'€	1,00	0,78	28,2
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,19	0,18	5,6

Répartition des comptes clients, des transactions, du volume d'actifs en portefeuille et de dépôts sur les secteurs b-to-c et b-to-b



b-to-b

		2005	2004	Variation en %
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'€	15,45	10,62	45,5
dont l'Allemagne	en milliards d'€	15,12	10,49	44,1
dont DAB bank b-to-b	en milliards d'€	9,00	6,26	43,8
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,33	0,13	153,8
Intermédiaires financiers	Nombre	921	819	12,5
dont l'Allemagne	Nombre	809	753	7,4
dont DAB bank b-to-b	Nombre	789	736	7,2
dont FondsServiceBank	Nombre	20	17	17,6
dont l'Autriche	Nombre	112	66	69,7
Nombre de comptes (clients finaux)	Nombre	528.522	437.320	20,9
dont l'Allemagne	Nombre	521.753	434.804	20,0
dont DAB bank b-to-b	Nombre	59.032	50.249	17,5
dont FondsServiceBank	Nombre	462.721	384.555	20,3
dont l'Autriche	Nombre	6.769	2.516	169,0
Transactions exécutées	Nombre	6.076.034	4.720.017	28,7
dont l'Allemagne	Nombre	6.033.400	4.704.111	28,3
dont DAB bank b-to-b	Nombre	463.239	312.279	48,3
dont FondsServiceBank	Nombre	5.570.161	4.391.832	26,8
dont l'Autriche	Nombre	42.634	15.906	168,0
Actifs en portefeuille	en milliards d'€	14,75	9,91	48,8
dont l'Allemagne	en milliards d'€	14,45	9,79	47,6
dont DAB bank b-to-b	en milliards d'€	8,33	5,56	49,8
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,30	0,12	150,0
dont en fonds	en milliards d'€	12,15	8,03	51,3
dont l'Allemagne	en milliards d'€	12,01	7,99	50,3
dont DAB bank b-to-b	en milliards d'€	5,89	3,76	56,6
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	6,12	4,23	44,7
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,14	0,04	250,0
Dépôts	en milliards d'€	0,70	0,71	-1,4
dont l'Allemagne	en milliards d'€	0,67	0,70	-4,3
dont DAB bank b-to-b	en milliards d'€	0,67	0,70	-4,3
dont FondsServiceBank	en milliards d'€	0,00	0,00	0,0
dont l'Autriche	en milliards d'€	0,03	0,01	200,0

Evolution du résultat

En 2005, notre résultat consolidé avant impôts d'après les normes IFRS s'élevait à 3.891 KEUR (contre 16.115 KEUR l'année précédente), soit une progression de 48,25 %. Notre rendement des capitaux propres (RoE) avant impôts s'est donc amélioré de 4,6 % pour atteindre 14,4 % (contre 10,8 % l'année précédente). Le bénéfice après impôts se chiffrait à 19.268 KEUR (contre 24.749 KEUR l'année précédente).

Le résultat par action se chiffre ainsi à 0,26 euro (contre 0,33 euro l'année précédente). Cette baisse résulte de l'effet fiscal positif de l'année précédente suite à l'inscription à l'actif d'impôts différés pour pertes reportées des exercices antérieurs.

La nouvelle amélioration significative du résultat repose avant tout sur l'évolution satisfaisante des revenus, due notamment à l'augmentation du nombre de transactions, ainsi que sur le développement réussi des produits des commissions indépendants des transactions.

Augmentation de dividende après un résultat record

Comme l'année précédente, le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale, qui aura lieu le 11 mai 2006, de distribuer intégralement le bénéfice (déterminé conformément au code de commerce allemand) se dégageant du bilan d'un montant de 13.534 KEUR pour l'exercice 2005 (contre 11.278 KEUR l'année précédente). Ceci correspond à une augmentation de 20 % du dividende qui s'élèvera ainsi à 0,18 euro par action (contre 0,15 euro par action l'année précédente). Avec la distribution de ce dividende attractif, la direction de la DAB bank souligne la durabilité de ses revenus ainsi que la continuité de la pratique de distribution de dividende.

Résultat financier

Chiffré à 30.941 KEUR (dont 181 KEUR pour la FondsServiceBank), le résultat financier a baissé par rapport à l'année précédente (33.617 KEUR). Le produit net d'intérêts avant provisions pour risques de crédit s'élevait à 40.582 KEUR (dont 6 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 45.077 KEUR l'année précédente) en raison du niveau des taux d'intérêt toujours faible suite à une hausse sous-proportionnelle des produits d'intérêts issus de titres (+1,9 %) et à une augmentation des charges d'intérêts liée aux volumes traités (+19,7 %). Quant au résultat des opérations boursières découlant du résultat d'évaluation des titres que nous détenons dans notre propre portefeuille dans le cadre du marché des certificats de fonds de couverture et des obligations DAB, nous l'avons fait progresser de plus de 106,7 % puisqu'il est passé de 1.288 KEUR à 2.662 KEUR.

Dotations aux provisions pour risques de crédit

En ce qui concerne les dotations aux provisions pour risques de crédit, nous avons réalisé une reprise nette de 115 KEUR (contre une reprise nette de 1.137 KEUR l'année précédente) suite à l'évolution positive des cours sur les marchés boursiers et à notre application toujours résolue d'une gestion efficace des risques.

Produit net des commissions

Le produit net des commissions du groupe se chiffrait à 100.124 KEUR en 2005 (dont 14.265 KEUR pour la FondsServiceBank), soit une augmentation de 39,4 % par rapport à l'année précédente (71.818 KEUR). Les produits des commissions ont augmenté de 59,5 %, passant de 98.221 KEUR l'année précédente à 156.650 KEUR (dont 26.537 KEUR pour la FondsServiceBank) pour l'exercice écoulé. Leur augmentation significative était marquée aussi bien par le nombre satisfaisant des transactions exécutées que par le développement réussi des produits des commissions indépendants des transactions, résultant de l'acquisition de la FondsServiceBank et de nos actions de promotion des ventes. Les charges des commissions de la DAB bank s'élevaient à 56.526 KEUR (dont 12.272 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 26.403 KEUR l'année précédente).

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation de la DAB bank se chiffraient à 116.766 KEUR (dont 15.864 KEUR pour la FondsServiceBank) en 2005, et augmentaient ainsi de 21,5 % par rapport à l'année précédente (96.130 KEUR), en raison d'aides externes accrues versées dans le cadre de projets comme par exemple la mise en place de notre nouveau système bancaire de base et l'intégration de la FondsServiceBank.

L'augmentation des charges de personnel, qui ont atteint 37.523 KEUR (dont 5.716 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 29.658 KEUR l'année précédente), est due essentiellement à l'absorption des collaborateurs de la FondsServiceBank ainsi qu'à une arrivée modérée de collaborateurs supplémentaires. Les dotations aux amortissements et aux provisions se chiffraient à 8.704 KEUR (dont 2.113 KEUR pour la FondsServiceBank) en 2005 et augmentaient ainsi de 19,3 % par rapport à l'année précédente (7.298 KEUR). Cette augmentation est due à un amortissement exceptionnel dans le cadre de l'intégration de la FondsServiceBank ainsi qu'aux immobilisations incorporelles accrues suite aux projets. Tandis que les frais de marketing n'augmentaient que légèrement et s'élevaient à 9.661 KEUR (dont 33 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 8.469 KEUR l'année précédente), les frais IT chiffrés à 19.746 KEUR (dont 3.509 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 15.857 KEUR l'année précédente) affichaient une hausse de 24,5 %. Les frais de communication sont passés de 5.581 KEUR l'année précédente à 7.145 KEUR (dont 963 KEUR pour la FondsServiceBank) au cours de l'exercice écoulé. Chiffrées à 15.317 KEUR (dont 1.577 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 13.336 KEUR l'année précédente), les charges de liquidation de titres qui ont augmenté de manière proportionnellement inférieure à la hausse significative du nombre de transactions exécutées, résultent du transfert, en 2004, de notre activité de liquidation des titres à HSBC Trinkaus & Burkhardt. Les conséquences de ce transfert se sont entièrement

répercutées pour la première fois cette année. Les autres charges générales d'exploitation s'élevaient à 18.670 KEUR (dont 1.953 KEUR pour la FondsServiceBank) (contre 15.931 KEUR l'année précédente) et étaient avant tout mar-

quées par les dépenses engagées pour des aides externes versées dans le cadre de la mise en place de notre nouveau système bancaire de base.

Résultat courant avant impôts

Au total, nous avons enregistré un résultat avant impôts d'un montant de 23.891 KEUR en 2005 (contre 16.115 KEUR l'année précédente). La DAB bank AG a contribué à ce résultat à hauteur de 18.749 KEUR (dont 5.722 KEUR pour la FondsServiceBank) et la direktanlage.at AG pour un montant de 5.142 KEUR. Nous avons ainsi dépassé de 13,8 % notre objectif : réaliser un résultat consolidé de 21 millions d'euros.

Résultat de l'exercice

En tenant compte des impôts sur les bénéfices, nous enregistrons un bénéfice net de 19.268 KEUR pour l'exercice écoulé (contre 24.749 KEUR l'année précédente). Le résultat par action se chiffre ainsi à 0,26 euro (contre 0,33 euro l'année précédente). Cette baisse résulte de l'effet fiscal positif de l'année précédente suite à l'inscription à l'actif d'impôts différés pour pertes reportées des exercices antérieurs.

Ratio coûts/revenus

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons amélioré le ratio coûts/revenus par rapport à l'année précédente (84,5 %) en le portant à 83,4 %. A cet égard, la DAB bank a enregistré des revenus de 144.057 KEUR (contre 138.983 KEUR l'année précédente) et des charges de 120.166 KEUR (contre 121.396 KEUR l'année précédente).

Investissements dans la transformation de la plateforme IT quasiment achevés

Les investissements de la DAB bank se sont concentrés sur deux activités essentielles en 2005. D'une part sur la mise en œuvre et l'activation de notre nouveau système bancaire de base. Nous complétons ainsi notre éventail d'offres et de prestations avant tout pour la clientèle privée et pourrons, à partir de début 2006, proposer à nos clients des solutions modulables concernant tout ce qui a trait aux comptes et aux cartes. Le deuxième défi important était l'intégration de la FondsServiceBank. Nous accomplirons son transfert technique au premier semestre 2006. Nous nous positionnons ainsi en tant qu'acteur dans le domaine des banques de placement en fonds et continuons à étendre notre position sur le marché dans le secteur b-to-b. En outre, nous avons commencé, dans le cadre de la transaction FondsServiceBank, à compléter le système de facturation des commissions par des fonctionnalités supplémentaires et à développer résolument nos possibilités d'analyse de données avec notre base de données « Datawarehouse ». En terminant les projets présentés, nous achèverons la transformation de notre infrastructure technique. Nous disposerons alors d'une plateforme IT ultramoderne et performante grâce à laquelle nous pourrons profiter activement des opportunités se présentant dans tous les secteurs d'activité.

Evolution de la direktanlage.at AG

Notre filiale direktanlage.at AG jette un regard rétrospectif sur une année 2005 au succès exceptionnel. Elle a de nouveau augmenté de plus de 60 % le résultat avant impôts de l'année record 2004 en le portant à 5,142 millions d'euros au cours de l'exercice écoulé (contre 3,2 millions d'euros l'année précédente) et a ainsi réalisé le meilleur résultat de son histoire.

Le nombre de ses clients en 2005 est passé de 30.023 à 36.072, soit une progression de 20,1 %. La forte augmentation du nombre de clients (+20 %) ainsi que la croissance des cours sur les marchés des capitaux ont conduit à la plus forte augmentation nominale de son portefeuille-clients depuis sa création. Celui-ci a triplé en l'espace de presque trois ans pour atteindre désormais 1,75 milliard d'euros. Ceci représente une progression de 53,5 % par rapport à l'année précédente.

En 2005, d'autres critères de référence importants ont été fixés aussi sur le plan stratégique pour l'avenir. Dans le domaine des placements, la direktanlage.at AG coopère avec la Dr. Jens Ehrhardt Kapital AG depuis juin 2005. Grâce à cette coopération, la direktanlage.at AG propose à ses clients une gestion de patrimoine objective. Le 1^{er} décembre 2005, la sixième succursale de la direktanlage.at AG a ouvert ses portes à Innsbruck. Dans les succursales, les collaborateurs de la direktanlage.at aident les clients lors de l'ouverture de comptes et leur proposent un conseil en placement et une gestion de patrimoine objectifs.

Situation patrimoniale et financière

Bilan et évolution des différents postes du bilan

Le total du bilan de la DAB bank s'élevait à 2.510.544 KEUR au 31 décembre 2005 (contre 2.168.533 KEUR l'année précédente). L'augmentation par rapport à l'année précédente est due essentiellement à une hausse des dépôts clients.

Les créances sur la clientèle sont passées à 473.917 KEUR, soit une augmentation de 10,5 % par rapport à l'année précédente (428.773 KEUR). La réserve de dotations aux provisions pour risques de crédit a de nouveau nettement diminué, de 16,8%, pour tomber à 3.327 KEUR (contre 3.997 KEUR l'année précédente). Tandis que les créances sur les établissements de crédit diminuaient de 8,8 %, passant de 418.143 KEUR l'année précédente à 381.322 KEUR en 2005, les placements financiers augmentaient de 27,9 %, passant de 1.119.571 KEUR au 31 décembre 2004 à 1.432.326 KEUR à la date d'arrêtés des comptes. La différence par rapport à l'année précédente s'explique par une augmentation du portefeuille de titres suite à des dépôts accrus. Les dettes sur la clientèle s'élevaient à 2.156.095 KEUR au 31.12.2005 et étaient ainsi en hausse de 324.468 KEUR par rapport à l'année précédente (1.831.627 KEUR). Cette nette progression résulte de l'augmentation des dépôts en 2005. Le capital subordonné a été augmenté de 1.848 KEUR au cours de la période du rapport et se chiffrait en fin d'année à 10.002 KEUR (contre 8.154 KEUR l'année précédente). A la date d'arrêtés des comptes, les capitaux propres du groupe s'élevaient à 169.616 KEUR contre 162.210 KEUR l'année précédente, soit un taux de capitaux propres de 6,8 % (contre 7,5 % l'année précédente).

Chiffres clés prudentiels de la DAB bank

Les actifs à risques pondérés, dont les positions de la DAB bank exposées à un risque de marché, ont baissé légèrement, de 13 millions d'euros, pour passer à 785 millions d'euros au cours de la période du rapport. Les actifs à risques sont tombés à 735 millions d'euros pour la période du rapport (contre 785 millions d'euros l'année précédente), tandis que les positions exposées à un risque de marché se chiffraient à 4 millions d'euros (contre 1 million d'euros l'année précédente).

Les fonds propres de base du groupe DAB bank, déterminés sur la base des principes comptables allemands, sont tombés à 64 millions d'euros en tenant compte des bénéfiques figurant au bilan de 13.534 KEUR au 31 décembre 2005. La baisse est due à une réorganisation faisant désormais figurer dans les immobilisations incorporelles les logiciels jusque-là inscrits comme élément des immobilisations corporelles. D'après les principes prudentiels, cette réorganisation a conduit à une charge correspondante déductible des capitaux propres. Les fonds complémentaires aux fonds propres de base ont atteint 8 millions d'euros dans le cadre de la comptabilisation d'un prêt subordonné correspondant, obtenu auprès de la HVB. Au total, les capitaux propres s'élevaient à 72 millions d'euros contre 129 millions d'euros en fin d'année précédente.

Il en a résulté un taux de capitaux propres de 9,8 % après les 16,4 % enregistrés l'année précédente et un taux de fonds propres de base de 8,7 % (contre 15,9 % l'année précédente). Ces taux dépassaient ainsi encore nettement les taux minimum prudentiels exigés de 8,0 % pour le taux de capitaux propres et de 4,0 % pour le taux de fonds propres de base.

La liquidité d'un établissement de crédit est évaluée au moyen du coefficient applicable de la règle prudentielle d'adéquation des liquidités II. Celui-ci met la trésorerie disponible au cours d'un mois en rapport avec les obligations de

paiement exigibles dans cette période. La liquidité est considérée comme suffisante si la valeur du coefficient se chiffre au moins à 1,0. Pour la DAB bank, cette valeur s'élevait à 7,54 le 31 décembre 2005 (contre 7,62 l'année précédente), garantissant ainsi à tout moment une liquidité suffisante.

La DAB bank est en outre membre du fonds de garantie des dépôts de la Bundesverband deutscher Banken e.V., Cologne. Grâce à ce fonds, chaque client de la DAB bank est assuré actuellement jusqu'à un montant de dépôt de 36.311 KEUR. De plus, la DAB bank fait partie de la Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH.

Nos collaborateurs

En 2005 aussi, nos collaborateurs ont effectué, en plus de leurs tâches quotidiennes, un excellent travail dans différents projets. Ainsi, une grande partie d'entre eux a participé aussi bien à la mise en place de notre nouveau système bancaire de base qu'à l'intégration de la FondsServiceBank dans la DAB bank. Grâce à l'énorme engagement déployé dans les projets par nos collègues et les collaborateurs qui ont assumé des tâches supplémentaires de gestion au quotidien, nous avons pu réaliser les projets avec succès ou les faire nettement progresser.

Le salaire de tous les collaborateurs de la DAB bank se compose d'une partie fixe et d'une partie variable, dont une composante varie en fonction du résultat et l'autre en fonction du rendement fourni. Ces composantes variables fluctuent en fonction de l'échelon hiérarchique, le personnel qualifié et de direction étant toutefois placé sur le même pied d'égalité. En outre, nous avons convenu avec nos collaborateurs travaillant dans des domaines apparentés à la vente d'une composante variable en fonction des ventes pouvant varier entre 0 et 200 % suivant les succès commerciaux obtenus par le collaborateur. L'application de ces variables a été étendue en 2005. Pour les collaborateurs travaillant dans l'équipe d'experts et de ventes – où ils attirent, par téléphone, l'attention des clients sur

certain produits – cette composante est remplacée par une commission directe versée en fonction du succès des ventes. La direktanlage.at en Autriche applique un système similaire de composante salariale axée sur le rendement fourni et le résultat.

En 2005, les effectifs sont passés de 392 collaborateurs (à plein temps sans la FondsServiceBank) à 504. Cette augmentation résulte en majeure partie de la reprise de la FSB FondsServiceBank GmbH. Corrigés de l'effet de cette augmentation, les effectifs sont passés de 392 à 417 collaborateurs, soit une augmentation de 6,4%. L'âge moyen de l'effectif de la DAB bank est de 34 ans et l'ancienneté moyenne est de 5 ans environ.

Effectifs		2005	2004*	Variation en %
Effectifs (en personnes)	Nombre	675	639	5,6
dont l'Allemagne	Nombre	573	552	3,8
dont l'Autriche	Nombre	102	87	17,2
Collaborateurs (à plein temps)**	Nombre	598	567	5,5
dont l'Allemagne	Nombre	504	489	3,1
dont l'Autriche	Nombre	94	78	20,5

* Chiffres comprenant la FondsServiceBank

**Salaire à plein temps spécifique au pays

Événements essentiels après le 31 décembre 2005

A compter du 9 mars 2006 révolu, Madame Christine Licci de Schindeleggi, Suisse, s'est démise de son mandat de membre du Conseil de surveillance dont elle a quitté la présidence.

Rapport sur les relations avec les entreprises liées

Au 31 décembre 2005, l'UniCredito Italiano S.p.A., Gênes, Italie, détient indirectement 76,36 % des parts de la DAB bank AG détenues directement par la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich. En raison de sa participation majoritaire, la DAB bank AG est une entreprise directement dépendante de la HVB. Les droits de vote associés à cette participation sont attribués à l'UniCredito Italiano S.p.A. conformément aux §§ 21 alinéa 1, 22 alinéa 1 phrase 1 numéro 1 de la loi sur la négociation de titres.

Un contrat de domination n'existe pas. Le Directoire de la DAB bank a par conséquent établi pour l'exercice 2005 un rapport sur les relations avec les entreprises liées (rapport de dépendance) conformément aux directives du § 312 de la loi sur les sociétés par actions. Ce rapport se termine par la déclaration suivante du Directoire :

« Notre société a reçu une contrepartie appropriée pour chaque acte juridique énuméré dans le rapport sur les relations avec les entreprises liées selon les conditions qui nous étaient connues aux moments donnés. Aucune autre mesure conforme au § 312 de la loi sur les sociétés par actions n'a été prise ou omise. »

>> Rapport des risques

Système de surveillance et de gestion des risques de la DAB bank

Conditions générales de surveillance et de gestion des risques à l'échelle du groupe

La prise délibérée des risques est un élément essentiel de l'activité bancaire. Dégager des revenus d'opérations bancaires n'est en règle générale pas possible sans risque. Parmi les principaux facteurs de succès du secteur bancaire moderne, on compte de plus en plus la capacité d'un établissement de crédit à identifier les chances et les risques découlant de ses activités et à garantir et préserver, par des processus appropriés de gestion et de surveillance, la situation bénéficiaire positive à long terme ainsi que la capacité à verser des dividendes, même et précisément sur des marchés de capitaux en proie à des turbulences, et ce en procédant à une mesure différenciée des risques et en tenant compte des ressources en capitaux existantes. Par conséquent, le succès de notre groupe dépend essentiellement de la capacité à identifier, à gérer et à surveiller les risques encourus dans le cadre du déroulement de nos activités.

Une spécificité importante de notre processus de gestion des risques est l'imbrication étroite d'aspects de rentabilité et de risque dans tous les domaines de la DAB bank. Celle-ci dispose d'un vaste système de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques clairement défini qui est intégré dans la gestion bancaire globale ainsi que dans les structures d'organisation correspondantes. Les collaborateurs de notre groupe d'établissements ont une grande sensibilité aux risques et sont impliqués activement dans la gestion des risques et le contrôle de gestion des risques.

Les douze principes suivants décrivent les principaux éléments de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques de la DAB bank.

■ Principe I : la direction est responsable de la stratégie de la banque

La direction fixe la stratégie qui tient compte aussi bien de la propension de la banque à encourir des risques que du ratio risque/rendement visé. La stratégie sert également de base au calcul de la capacité de la banque à supporter des risques ainsi qu'à la structure de limites cohérente.

En outre, la détermination des objectifs de la banque est une prérogative de base de la direction et doit être ancrée dans la stratégie. Outre les objectifs fondamentaux, qui sont poursuivis dans les opérations de crédit et les transactions, la direction adoptera aussi des objectifs concernant la structure de portefeuilles visée sous l'angle risque/rendement et gèrera les activités de la banque au moyen d'indicateurs risque/rendement suivis à l'aide d'instruments de reporting appropriés.

La direction ainsi que les chefs de division sont responsables d'établir des structures organisationnelles en fonction des conditions générales de gestion de risques et de prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre de la stratégie et des directives correspondantes.

■ Principe II : définition claire de la structure organisationnelle et du processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques

Les tâches et responsabilités de tous les participants au processus de risque, allant de la direction aux collaborateurs en passant par les services et comités, sont clairement définies par une structure organisationnelle appropriée et couvrent toutes les catégories de risques pertinentes pour la DAB bank.

Les supports d'information sont transparents et publiés dans l'ensemble de la DAB bank. Les exigences juridiques concernant la structure organisationnelle sont prises en compte à tous les échelons hiérarchiques. Il s'agit par ex. d'appliquer le principe du double contrôle, de garder la confidentialité des données et des informations en respectant les réglementations de la DAB bank et d'éviter les conflits d'intérêt.

■ Principe III : séparation des fonctions

Dans le cadre du processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques, les deux principes suivants sont respectés pour garantir l'objectivité et éviter aussi les conflits d'intérêt :

1. Indépendance totale du contrôle de gestion des risques (y compris la responsabilité concernant les méthodes et le contrôle de gestion de la qualité des données pertinentes en termes de risques) par rapport à la gestion des risques.
2. Séparation de la gestion décentralisée de risques individuels (gestion des risques de crédit) et de la gestion centrale de portefeuilles conformément aux exigences minimales pour les opérations de crédit des établissements de crédit (MaK).

La réglementation des conditions d'octroi de prêt dans le secteur du crédit est étroitement liée à la séparation des fonctions d'après les risques dans le processus de gestion de risques individuels. A cet égard, la DAB bank a procédé à une répartition judicieuse des tâches entre les services impliqués, en fonction des risques.

■ Principe IV : forte sensibilité aux risques et culture du risque

Une forte sensibilité aux risques de tous les collaborateurs, même au-delà de leur domaine de compétence respectif, ainsi qu'une culture du risque appropriée à

tous les échelons hiérarchiques sont encouragées par une structure organisationnelle et des mesures adéquates, comme par ex. des séminaires de formation et des exposés. L'audit interne vérifie continuellement que la gestion des risques et le système de contrôle de gestion des risques conviennent.

■ Principe V : fiabilité de la gestion des risques

L'observation des risques est une partie essentielle de toute décision commerciale. Toutes les activités, pouvant conduire à des risques pour la DAB bank, sont gérées par des directives appropriées et – si le risque en question est quantifiable – par des limites adéquates. Pour toute catégorie de risque, des critères, des conditions générales et des directives à appliquer incontestablement, sont définis et pris en compte au niveau opérationnel. Ceux-ci garantissent que toutes les activités à risques se maintiennent dans un cadre prédéfini par la direction et les autorités de contrôle. Les conditions générales et directives sont vérifiées en permanence et transmises aux collaborateurs dans la forme qui convient.

■ Principe VI : surveillance détaillée des risques et des limites

Un processus uniforme et valable à l'échelle de l'entreprise s'applique à tous les types de risques quantifiables et à tous les secteurs d'activité. Il comprend la mesure et la surveillance permanente des risques en tenant compte des effets de diversification. Les risques quantifiables sont soumis à des limites maximales de pertes qui, après approbation par l'ensemble du Directoire, entrent dans le calcul économique de la capacité de la DAB bank à supporter des risques. En l'occurrence, on effectue chaque trimestre une comparaison entre l'utilisation de cette limite globale liée aux types de risques (capital-risque) et les éléments constitutifs des capitaux propres disponibles pour couvrir les risques (actifs de couverture du risque).

En cas de dépassement de la limite, un système strict et clairement défini de processus d'indexation veillent à ce que le dépassement de la limite soit rapidement rectifié ou que la limite en question soit adaptée.

Les risques non quantifiables sont analysés et surveillés à court terme sur la base d'une série de critères qualitatifs. En cas d'évolutions incorrectes, des mesures appropriées les corrigent dans le cadre de la gestion des risques.

■ **Principe VII : allocation du capital économique en relation avec les budgets et les limites de risque**

L'allocation de capital aux différents types de risques se base sur le capital-risque économique et est étroitement liée au processus de budgétisation et de limitation des risques. Le capital-risque est réparti entre les unités organisationnelles et les types de risques. Ce processus soutient la gestion des activités conformément aux ratios risque/rendement convenus tout en tenant compte de la propension aux risques de la DAB bank. Il est entièrement intégré dans les processus de gestion comme la planification stratégique, la budgétisation et la mesure du rendement.

■ **Principe VIII : communication et compte rendu des risques**

Les risques identifiés sont communiqués ouvertement et activement aux services responsables correspondants. En outre, la direction de la DAB bank sera informée en détail et rapidement du profil de risque parmi les différents types de risques ainsi que des pertes et profits. Le Conseil de surveillance reçoit les informations nécessaires pour pouvoir remplir sa fonction de surveillance conformément aux exigences fixées par la loi.

La communication et le compte rendu des risques au sein de la DAB bank sont complétés par la déclaration des risques en dehors de l'entreprise pour satisfaire aux exigences prudentielles.

■ **Principe IX : mise à disposition d'un système actuel, complet et sûr d'informations relatives aux risques**

Le flux complet et rapide d'informations relatives aux risques, pertinentes et cohérentes en soi, est assuré par les moyens d'information disponibles. Ceci est essentiel pour la gestion et la surveillance appropriées des risques au sein de la DAB bank.

■ **Principe X : soutien de tout le processus de risque par des experts qualifiés**

La direction garantit que des experts qualifiés encadrent et soutiennent activement et à court terme tout le processus de risque. La qualification des collaborateurs et l'importance de ce soutien sont adaptées à la complexité et à l'ampleur des risques encourus.

■ **Principe XI : vérification de l'efficacité de la surveillance**

Des mécanismes de contrôle appropriés et efficaces ont été mis en place pour tous les processus importants. Ils sont vérifiés et surveillés régulièrement par des collaborateurs impliqués directement ou indirectement dans les contrôles. Les mécanismes de contrôle concernent les réglementations et procédures relatives à l'identification, la mesure, l'analyse et l'évaluation des risques ainsi qu'à la gestion, la surveillance et la signalisation actives de ceux-ci. En outre, l'audit interne vérifie, en tant qu'instance indépendante des processus, l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques ainsi que le respect des procédures existantes. Ceci garantit tout le fonctionnement et l'efficacité de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques ainsi que des procédures apparentées.

■ Principe XII : planification en cas d'urgence

Tous les secteurs de la DAB bank disposent de procédures complètes, appropriées et adaptées à l'activité correspondante, testées et documentées pour poursuivre les processus d'activité (planification en cas d'urgence), évitant ainsi une interruption des opérations courantes et minimisant les retards.

Structure de la gestion et de la surveillance des risques et organes compétents

Gestion des risques

Par gestion des risques, on entend la détermination et le développement de la stratégie de risque pour la DAB bank ainsi que sa mise en œuvre opérationnelle par les divisions à risques sur la base des actifs de couverture du risque disponibles. Les différentes divisions mettent en application la stratégie de risque définie, en prenant des risques de manière ciblée et contrôlée tout en étant responsables du résultat. La DAB bank a défini à ce sujet un système de limites détaillé.

Le Directoire de la DAB bank se charge du développement de la stratégie. C'est à lui qu'il incombe de définir et d'établir les principes, les directives, les processus ainsi que les responsabilités du système de contrôle interne de telle manière qu'ils assurent une inscription au bilan rapide et correcte de toutes les transactions et fournissent en permanence des informations fiables sur la situation financière de l'entreprise destinées à une utilisation interne et externe. A cet égard, notre politique de gestion des risques se conforme à notre objectif visant une croissance rentable et l'augmentation de la valeur de l'entreprise tout en

essayant de minimiser les risques au maximum. Etant donné que la gestion des risques est un élément essentiel de la planification et de l'exécution de notre stratégie, notre politique de gestion des risques est prédéfinie par le Directoire.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de risques et des directives du Directoire a lieu dans les différents secteurs d'activité ainsi qu'au sein du comité de crédit et de placement.

Les unités organisationnelles responsables de la gestion des risques agissent la plupart du temps en qualité de centres de profits et sont séparées des divisions subordonnées (liquidation, contrôle de gestion des risques et comptabilité) sur le plan de l'organisation et des fonctions à l'échelle du groupe.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie en matière de risques de crédit est effectuée dans les différentes unités opérationnelles et par le comité de crédit. Les engagements de crédit à partir de 500 mille euros sont décidés par le comité de crédit. Celui-ci siège en principe chaque semaine. Actuellement, il se compose de sept membres dont fait aussi partie l'ensemble du Directoire. Conformément aux exigences minimales de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire concernant les opérations de crédit des établissements de crédit (MaK), le comité est structuré de telle manière que l'instance de back office chargée de l'octroi de prêt ne puisse pas être mise en minorité. En outre, seuls sont approuvés les engagements correspondant à la stratégie de la DAB bank en matière de risques de crédit, que la direction a déterminée sur la base d'une analyse de la situation initiale en matière de politique commerciale en tenant compte de la capacité de l'établissement de crédit à supporter des risques.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie commerciale est effectuée dans les différentes unités opérationnelles et par le comité de placement. Celui-ci est finalement responsable de l'orientation de la stratégie commerciale et de placement. Cet organe se compose du Directoire, du chef de la division Transactions, Trésorerie et Produits ainsi que du responsable Transactions et siège en règle générale une fois par mois. Le comité de placement compare la composition du portefeuille de placements et le développement actuel aux objectifs fixés et procède, le cas échéant, à un ajustement. En outre, le comité de placement délibère sur le développement du résultat des placements financiers – qui se compose du résultat des placements, du coût des dépôts et des revenus dégagés de crédits – ainsi que sur les mesures de gestion du résultat global.

Contrôle de gestion des risques

Le contrôle de gestion des risques est une division centrale qui se charge de la transparence des résultats et des risques au sein de la DAB bank. Il est notamment responsable de l'identification, de l'analyse, de la mesure, de la limitation et de la surveillance des risques de la banque, de l'information appropriée du Directoire ainsi que de la surveillance et de l'actualisation des paramètres et modèles de risque. De plus, le Contrôle de gestion des risques est chargé, à l'échelle du groupe, de la définition, de la quantification, de l'agrégation et de la surveillance des capitaux risques et de leur utilisation ainsi que de l'application de standards uniformes du groupe en tenant compte des exigences prudentielles et fixées par la loi.

La division Contrôle de gestion des risques est notamment responsable de répertorier à l'échelle du groupe les types de risques Risque du marché, Risque de contrepartie et de l'émetteur, Risque opérationnel et Risque commercial ainsi que des risques non quantifiables de la DAB bank.

Sur le plan fonctionnel et organisationnel, le Contrôle de gestion des risques est indépendant des transactions et rend compte directement au Directoire.

Audit interne

La DAB bank AG veille à disposer de procédures de contrôle internes appropriées au sein de sa structure consolidée. Les éléments du système de surveillance interne comprennent, outre le système de contrôle interne (IKS), la division Audit interne (surveillance indépendante).

En tant que service interne à l'entreprise et par mandat du Directoire, l'audit interne surveille le fonctionnement et les opérations commerciales de la DAB bank, le contrôle de gestion et management des risques ainsi que l'IKS. L'audit interne exécute également des tâches de conseil et d'accompagnement de projets tout en préservant son indépendance.

Conformément aux exigences minimales de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire relatives à l'organisation de l'audit interne (MAIR) des établissements de crédit, le fonctionnement complet de l'entreprise et toutes les opérations commerciales ainsi que les divisions externes de la DAB bank sont contrôlés à des intervalles appropriés, cependant une fois tous les trois ans en principe. En cas de risques particuliers, un contrôle au moins annuel est requis. Toutes les activités de l'audit interne sont orientées dans un sens préventif afin d'éviter que la banque et ses clients n'encourent des dommages et pour optimiser l'efficacité et la rentabilité des opérations commerciales.

Les éléments faisant l'objet d'audits internes sont déterminés par un plan d'audit qui tient compte du degré de risque des processus et des résultats d'audits antérieurs.

Afin de garantir une surveillance complète de l'entreprise, les divisions Audit interne de la DAB bank et de la direktanlage.at AG coopèrent sous la direction compétente de la division Audit interne Allemagne.

Description du processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques

Le diagramme ci-dessous décrit le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques de la DAB bank qui est applicable à tous les types de risques et à toutes les divisions du groupe.



La détermination de la stratégie, des objectifs d'entreprise et de la politique de gestion des risques entre dans le domaine de compétence et de responsabilité de la direction et du Conseil de surveillance.

La stratégie et la politique de gestion des risques de la DAB bank prévoient un rapport équilibré entre risque et rendement et établissent les bases de l'interaction entre les divisions opérant sur le marché et la division Contrôle de gestion des risques. La politique de gestion des risques décrit ainsi la réalisation des objectifs d'entreprise dans les divisions spécialisées ou unités opérationnelles correspondantes en tenant compte des risques en résultant. De nouveaux facteurs de risque/produits/marchés sont examinés et approuvés dans le cadre d'un processus défini. L'approbation incombe à la direction.

La culture du risque constitue la condition générale pour une mise en œuvre réussie de la stratégie et par conséquent de la politique de gestion des risques. En font aussi partie l'allocation des ressources en fonction des risques, le système de rémunération, le système d'évaluation professionnelle, la sélection du personnel, la promotion des collaborateurs, la communication en entreprise et les mécanismes de sanction.

- Allocation des ressources en fonction des risques : en vertu d'une répartition uniforme des compétences entre tous les échelons de qualification pour promouvoir la culture du risque, tous les nouveaux collaborateurs se voient signaler de manière générale, dans le cadre d'une réunion d'initiation, tous les risques possibles ainsi que les dangers en résultant. Les collaborateurs qui exécutent, dans le cadre de leur activité, des opérations pour le propre compte de la banque sont en relation étroite avec le Contrôle de gestion des risques et sont informés régulièrement de ceux-ci.
- Système de rémunération : en principe, le salaire d'un collaborateur se compose d'une partie fixe sur 12 mois et d'une partie variable fluctuant en fonction de l'échelon hiérarchique et du domaine de compétence.
- Système d'évaluation professionnelle : l'évaluation professionnelle de chaque collaborateur est effectuée en principe par son supérieur immédiat. Le service du personnel est chargé du système d'évaluation professionnelle.

- Sélection du personnel : les postes à pourvoir sont signalés en principe par voie d'affiches et sont pourvus par du personnel qualifié en conséquence. La qualification comprend les compétences professionnelles et sociales.
- Promotion des collaborateurs : une partie de l'évaluation professionnelle consiste à identifier les forces et les faiblesses du collaborateur, à définir les interventions nécessaires et à les mettre en œuvre en conséquence. On a recours pour cela à des séminaires internes et externes.
- Communication en entreprise : la communication des risques au sein de l'entreprise est structurée de telle manière que les divisions compétentes puissent reconnaître la nécessité d'intervenir et prendre des mesures appropriées.

Le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques de la DAB bank se divisent en étapes indépendantes des types de risques indiquées ci-dessous :

Identification des risques

L'identification des risques comprend l'analyse continue des sources de risques ainsi que le classement des risques identifiés dans les types de risques appropriés (profil de risque). De nouveaux risques jusque-là non identifiés peuvent résulter par exemple d'une modification de l'environnement commercial ou du développement et de l'introduction de nouvelles combinaisons produit/marché. Si les risques nouvellement identifiés devaient ne pas se laisser classer dans le profil de risque existant jusque-là, celui-ci doit être complété en conséquence. Un ajout au profil de risque ou un élargissement de ce dernier doit dans tous les cas être communiqué à tous les services concernés afin que ceux-ci puissent procéder aux adaptations éventuellement nécessaires de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques.

Mesure des risques

L'évaluation quantitative et/ou qualitative des risques a lieu dans le cadre de la mesure et de l'analyse des risques. Les méthodes appliquées pour l'évaluation des risques sont soumises aux standards de risque valables à l'échelle de l'entreprise afin de garantir la cohérence et l'adéquation au sein de la DAB bank.

Limitation des risques

Dans le cadre de la limitation des risques, des systèmes et des procédures appropriés aux risques sont développés pour limiter ceux-ci. Pour les risques quantifiables, l'indication de montants limites est nécessaire. Il faut s'assurer que toutes les transactions soient imputées immédiatement sur les limites correspondantes et que les opérations de crédit le soient le plus rapidement possible, toutefois au moins le même jour, et que chaque opérateur ou responsable de la division « Marché » soit informé à court terme des limites pertinentes pour son champ d'activité et de leur utilisation actuelle. En ce qui concerne les types de risques non quantifiables, la propension au risque est documentée par des explications appropriées. Toutes les limites sont déterminées dans le cadre du calcul de la capacité de l'établissement à supporter des risques, conformément aux exigences minimales pour les transactions et les opérations de crédit, et leur conformité avec les capitaux propres de la banque est évaluée au moyen de structures de limites uniformes (décomposées jusqu'au niveau de limites pour risques individuels).

Gestion active des risques

Dans le cadre de la gestion des risques, des stratégies et des décisions appropriées pour limiter les risques sont prises sur la base des informations disponibles relatives aux risques, la gestion des risques pouvant toutefois être effectuée de manière active ou passive. La gestion active des risques utilise des instruments appropriés pour limiter les risques (par ex. diversification des risques, transfert des risques, prévention des risques) afin d'influencer le ratio risque/rendement

aussi bien au niveau des transactions individuelles que des portefeuilles. Le but de la gestion passive des risques est d'influencer les causes de risque, aussi bien au niveau des transactions individuelles que des portefeuilles en appliquant des stratégies évitant ou diminuant le risque (par ex. en limitant certains volumes ou en fixant des conditions plus avantageuses pour les nouvelles opérations).

Surveillance des risques

La surveillance des risques comprend la surveillance continue des limites de risque à tous les niveaux de limitation de risques quantitatifs, la vérification du profil de risque général ainsi que le contrôle qualitatif de tous les types de risques. Pour les risques opérationnels, les responsables concernés procèdent à une vérification régulière des systèmes, des processus, des produits et des activités relativement aux risques potentiels pour les opérations courantes.

Reporting des risques

Les décideurs – le Conseil de surveillance, le Directoire, les responsables de divisions/d'unités concernés, les personnes compétentes – reçoivent le plus rapidement possible les informations pertinentes en termes de risque. De telles informations comprennent aussi bien des comptes rendus réguliers que des notifications individuelles signalant des risques pour des raisons spéciales et/ou pour cause d'événements particuliers. Outre le compte rendu interne de la DAB bank, la signalisation des risques comprend aussi l'information des organes externes de surveillance tels que l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire, les directions régionales de la Bundesbank et les commissaires aux comptes.

Le Directoire de la DAB bank assume l'entière responsabilité du processus de risque décrit. En outre, il garantit que les instruments nécessaires à la surveillance des risques – notamment dans le cadre d'un concept de reporting efficace et adapté au système de limite – soient conçus en tenant compte de l'exigence de rentabilité.

Tandis que la direction, les responsables de la gestion des risques et les responsables du contrôle de gestion des risques sont impliqués directement dans le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques, l'audit interne surveille tout le processus de manière indépendante. Il examine, dans le cadre de contrôles réguliers, la régularité et la fiabilité de ce processus de risque.

Définition des catégories de risques pertinentes

Catégories de risques pertinentes

Au sein de la DAB bank, nous distinguons les catégories de risques suivantes :

- Risque de contrepartie
- Risque du marché
- Risque opérationnel
- Risque commercial
- Risque stratégique
- Risque de réputation
- Risque d'illiquidité

D'autres catégories de risques ne sont pas pertinentes pour la DAB bank.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie décrit le risque de perte de valeur suite à la défaillance ou à la dégradation de la cote de crédit de clients. Chez la DAB bank, il comprend le risque classique de crédit, le risque de contrepartie et de l'émetteur ainsi que le risque souverain.

Le risque de crédit englobe les pertes de valeur possibles sur le marché du crédit commercial. Ce risque est pris en compte par la constitution de provisions pour risques de crédit.

Le risque de l'émetteur désigne le risque de perte de valeur de titres ou celui de non-exécution de droits découlant de titres suite à la dégradation de la cote de crédit de l'émetteur ou à la défaillance de ce dernier.

Le risque de contrepartie comprend le risque de non-règlement et de réapprovisionnement. Il y a risque de non-règlement lorsque la contrepartie manque à ses obligations de livraison ou de paiement alors que la banque a déjà honoré son engagement. Un risque de réapprovisionnement apparaît dans toutes les opérations au cours desquelles la date de conclusion de la transaction et celle de son règlement divergent. Le risque est alors qu'un engagement de la banque doit être couvert à des conditions éventuellement défavorables sur le marché, du fait de la défaillance de la contrepartie.

Le risque souverain désigne le risque que des créances découlant d'opérations transfrontalières et/ou d'opérations en devise étrangère ne soient pas payées suite à des mesures prises par un Etat souverain pour des raisons politiques ou économiques. Le risque souverain comprend les risques de cours de change et de transfert.

Risque du marché

Le risque du marché décrit le risque de perte de valeur de nos positions résultant de variations des prix du marché ou de paramètres influant sur les prix. Chez la DAB bank, il comprend le risque lié aux variations des taux d'intérêt, celui lié aux variations du cours des actions et enfin le risque lié aux opérations en devises étrangères.

La DAB bank calcule, gère et surveille à l'échelle du groupe le risque du marché.

Risque opérationnel

Les risques opérationnels représentent les risques de pertes dues à des processus internes et externes erronés, à une erreur humaine, à des défaillances techniques

ou des événements externes. Cette définition comprend aussi les risques juridiques.

Risque commercial

Le risque commercial est l'écart négatif possible entre la valeur réelle d'une entreprise et la valeur attendue en raison de variations imprévues des marges et/ou des volumes d'activité. Les risques commerciaux peuvent résulter avant tout de la nette dégradation des conditions du marché, de changements de la position concurrentielle ou du comportement de la clientèle mais aussi de modifications des conditions générales juridiques.

Risque stratégique

Le risque stratégique apparaît lorsque la direction ne reconnaît pas à temps ou n'évalue pas correctement des évolutions et des tendances importantes dans le secteur bancaire. Ceci peut par conséquent déboucher sur des décisions de principe qui s'avèrent, ex post, désavantageuses en ce qui concerne la réalisation des objectifs d'entreprise à long terme et sont en partie difficilement réversibles.

Un cas particulier du risque stratégique est le risque commercial qui tient compte des différences entre le résultat et la tendance prévue.

Risque de réputation

Il y a risque de réputation lorsqu'une publicité négative concernant la pratique et les relations commerciales de la banque porte préjudice, à tort ou à raison, à la confiance placée dans l'intégrité de l'établissement.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité comprend le risque d'illiquidité de l'entreprise et le risque d'illiquidité du marché.

Le risque d'illiquidité de l'entreprise désigne le risque d'atteindre, dans la gestion des liquidités, des taux de refinancement supérieurs (jusqu'à l'illiquidité) ou des taux de placement inférieurs aux taux standards (taux de marché +/- spread) de la banque.

Le risque d'illiquidité du marché désigne le risque que l'engagement de la banque dans un produit ne soit pas réalisable sans une variation significative de la valeur au cours d'une période donnée.

Méthodes de gestion des risques

L'identification et l'évaluation détaillées et correctes des risques constituent la base de la gestion des risques auxquels la DAB bank est exposée. Des méthodes quantitatives et qualitatives sont utilisées pour déterminer de manière adéquate, complète et cohérente le profil de risque de la DAB bank.

Les procédures appliquées chez la DAB bank pour l'identification, la mesure et l'analyse des risques sont en conformité avec les standards du groupe HVB afin de garantir l'adéquation et la cohérence des procédures aussi bien au sein de la DAB bank que du groupe :

- Les limites de risque s'orientent dans la mesure du possible en fonction du potentiel de perte.
- Les pertes attendues et le risque de pertes inattendues sont calculés à l'aide de méthodes statistiques qui sont toujours actualisées.
- La validité de toutes les méthodes statistiques utilisées est constamment vérifiée par ce qu'on appelle un « backtesting ».
- La gestion des risques et le contrôle de gestion des risques travaillent en coopération et mettent leur savoir respectif au service du développement de standards appropriés pour la quantification des risques à l'échelle de la banque.

Les risques non quantifiables sont analysés à l'aide d'une série de critères qualitatifs qui ont été sélectionnés au moyen de procédures appropriées et font l'objet d'une surveillance sévère.

La DAB bank mesure tous les types de risques – à l'exception du risque d'illiquidité, qui est géré comme stricte condition préalable, du risque stratégique (on mesure ici le risque commercial) et du risque de réputation – d'après un calcul de la « Value-at-Risk » lors duquel on mesure les futures pertes potentielles à l'échelle du groupe sur la base d'une durée de portage d'un an définie de façon cohérente et d'un niveau de confiance de 99,95 %. Lors de cette agrégation, on tient compte de facteurs diminuant les risques et pouvant établir des corrélations aussi bien au sein de catégories de risques spécifiques que parmi différentes catégories de risques. Une couverture du risque au moins égale au capital-risque total calculé doit être maintenue.

Le risque d'illiquidité, le risque stratégique et le risque de réputation ne sont pas évalués d'après la théorie de la probabilité. Les instruments de mesure utilisés pour cela sont présentés dans les paragraphes correspondants du rapport.

Développement de la surveillance et de la gestion des risques

Nos méthodes de mesure et de surveillance des risques sont soumises à un processus permanent de développement et d'amélioration. Celui-ci résulte aussi bien de nos propres exigences élevées en matière de qualité que des exigences accrues fixées par la loi – notamment prudentielles – dont nous tenons compte.

Gestion du capital-risque

Adéquation du capital économique et capacité à supporter des risques

L'objectif de notre gestion du capital-risque est d'optimiser l'allocation des capitaux propres disponibles dans l'optique du rapport risque/rendement et de garantir à tout moment la capacité de la DAB bank à supporter des risques.

Par actifs de couverture du risque, nous entendons les ressources figurant au passif du bilan et dont nous disposons pour combler les pertes. Les actifs de couverture du risque de la DAB AG s'élevaient à 152,8 millions d'euros en fin d'année 2005 (contre 149,1 millions d'euros l'année précédente). Avec un capital-risque agrégé de 62,4 millions d'euros, il en résulte, pour la DAB AG, un taux d'utilisation des actifs de couverture du risque de 40,8 %. Les actifs de couverture du risque de la direktanlage.at s'élevaient à 15,2 millions d'euros en fin d'année 2005 (contre 11,9 millions d'euros l'année précédente). Avec un capital-risque agrégé de 9,4 millions d'euros, il en résulte, pour la direktanlage.at, un taux d'utilisation des actifs de couverture du risque de 61,8 %.

Le capital-risque requis à l'avenir par les secteurs d'activité est établi, en étroite interaction entre la division Contrôle de gestion des risques et les unités opérationnelles, dans le cadre du processus annuel de planification, en tenant compte des actifs de couverture du risque, des potentiels de risques calculés et de la politique actuelle de gestion des risques, avant d'être adopté par le Directoire. Les chiffres du capital-risque sont inclus dans les instruments de gestion et de reporting de la banque. Une comparaison des chiffres prévus et des chiffres réels est effectuée chaque trimestre puis communiquée au Directoire.

Le capital-risque agrégé est soumis chaque trimestre à une analyse de la capacité de la banque à supporter des risques ; pour cela, on le compare aux actifs de

couverture du risque dont nous disposons en tenant compte des effets de diversification.

A la fin de l'exercice du rapport, les potentiels de risque et l'utilisation des limites définies se présentaient de la manière suivante pour les deux sociétés du groupe :

en millions d'euros	Capital-risque	Besoins en capital-risque	Utilisation	Capital-risque	Besoins en capital-risque	Utilisation
	31.12.05	31.12.05		31.12.04	31.12.04	
Risque du marché						
dont l'Allemagne	33,2	19,7	59 %	22,5	9,6	43 %
dont l'Autriche	5,0	4,9	98 %	2,9	2,2	73 %
Risque de contrepartie						
dont l'Allemagne	15,5	9,2	59 %	15,5	6,9	45 %
dont l'Autriche	1,5	1,2	80 %	3,0	2,2	76 %
Risque commercial						
dont l'Allemagne	42,5	17,6	41 %	42,5	22,9	54 %
dont l'Autriche	3,5	2,1	59 %	4,0	3,1	78 %
Risque opérationnel						
dont l'Allemagne	32,0	15,9	50 %	32,0	15,6	49 %
dont l'Autriche	2,5	2,3	92 %	2,6	2,5	96 %

Coefficients de performance basés sur le capital

La gestion active du capital a pour but d'optimiser le profil risque/rendement du groupe. L'objectif est de parvenir en 2007 à un rendement avant impôts de 30 % sur les capitaux propres de la DAB bank.

Nous évaluons les différentes entreprises du groupe d'après leur résultat en tenant compte de leur contribution au risque. Pour cela, le contrôle de gestion des risques mesure la part relative des sociétés du groupe dans le risque du groupe. Actuellement, nous utilisons les actifs à risques comme mesure du risque. Dans les prochaines phases de développement, on utilisera le capital conformément

aux exigences d'adéquation des fonds propres de Bâle II et dans la phase finale de développement le capital-risque économique. Des capitaux propres sont attribués à chaque société du groupe en fonction de la part relative de la société en question dans le risque global du groupe.

Le Contrôle de gestion des risques effectue ces analyses chaque trimestre et prépare les résultats pour la réunion du Directoire.

Catégories de risques en détail

Risque de contrepartie

Gestion des risques

La gestion du risque de contrepartie repose sur un concept intégré de principes clairement définis, de structures de compétences et de procédures d'évaluation des risques.

En ce qui concerne le risque de crédit, la séparation fonctionnelle et disciplinaire de la vente (= marché) et du crédit (= back office) est assurée, sur le plan organisationnel, à tous les niveaux des divisions de la DAB bank octroyant le crédit. Compte tenu de cela et en raison de nos connaissances professionnelles spécifiques aux branches d'activité, aux produits et aux pays, la grande qualité de la décision concernant le crédit – et donc la décision concernant la prise de risque – est garantie à tout moment.

Le risque de contrepartie et de l'émetteur résulte exclusivement de nos activités de transactions. La gestion du risque de contrepartie a lieu en conséquence dans les divisions Transactions, Trésorerie et Produits ainsi que Transactions b-to-b.

Les risques souverains jouent dans l'ensemble un rôle secondaire chez la DAB bank. Des risques souverains peu importants surviennent aussi bien au

niveau du crédit que des transactions. Leur gestion incombe donc aux responsables des portefeuilles correspondants.

Surveillance des risques

Pour calculer notre risque de crédit, nous utilisons aussi bien des critères quantitatifs que des facteurs qualitatifs.

La surveillance des risques de contrepartie découlant de transactions (risques de contrepartie, risques de l'émetteur et risques souverains) est effectuée via un système uniforme de limites qui limite le potentiel de perte découlant de risques de contrepartie liés aux transactions. Les limites de risque sont approuvées chaque année par le Directoire et ne doivent pas être dépassées.

Dans la logique de limitation des risques de contrepartie de la DAB bank, on fait en principe la différence entre :

- les limites de « Credit-Value-at-Risk » qui sont déterminées par le concept de capacité de la DAB bank à supporter des risques. Le risque de contrepartie devant être comparé à ces limites est calculé chaque trimestre à l'aide du modèle de portefeuille de la HVB. L'utilisation de ces limites fait l'objet d'un compte rendu trimestriel.
- les limites de volume ou d'équivalence risque qui sont définies pour les émetteurs, les contreparties et les pays ; le calcul des risques de l'émetteur et de contrepartie est effectué chaque jour ouvrable bancaire, celui des risques souverains chaque mois. Un compte rendu mensuel fait état des limites et des taux d'utilisation de celles-ci.

Lorsque des limites de risque de contrepartie et de l'émetteur sont dépassées, on enclenche immédiatement un processus d'indexation et on surveille les mesures prises pour réduire les positions affectées à un niveau s'inscrivant dans les limites définies.

La direction est informée chaque mois de l'évolution des risques de contrepartie, de l'émetteur et des risques souverains ainsi que de l'utilisation des limites établies pour ces risques.

Pour la mesure et la gestion quotidiennes des risques, nous quantifions les risques de contrepartie, ceux de l'émetteur et les risques souverains en fonction du type de risque et de produit à l'aide des valeurs vénales, des valeurs nominales ou de valeurs forfaitaires.

Chaque trimestre, nous calculons, dans le cadre de la surveillance des risques de contrepartie, une « Credit-VaR ». Celle-ci établit l'écart négatif maximal entre la perte réelle et la perte prévue, lequel, avec une probabilité de 99,95 %, ne sera pas dépassé au cours des douze prochains mois. Pour calculer la « Credit-VaR », nous utilisons un modèle de risque de contrepartie développé par la maison mère du groupe.

Evolution du risque de contrepartie en 2005

Les risques de contrepartie inhérents au portefeuille de transactions de la DAB bank pour propre compte et pour ses clients au 31 décembre 2005 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée :

Les tableaux suivants fournissent notamment des informations détaillées concernant les valeurs et vénales de toutes les opérations sur des produits dérivés de la DAB bank.

Opérations sur les marchés dérivés au 31 décembre 2005

en k€	Durées résiduelles			Montant nominal		Valeurs vénales
	Jusqu'à 1 an	Jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Somme	Risque de contrepartie	
Opérations sur taux d'intérêt	-	1.116	21.293	22.408	354	-
Produits OTC (de gré à gré)						-
Opérations négociées en bourse						
Contrats à terme de taux d'intérêt	-	1.116	12.520	13.636	260	-
Options sur contrats à terme de taux d'intérêt	-	-	8.772	8.772	93	-
Opérations sur devises	442.13			480.93		
	5	38.803	-	8	15.763	-
Produits OTC (de gré à gré)						
Opérations de change à terme	442.13			480.93		
	5	38.803	-	8	15.763	-
Options de change	-	-	-	-	-	-
- achats	-	-	-	-	-	-
- ventes	-	-	-	-	-	-
Autres contrats de change	-	-	-	-	-	-
Opérations négociées en bourse						
Contrats à terme sur devises	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions / indices	154.56			159.40		
	3	4.595	-	7	8.506	-
Produits OTC (de gré à gré)						
Swaps d'indices/actions	-	-	-	-	-	-
Options sur indices/actions	-	-	-	-	-	-
- achats	-	-	-	-	-	-
- ventes	-	-	-	-	-	-
Autres contrats sur indices/actions	-	-	-	-	-	-
Opérations négociées en bourse						
Contrats à terme d'indices/actions	7.045	-	-	7.045	500	-
Options sur indices/actions	147.76			152.36		
	8	4.595	-	2	8.006	-
Total	596.94			662.75		
	7	44.513	21.293	4	24.622	-

Type de contreparties				
en k€	Montant nominal		Risque de contrepartie	
	2005	2004	2005	2004
Banques OECD	331.377	246.183	3.910	1.754
Autres entreprises et particuliers	331.377	246.183	20.712	9.347
Somme	662.754	492.366	24.622	11.101

Risque du marché

Gestion des risques

La division Transactions, Trésorerie et Produits est chargée de la gestion du risque de marché de la DAB bank. La gestion du risque de marché de la direktanlage.at est effectuée de manière décentralisée. Les unités correspondantes sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le Directoire relativement à la gestion des risques de marché en tenant compte des exigences réglementaires et des processus relatifs aux risques de marché définis à l'échelle de la banque.

En ce qui concerne le risque de marché, la gestion et la surveillance sont séparées à tous les niveaux sur le plan fonctionnel et organisationnel.

Surveillance des risques

La surveillance des risques courus dans le portefeuille d'investissements et le portefeuille de négociation est effectuée via un système cohérent de limites qui limite le potentiel de perte découlant de risques du marché. Les limites de risque sont approuvées chaque année par le Directoire et ne doivent pas être dépassées.

Lorsque des limites de risque sont dépassées dans les sous-portefeuilles, on enclenche immédiatement un processus d'indexation et on surveille les mesures prises pour réduire les positions affectées à un niveau s'inscrivant dans les limites

définies. En 2005, aucun dépassement de limite notable ne s'est produit. La division Contrôle de gestion des risques de marché a à tout moment accès directement aux systèmes de front office utilisés dans les transactions et surveille ainsi, au besoin aussi pendant la journée, la situation de risque et le respect des limites.

Le Directoire est informé chaque jour de l'évolution du risque de marché, des taux d'utilisation des limites ainsi que des pertes et profits. Il est informé chaque mois des résultats des analyses de risques, notamment des résultats du backtesting et du stresstesting.

Pour la mesure et la gestion quotidiennes des risques, nous calculons la « Value-at-Risk » sur la base d'un niveau de confiance de 99 % et d'une durée de portage d'un jour. Pour le calcul et l'allocation du capital-risque nécessaire pour les risques de marché, cette « Value-at-Risk » est augmentée, par analogie aux autres catégories de risques, à un niveau de confiance de 99,95 % et à une durée de portage d'un an en tenant compte de tous les effets de portefeuille.

Afin de calculer la « Value-at-Risk » pour les risques de variations des taux d'intérêt et pour les risques de variations des cours des actions de la DAB bank AG, nous recourons à une simulation historique moderne. L'adéquation de la méthode de mesure des risques est vérifiée par un backtesting régulier au cours duquel les valeurs de « Value-at-Risk » calculées sont comparées aux variations des valeurs vénales calculées sur la base des positions correspondantes. Les résultats du backtesting confirment la grande qualité de notre modèle concernant les risques.

Nous utilisons comme autre stratégie, pour les risques liés aux opérations en devises étrangères ainsi que pour les risques de notre filiale liés aux variations des taux d'intérêt et des cours des actions, une approche statistique avec différentes hypothèses conservatrices (entre autres une observation séparée des devises, négligence des effets de corrélation diminuant le risque).

En plus du calcul de la « Value-at-Risk », nous effectuons régulièrement des stresstests qui indiquent le potentiel de perte de nos risques de marché en cas de fluctuations extrêmes du marché et d'événements exceptionnels. Les scénarios examinés vont de simples chocs des taux d'intérêt à l'effondrement de toutes les corrélations.

Evolution du risque du marché en 2005

Les risques de marché inhérents au portefeuille de transactions pour propre compte de la DAB bank au 31 décembre 2005 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée :

Risque du marché		
en millions d'euros	31.12.2005	31.12.2004
l'Allemagne		
VaR totale	19,7	9,6
Limite	33,2	22,5
Utilisation	59 %	43 %
Risque lié aux variations des taux d'intérêt		
Limite	10,7	3,9
Utilisation	17,4	7,5
Risque lié aux variations du cours des actions		
Limite	12,7	3,0
Utilisation	65 %	23 %
Risque lié aux opérations en devises étrangères		
Limite	0,7	0,1
Utilisation	3,2	0,8
l'Autriche		
VaR totale	4,9	2,2
Limite	5,0	2,9
Utilisation	98 %	76 %

Risque opérationnel

Gestion des risques

La gestion des risques opérationnels est de la responsabilité des secteurs d'activité correspondants ou de nos divisions de services qui orientent leurs activités d'après un processus de gestion des risques opérationnels assisté par un outil informatique, défini à l'échelle de la banque et mis en place en 2005. Ce processus satisfait aussi aux exigences de Bâle II, notamment aux « Sound Practices for the Management and Supervision of Operational Risk ».

Surveillance des risques

Dans le cadre d'un reporting régulier, le Directoire est informé continuellement par le Contrôle de gestion des risques de l'évolution des principaux risques opérationnels identifiés ainsi que de l'importance des pertes survenues, ce qui lui sert de base pour prendre des mesures éventuellement nécessaires. Pour la mesure du risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard définie d'après les principes prudentiels.

Evolution du risque opérationnel en 2005

Les risques opérationnels de la DAB bank au 31 décembre 2005 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée :

Risque opérationnel		
en millions d'euros	31.12.2005	31.12.2004
l'Allemagne		
Risque	15,9	15,6
Limite	32,0	32,0
Utilisation	50 %	49 %
l'Autriche		
Risque	2,3	2,5
Limite	2,5	3,0
Utilisation	92 %	96 %

Risque commercial

Gestion des risques

En tant que partie de la gestion des revenus et des coûts, la gestion opérationnelle des risques commerciaux est de la responsabilité des différents responsables des centres de coûts.

Surveillance des risques

Les risques commerciaux sont mesurés par la division Contrôle de gestion des risques qui en examine la plausibilité.

La mesure du risque commercial est effectuée aussi sur la base d'une « Value-at-Risk ». A cette fin, les volatilités des revenus et des coûts sont relevées au niveau des divisions du groupe et condensées, en tenant compte de corrélations, en une « Value-at-Risk » qui représente les fluctuations possibles de la valeur de l'entreprise s'accompagnant du risque commercial.

Les résultats de la mesure des risques sont communiqués régulièrement au Directoire.

Evolution du risque commercial en 2005

Les risques commerciaux de la DAB bank au 31 décembre 2005 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée :

Risque commercial		
en millions d'euros	31.12.2005	31.12.2004
l'Allemagne		
Risque	17,6	22,9
Limite	42,5	42,5
Utilisation	41%	54%
l'Autriche		
Risque	2,1	3,1
Limite	3,5	4,0
Utilisation	58%	78%

Au cours de l'année du rapport, nous avons mis l'accent sur une gestion des coûts toujours rigoureuse et sur l'augmentation de notre rentabilité.

Autres risques

Gestion des risques

Parmi les autres risques, on compte les risques non quantifiables tels que les risques stratégiques, les risques de réputation et les risques d'illiquidité. En tant que partie de la gestion d'entreprise, la gestion des risques stratégiques et des risques de réputation de la DAB bank entre dans le domaine de responsabilité du Directoire. Les risques d'illiquidité sont gérés de manière centrale par la division Transactions, Trésorerie et Produits.

Surveillance des risques

Ces risques sont recensés en premier lieu par des moyens qualitatifs au sein de la DAB bank. C'est dans ce but qu'ont lieu une observation continue de l'environnement national et international ainsi que la vérification permanente de notre propre positionnement stratégique.

Dans le cadre de notre planification à long terme, le Directoire vérifie régulièrement la stratégie de la banque. Si besoin est, il est possible de réagir aux modifications des conditions générales en adaptant le modèle commercial ou les processus commerciaux. Lors de l'élaboration de telles initiatives stratégiques, une concertation étroite a lieu entre le Directoire et le Conseil de surveillance.

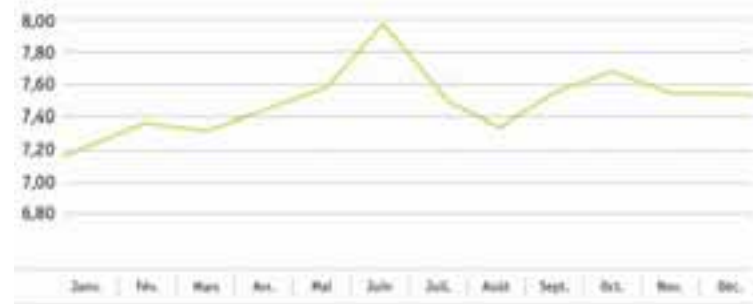
La gestion de la réputation de la DAB bank est également assumée par le Directoire du groupe. A cet égard, celui-ci essaie, à l'aide de mesures de communication modernes (telles que l'analyse de la résonance médiatique), d'identifier les sujets potentiellement conflictuels, d'estimer leur dynamique éventuelle et d'influencer suffisamment tôt cette dynamique par des mesures de communication.

Le risque d'illiquidité est géré par le coefficient de la règle d'adéquation des liquidités II qui est établi et surveillé pour une période inférieure à un mois.

Evolution des autres risques en 2005

Le coefficient de la règle d'adéquation des liquidités II pour la plage d'échéances I, utilisé pour garantir à tout moment la solvabilité de la banque, était toujours supérieur à 7 depuis le début de l'année et dépassait ainsi nettement la valeur minimale de 1 devant être notifiée aux autorités chargées de la réglementation. En fin d'année, le coefficient s'élevait à 7,54 comme le mois précédent.

Principe II / Coefficient de liquidité 2005



Chances de croissance et risques

La gestion prudente des chances et des risques est un facteur essentiel pour le succès d'une entreprise. Pour la DAB bank, la réussite de l'entreprise dépend de manière déterminante des risques commerciaux et opérationnels.

En 2006 – comme dans le passé – on mettra l'accent sur les risques commerciaux et les risques opérationnels. Sur la base de la planification annuelle, nous nous attendons à ce que le risque global de la DAB bank augmente, compte tenu notamment de l'augmentation du volume des dépôts et de l'introduction de nouveaux produits dans les opérations de crédit et les transactions, et qu'il soit en conformité avec notre stratégie de croissance rentable.

>> Rapport prévisionnel

En 2006, l'économie mondiale se développera vigoureusement. Les pôles de croissance sont toujours les Etats-Unis, la Chine et les pays émergents asiatiques. Les pays d'Europe centrale et de l'Est affichent, certes, des taux de croissance élevés – en raison du processus de rattrapage/de convergence – mais ils sont toutefois trop petits en tant que région pour assumer le rôle d'une locomotive économique mondiale. A moyen terme, on prévoit un taux de croissance mondial moyen d'au moins 3 % par an. La dépendance à l'égard d'une ou de deux locomotives conjoncturelles reste, en 2006 aussi, un risque latent qui peut influencer sensiblement la dynamique de la croissance.

Pour l'UME et l'Allemagne, l'optimisme est modéré quant à leur développement économique en 2006. Les signes conjoncturels positifs se sont renforcés notamment au deuxième semestre 2005. D'après les estimations actuelles, cette tendance se poursuivra et se stabilisera en 2006. Les bases de la croissance sont avant tout des exportations en hausse et la consolidation de la consommation privée dans le cadre d'investissements en progression. Les exportations restent le fer de lance, notamment en Allemagne. La demande intérieure évoluera de manière positive – portée également par la « conjoncture exceptionnelle » liée à la Coupe du monde de football. Ces impulsions positives ne se répercuteront pourtant pas notablement sur la situation du marché de l'emploi. En raison des programmes de réduction des coûts des dernières années, de nombreuses entreprises sont en mesure de répondre aux augmentations de la demande sans développer les capacités.

Les entrées en bourse en majeure partie réussies en 2005 ont nettement amélioré la possibilité pour de nombreuses entreprises d'accéder aux marchés des capitaux. Il faut donc s'attendre ici à une nouvelle relance en 2006.

La forte hausse des prix du pétrole brut et d'autres matières premières ainsi qu'une demande intérieure en baisse sont toujours des risques importants pouvant avoir une influence négative sur la croissance. Pour l'Autriche, nous nous attendons à des taux de croissance restant stables et dépassant en moyenne ceux des autres pays de l'UE.

La DAB bank continuera, en 2006 aussi, à développer sa croissance. Des facteurs d'influence essentiels restent :

- L'évolution des marchés boursiers et des transactions
- L'évolution des taux d'intérêt
- Les volumes des encours gérés
- L'augmentation de la clientèle
- La consolidation du marché

Evolution des marchés boursiers/des transactions

Une évolution positive sur les marchés boursiers se répercute dans différents domaines. Une hausse des cours conduit à une augmentation du volume des transactions et des comptes. La volatilité des marchés boursiers ou de titres individuels a une influence essentielle sur l'évolution des activités. Une dérive latérale des indices directs importants réduit l'intérêt des investisseurs étant donné que, dans ces conditions, les perspectives de hausse du cours des actions et de plus-values sont limitées. Une volatilité élevée vers le haut ou le bas conduit par contre en règle générale à une nette augmentation des opérations boursières. L'évolution du nombre des transactions réalisées aussi bien pour la clientèle actuelle que pour de nouveaux clients a la plus grande influence sur le montant du produit net des commissions.

Evolution des taux d'intérêt

L'évolution des taux d'intérêt produit aussi des effets différents. Des taux d'intérêt en hausse augmentent en principe nos coûts de refinancement et de remboursement du capital, offrent toutefois la possibilité d'élargissement des marges dans le cadre d'ajustements des taux d'intérêt. Les effets de taux d'intérêt en hausse sur le comportement des clients sont variés. Tandis que les dépôts deviennent plus attrayants en raison d'un taux d'intérêt de base supérieur, les opérations de crédit sont en principe pénalisées par le renchérissement du crédit. Des taux d'intérêt en baisse produisent l'effet inverse.

Volumes des encours gérés

L'encours géré est influencé par deux leviers de commande essentiels. D'une part, une évolution positive des marchés boursiers et par conséquent des cours provoque une augmentation des volumes traités. D'autre part, un environnement de marché positif rend les placements plus attractifs et conduit à des afflux de capitaux. A cet égard, les commissions retenues sur le volume d'actifs en portefeuille ainsi que les nouvelles opérations conclues ont une incidence sur le résultat de la DAB bank.

Augmentation de la clientèle

Une augmentation continue de la clientèle est la base du développement du succès commercial. Un nombre supérieur de clients implique des transactions plus nombreuses et régulières ainsi qu'un afflux de capitaux, ce qui a pour effet d'augmenter le bénéfice de la société. En élargissant son éventail de produits et de services, la DAB bank voit deux approches pour augmenter sa clientèle : les services de courtage qui constituent son activité de base et sa commercialisation active.

Consolidation du marché

Après une baisse de plusieurs années sur les places boursières, le marché se trouve dans une phase de consolidation. En développant son modèle commercial initial, la DAB bank s'est créé une très bonne position de départ pour participer activement au processus de consolidation à venir. Le meilleur exemple de cela est l'acquisition de la FSB FondsServiceBank GmbH.

Perspectives pour 2006

Pour l'exercice 2006, nous voulons augmenter notre résultat consolidé avant impôts d'environ 40 % pour le porter à 33 millions d'euros. A cet égard, nous nous attendons à ce que l'environnement boursier reste favorable. Outre un produit net des commissions supérieur, nous escomptons également une amélioration du produit net d'intérêts en raison du niveau des taux d'intérêt prévu.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons modernisé l'infrastructure de la DAB bank grâce à un vaste ensemble de projets et de mesures et l'avons adaptée en fonction des futurs défis. Au premier semestre 2006, nous achèverons nos opérations d'envergure par l'intégration complète de la FondsServiceBank. Nous aurons ainsi créé la base d'une croissance rentable continue pour tous les secteurs d'activité.

En outre, nous augmenterons encore considérablement la rentabilité de la DAB bank. Nous prévoyons de réduire le ratio coûts/revenus à moins de 80 % en 2006.

Outre l'élargissement de notre base de clients, nous nous concentrerons en 2006 particulièrement sur la clientèle en portefeuille. Nous voyons là des chances de croissance notables en raison des besoins des clients et de notre positionnement en tant que prestataire indépendant de services financiers innovants. A l'échelle du groupe, nous escomptons une augmentation de l'encours géré qui atteindra environ 28 milliards d'euros.

1. Augmentation du résultat consolidé avant impôts à 33 millions d'euros, soit une progression d'environ 40 % par rapport à l'année précédente
2. Réduction de 5 % du ratio coûts/revenus qui passera en dessous des 80 %
3. Augmentation de l'encours géré à 28 milliards d'euros

Produit net des commissions

Les transactions de titres, notamment dans le secteur Clientèle privée en Allemagne, constituent un facteur de croissance essentiel en ce qui concerne les produits des commissions. Ceci suppose au préalable un environnement positif des places boursières et du marché ainsi qu'une volatilité supérieure. Cette croissance sera soutenue en plus par nos activités commerciales.

Résultat financier

La BCE a entamé un retournement de tendance en 2005 en procédant à un premier relèvement des taux d'intérêt. Nous nous attendons en 2006 à d'autres mesures modérées concernant les taux d'intérêt. Dans le cas d'un volume de dépôts stable, nous escomptons une amélioration du produit net d'intérêts en 2006. Si le niveau des taux d'intérêt – notamment le calendrier concernant leurs ajustements – devait s'écarter de notre estimation, nous voyons là un risque pour notre bénéfice. Les dotations aux provisions pour risques continueront à évoluer dans des proportions inférieures à l'expansion des activités.

Charges générales d'exploitation

Nous adapterons les charges générales d'exploitation aux exigences accrues en matière de résultat. A cet égard, les charges générales d'exploitation augmenteront toutefois dans des proportions nettement inférieures aux améliorations attendues des revenus. Grâce à une gestion active et flexible des coûts, nous nous assurons en plus de pouvoir réagir, dans certaines limites, aux modifications ou dégradations des conditions du marché sans que le résultat ne soit affecté.

Perspectives pour les années suivantes

D'après les informations actuelles, nous nous attendons à ce que le marché connaisse une phase de consolidation en 2007. De ce fait, la dynamique conjoncturelle mondiale diminuera un peu dans l'ensemble. Tandis que le rythme de croissance se ralentira un peu aux Etats-Unis et en Chine, nous escomptons toujours une évolution conjoncturelle positive pour l'Europe. L'Institut allemand d'études économiques (Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung – DIW) s'attend à ce que le PIB réel mondial augmente en 2007 à un taux similaire à celui de 2006 (environ 2,75 %).

Après une évolution dynamique à la hausse, il se peut que les marchés des titres connaissent aussi une consolidation, si le développement économique reste inférieur aux prévisions, notamment aux Etats-Unis et en Chine.

D'après l'état actuel, nous estimons que le potentiel de croissance en Allemagne sera en 2007 un peu plus faible qu'en 2006. Le DIW s'attend à un taux de croissance annuel de 1,2 % pour 2007 contre 1,7 % en 2006. Cette légère baisse est marquée de manière déterminante par des effets d'anticipation au niveau de la consommation privée en raison de l'annonce de l'augmentation de la T.V.A.. Les mesures annoncées dans le contrat de coalition ont pour but de faire passer, en 2007, le taux de déficit public en deçà de la limite fixée dans le traité de la CE et de parvenir à une réduction considérable du déficit. D'après le DIW, les exportations continueront à profiter de la croissance de l'économie mondiale ainsi que de l'évolution favorable de la compétitivité tarifaire des prestataires allemands, ce qui donnera des impulsions aux investissements.

En tenant compte des prévisions modérées faites à propos de l'environnement du marché, nous portons un regard positif en direction de 2007. Nos objectifs d'entreprise pour les années à venir reposent sur les hypothèses suivantes :

- Durabilité de notre modèle commercial
Grâce à notre croissance qualitative et à l'augmentation des transactions indépendantes des marchés boursiers à plus de 50 %, notre modèle commercial a aussi du succès sur des marchés un peu moins dynamiques.
- Volatilité des marchés
Le comportement des clients en matière de placement n'est pas en entière corrélation avec l'évolution de la bourse. Notre modèle commercial se base sur la volatilité des places boursières indépendamment du niveau absolu des marchés.
- Augmentation significative du patrimoine
La nette croissance du patrimoine des ménages représente un facteur de réussite central pour notre modèle commercial. Dans le secteur Clientèle d'entreprises, on perçoit une augmentation des parts du patrimoine gérées par des conseillers indépendants. Nous avons l'intention de profiter très largement de ces tendances.
- Tendance à la prévoyance-vieillesse privée
Nous notons chez nos clients une tendance continue à constituer une prévoyance-vieillesse privée, ce que nous couvrons avec notre offre de produits.
- Tendance à la restructuration des portefeuilles
Nous voyons des impulsions de croissance se dégager de la tendance de la clientèle privée à restructurer les portefeuilles en passant des titres individuels à des fonds et des produits structurés. En effet, nous profitons très largement de cette tendance grâce à notre orientation stratégique et à notre compétence dans le domaine des opérations sur fonds et certificats.

Nous continuerons aussi à profiter résolument de toutes les chances de croissance se présentant à nous et à travailler à améliorer davantage encore notre

rendement de capitaux propres avant impôts (objectif RoE). Nous maintenons l'objectif fixé pour 2007 d'un rendement de capitaux propres avant impôts de 30 %.

Indépendamment des tendances de l'économie mondiale difficiles à prévoir aujourd'hui, les déclarations et estimations faites pour 2007 concernant l'environnement du marché sont aussi valables pour l'année suivante.

**Compte de résultat consolidé
selon IFRS**
pour la période du 01.01.2005 au
31.12.2005

en k€	Remarques	Rapport trimestriel 01.10.2005- 31.12.2005	Rapport trimestriel 01.10.2004- 31.12.2004	Période cumulée 01.01.2005- 31.12.2005	Période cumulée 01.01.2004- 31.12.2004
Produits d'intérêts	21	18.497	15.771	76.871	75.401
Charges d'intérêts	21	9.222	7.769	36.289	30.324
Produits nets d'intérêts	21	9.275	8.002	40.582	45.077
Dotations aux provisions pour risques de crédit	22	-227	-1.312	-115	-1.137
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit		9.502	9.314	40.697	46.214
Produits des commissions	23	55.155	24.578	156.650	98.221
Charges de commissions	23	23.567	6.610	56.526	26.403
Produits nets des commissions	23	31.588	17.968	100.124	71.818
Résultat des opérations boursières	24	1.195	419	2.662	1.288
Résultat des placements financiers	25	-5.013	-389	-12.303	-12.748
Charges de personnel	26	10.146	8.196	37.523	29.658
Autres frais administratifs	26	18.737	15.136	70.539	59.174
Dotations aux amortissements et aux provisions	26	-473	2.101	8.704	7.298
Charges générales d'exploitation	26	28.410	25.433	116.766	96.130
Frais de restructuration/d'intégration	27	-	-	3.400	-
Résultat des autres produits/charges	28	-1.184	2.466	4.525	7.157
Amortissements sur fonds de commerce	29	-	368	-	1.472
Résultat des autres produits/charges d'exploitation	30	381	-3	8.352	-12
Résultat avant impôts		8.059	3.974	23.891	16.115
Impôts sur les bénéfices	31	1.323	-10.361	4.623	-8.634
Bénéfice net de l'exercice		6.736	14.335	19.268	24.749
Dotation aux réserves constituées sur bénéfices		5.734	13.471	5.734	13.471
Bénéfice consolidé	32	1.002	864	13.534	11.278
Résultat par action (non dilué)	33	0,09	0,19	0,26	0,33
Résultat par action (dilué)	33	-	0,19	-	0,33
Nombre moyen d'actions en circulation (non dilué)		75.187.007	75.187.007	75.187.007	75.187.007
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)		75.187.007	75.212.075	75.187.007	75.229.131

Actif

en k€	Remarques	Rapport annuel	Rapport annuel
		31.12.2005	31.12.2004
Caisse et banques centrales	35	46.122	34.163
Créances sur les établissements de crédit	8, 36	381.322	418.143
Créances sur la clientèle	8, 37	473.917	428.773
Provisions pour risques de crédit	9, 38	-3.327	-3.997
Actifs de transaction	10, 39	39.682	46.587
Immobilisations financières	11, 40	1.432.326	1.119.571
Immobilisations corporelles	12, 41	4.760	5.376
Immobilisations incorporelles	3, 14, 42	61.586	44.882
Créances fiscales sur les bénéficiaires	3, 20, 43	37.822	50.084
Autres actifs	44	36.334	24.951
Total de l'actif		2.510.544	2.168.533

**Bilan consolidé
selon IFRS**

au 31.12.2005

Passif

en k€	Remarques	Rapport annuel	Rapport annuel
		31.12.2005	31.12.2004
Dettes auprès des établissements de crédit	15, 45	102.252	77.900
Dettes sur la clientèle	15, 46	2.156.095	1.831.627
Passifs de transaction	16, 47	14.758	41.872
Provisions	17, 48	8.073	8.788
Dettes fiscales sur les bénéficiaires	3, 20, 49	9.986	17.543
Dettes diverses	18, 50	39.762	20.439
Capital subordonné	19, 51	10.002	8.154
Dettes		2.340.928	2.006.323
Capital souscrit	52	75.187	75.187
Réserve en capital		59.769	59.769
Réserves constituées sur bénéfices	3	21.320	15.584
Autre résultat global cumulé		-194	392
Bénéfice consolidé		13.534	11.278
Capitaux propres		169.616	162.210
Total du passif		2.510.544	2.168.533

**Evolution des fonds propres
selon IFRS**
pour la période du 01.01.2005 au
31.12.2005

en k€	Capital souscrit	Réserve en capital	Réserves constituées sur bénéfices	Autre résultat global cumulé	Bénéfice consolidé	Total
Au 01.01.2004	75.187	59.769	1.927*	-388	-	136.495
Changement d'évaluation d'instruments financiers sans incidence sur le résultat	-	-	-	392	-	392
Changement d'évaluation d'instruments financiers avec incidence sur le résultat	-	-	-	388	-	388
Variation découlant du bénéfice net de l'exercice	-	-	13.471	-	11.278	24.749
Distribution de dividende de la DAB bank AG	-	-	-	-	-	-
Variation due aux fluctuations monétaires et autres variations	-	-	186	-	-	186
Au 31.12.2004	75.187	59.769	15.584	392	11.278	162.210
Au 01.01.2005	75.187	59.769	15.584	392	11.278	162.210
Changement d'évaluation d'instruments financiers sans incidence sur le résultat	-	-	-	-586	-	-586
Changement d'évaluation d'instruments financiers avec incidence sur le résultat	-	-	-	-	-	-
Variation découlant du bénéfice net de l'exercice	-	-	5.734	-	13.534	19.268
Distribution de dividende de la DAB bank AG	-	-	-	-	-11.278	-11.278
Variation due aux fluctuations monétaires et autres variations	-	-	2	-	-	2
Au 31.12.2005	75.187	59.769	21.320	-194	13.534	169.616

* Conformément à l'IAS 8.42, nous avons compensé, sans incidence sur le résultat, les dettes fiscales sur les bénéfices d'un montant de 1.878 K€ portant sur l'exercice 2003 par les réserves constituées sur bénéfices. Les réserves constituées sur bénéfices de l'année précédente inscrites effectivement au 01.01.2004 s'élevaient au total à 49.000 euros.

Tableau des flux de trésorerie consolidé selon IFRS

pour la période du 01.01.2005 au 31.12.2005

en k€	2005	2004
Cash-flow des activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice*	10.903	24.749
Amortissements, corrections des valeurs et dotations pour créances	-88	-1.131
Amortissements hors acquisitions d'actifs immobilisés	8.704	12.030
Variations d'autres postes non monétaires	3.787	-12.774
Bénéfices/Pertes issu(e)s de la cession d'actifs immobilisés	12.303	12.748
Autres ajustements	-38.337	-43.080
Sous-total	-2.728	-7.458
Variation d'éléments d'actifs et de dettes afférents aux activités d'exploitation après redressement des opérations sans incidence sur les flux financiers		
Créances sur les établissements de crédit	44.424	-105.113
Créances sur la clientèle	-45.726	-43.694
Actifs de transaction	6.905	-14.529
Autres actifs issus des activités d'exploitation	-12.634	-2.789
Dettes auprès des établissements de crédit	24.352	-48.589
Dettes sur la clientèle	324.468	122.707
Passifs de transaction	-27.114	13.163
Autres passifs issus des activités d'exploitation	14.211	-4.556
Impôts sur les bénéfices versés	-2.245	-1.997
Intérêts & dividendes perçus	76.871	75.401
Intérêts versés	-36.289	-30.324
Trésorerie utilisée/générée par les activités d'exploitation	364.495	-47.778
Cash-flow des activités d'investissement		
Encaissements résultant de la cession d'actifs immobilisés	719	94.850
Décaissements liés à l'acquisition d'actifs immobilisés	-343.109	-31.884
Effets de la fusion d'entreprises	-132	-5.273
Trésorerie utilisée pour des investissements	-342.522	57.693
Cash-flow des activités de financement		
Variations des flux de trésorerie provenant de capital subordonné	1.848	2.000
Versements de dividendes	-11.278	-
Variations des flux de trésorerie provenant d'autres activités de financement	-584	966
Trésorerie utilisée/générée par les activités de financement	-10.014	2.966
Evolution des disponibilités due aux fluctuations des taux de change		
Augmentation / Diminution des disponibilités	11.959	12.881
Disponibilités au 01.01	34.163	21.282
Disponibilités au 31.12.	46.122	34.163

De plus amples informations concernant les flux de trésorerie figurent dans les notes (n°57).

* Conformément aux exigences de l'IAS 7, nous indiquons le bénéfice net de l'exercice 2005 sans le solde passif découlant de l'acquisition de la FondsServiceBank et enregistré avec incidence sur le résultat.

>> Déclarations (notes) relatives aux comptes annuels consolidés

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS SELON IFRS	68
MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	69
>> 1 Présentation uniforme des comptes consolidés	69
>> 2 Continuité	69
>> 3 Modification des méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes	69
>> 4 Périmètre de consolidation	69
>> 5 Principes de consolidation	70
>> 6 Conversion de devises.....	70
>> 7 Instruments financiers	71
>> 8 Créances.....	71
>> 9 Provisions pour risques de crédit.....	71
>> 10 Actifs de transaction	72
>> 11 Immobilisations financières	72
>> 12 Immobilisations corporelles	72
>> 13 Leasing (crédit-bail)	72
>> 14 Immobilisations incorporelles	72
>> 15 Dettes	73
>> 16 Passifs de transaction.....	73
>> 17 Provisions.....	73
>> 18 Autres passifs.....	73
>> 19 Impôts sur les bénéfices	73
>> 20 Exercice de droits discrétionnaires par la direction	74

DECLARATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	74
>> 21 Produit net d'intérêts	74
>> 22 Provisions pour risques de crédit	75
>> 23 Produit net de commissions	75
>> 24 Résultat des opérations boursières	75
>> 25 Résultat des placements financiers.....	75
>> 26 Charges générales d'exploitation	75
>> 27 Frais de restructuration et d'intégration	75
>> 28 Résultat des autres produits / charges d'exploitation	76
>> 29 Amortissements sur fonds de commerce	76
>> 30 Résultat des autres produits/charges	76
>> 31 Impôts sur les bénéfices	76
>> 32 Affectation des bénéfices (d'après le code de commerce allemand et la loi sur les sociétés par actions)	77
>> 33 Résultat par action	78
>> 34 Création de valeur	78
DÉCLARATIONS RELATIVES AU BILAN	78
>> 35 Caisse et banques centrales	78
>> 36 Créances sur les établissements de crédit	78
>> 37 Créances sur la clientèle.....	79
>> 38 Provisions pour risques de crédit	79
>> 39 Actifs de transaction	80
>> 40 Immobilisations financières	80

>> 41	Immobilisations corporelles	81	>> 59	Déclarations relatives aux instruments financiers d'après la norme IAS 32	92
>> 42	Immobilisations incorporelles	81	>> 60	Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG (sur la base du code de commerce allemand – HGB)	92
>> 43	Créances fiscales sur les bénéfices	82	>> 61	Concentrations essentielles d'actifs et de passifs	93
>> 44	Autres Actifs	82	>> 62	Engagements données et autres obligations	93
>> 45	Dettes auprès des établissements de crédit	82	>> 63	Appartenance au groupe	93
>> 46	Dettes sur la clientèle	83	>> 64	Déclaration du patronat	94
>> 47	Passifs de transaction	83	>> 65	Événements après le jour d'arrêté des comptes	94
>> 48	Provisions	83	>> 66	Declarations relatives aux relations avec des entreprises et personnes liées	94
>> 49	Dettes fiscales sur les bénéfices	84	>> 67	Ressources humaines	96
>> 50	Autres passifs	84	>> 68	Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	96
>> 51	Capital subordonné	85	>> 69	Changements au sein du Directoire et du Conseil de surveillance	98
>> 52	Capital souscrit	85	>> 70	Actions en portefeuille des membres du Directoire et du Conseil de surveillance	99
>> 53	Actions autodétenues	87	>> 71	Achats et ventes d'actions	99
>> 54	Opérations fiduciaires	88	>> 72	Relations entre le commissaire aux comptes et la DAB bank AG	99
>> 55	Actifs et dettes en devises étrangères	88	>> 73	Date de l'autorisation à la publication	99
>> 56	Transfert de garanties pour propres dettes	88			
	DÉCLARATIONS RELATIVES AUX FLUX DE TRÉSORERIE	88		GLOSSAIRE	103
>> 57	Tableau des flux de trésorerie	88			
	DÉCLARATIONS RELATIVES AU RAPPORT SECTORIEL	89			
>> 58	Rapport sectoriel	89			
	DÉCLARATIONS ANNEXES	92			

Comptes annuels consolidés selon IFRS

Les comptes annuels du groupe DAB bank ont été établis au 31 décembre 2005 selon les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la mesure où elles doivent être appliquées dans les Etats membres de l'UE (IFRS/UE). Outre les normes appelées IFRS, les IFRS comprennent les normes comptables internationales (IAS) ainsi que les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et du SIC (Standing Interpretations Committee). A compter du 1^{er} janvier 2005, nous avons appliqué, pour la première fois, les IAS remaniées dans le cadre du « Improvement Project » et publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) ainsi que les nouvelles IFRS.

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la DAB bank AG établit, d'après les IFRS, des comptes consolidés conformément au §315a al. 1 du code de commerce allemand en relation avec le §291 al. 3 phrase 1 n°1 dudit code. En outre, en établissant des comptes consolidés selon les IFRS, nous satisfaisons aux conditions d'admission au Prime Standard, segment du marché réglementé de la Deutsche Börse AG, et aux obligations consécutives à cette admission.

Hormis quelques exceptions, il existe une conformité fondamentale entre les normes IFRS et les règles de l'Union européenne concernant l'établissement des comptes. Ces exceptions n'ont pas eu de conséquences notables pour le groupe DAB bank.

Contrairement aux directives communautaires, les normes IFRS ne prescrivent que certaines déclarations minimales concernant la ventilation du bilan et du compte de résultat. Afin d'harmoniser les conditions des normes IFRS avec celles des directives communautaires, les postes à inscrire au bilan et au compte de résultat d'après la directive concernant l'établissement des comptes annuels des banques ont été présentés dans les annexes aux comptes consolidés. La même procédure a été appliquée aux déclarations en annexe exigées par le droit communautaire ou le code de commerce allemand dans la mesure où la prescription de les établir selon IFRS n'avait pas encore été appliquée.

La déclaration de conformité prescrite par le § 161 de la loi sur les sociétés par actions et portant sur le code de Gouvernement d'entreprise dans sa version du 5 juin 2005 a été actualisée et publiée le 27 décembre 2005 sur Internet à l'adresse en ligne de la société www.dab-aktie.com où elle peut être consultée.

Les directives IFRS existantes et actuellement en vigueur ont été respectées.

Conformément aux dispositions transitoires appropriées, les réglementations suivantes, actuellement pertinentes pour le groupe DAB bank et devant être impérativement appliquées pour la première fois à partir de l'exercice 2006 ou 2007, ne le sont pas encore pour l'exercice 2005 :

- IAS 1 : présentation des états financiers (capital disclosures)
- IAS 39 : contrats de garantie financière (financial guarantee contracts)
- IFRS 7 : instruments financiers : informations à fournir et présentation (financial instruments: disclosures)
- IFRIC 4 : déterminer si un accord contient un contrat de location (determining whether an arrangement contains a lease)

Nous prévoyons d'appliquer les normes dans leur nouvelle version au plus tard en 2006 (IAS 39, IFRIC 4) et en 2007 (IAS 1, IFRS 7) et de procéder aux présentations appropriées. On ne s'attend pas à ce que ceci ait d'importantes répercussions.

Méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

>> 1 Présentation uniforme des comptes consolidés

Les comptes annuels individuels - conformes aux IFRS - des filiales intégrées font partie des comptes annuels consolidés de la DAB bank AG, et ce en application des principes uniformes d'évaluation et de présentation des comptes. Les chiffres sont exprimés systématiquement en K€.

>> 2 Continuité

Nous appliquons de façon continue les méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes annuels conformément au concept général des normes IFRS ainsi qu'IAS 1 et IAS 8. S'il devient nécessaire de modifier les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, les effets consécutifs se retrouvent dans le compte de résultat. Si des erreurs d'évaluation et de présentation des comptes de périodes antérieures devaient être corrigées, les effets de ces corrections seraient compensés par les réserves constituées sur bénéfices, sans incidence sur le résultat.

>> 3 Modification des méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes

Depuis l'exercice 2005, un grand nombre de réglementations IFRS amendées et de nouvelles réglementations IFRS doivent être impérativement appliquées pour la première fois. Le présent rapport a été affecté avant tout par les modifications suivantes apportées aux IFRS :

- Selon l'IFRS 3, les amortissements planifiés sur fonds de commerce sont désormais supprimés. D'après celle-ci, il ne faut plus procéder à des amortissements sur fonds de commerce qu'en cas de dépréciations exceptionnelles, sur la base d'un test annuel de la solidité du fonds de

commerce (Impairment Test) conformément à l'IAS 36 ou lorsque des signes correspondants apparaissent.

- Compte tenu de la nouvelle version de l'IAS 39, nous avons procédé à un remaniement quasi complet des portefeuilles de titres de la DAB bank AG de la catégorie Available for Sale (AFS) dans la catégorie At Fair Value through Profit or Loss (AFV). Dans les rapports trimestriels T1 à T3 2005, nous avons adapté en conséquence, conformément à l'IAS 8.22, les valeurs en rapport des années précédentes pour permettre la comparaison (retrospective application). Comme l'exige - conformément à l'IAS 39 - la nouvelle version de la Fair Value Option publiée le 16 juin 2005 par l'IASB et adoptée le 15 novembre 2005 par l'UE, nous ne faisons plus figurer aucune valeur ajustée rétroactivement. Les modifications des règlements concernant la nouvelle version de la Fair Value Option et entrant en vigueur même rétroactivement n'ont pas eu non plus de répercussions au 1^{er} janvier 2005 sur l'évaluation et l'inscription au bilan des portefeuilles de titres que nous avons remaniés initialement.

A l'exception des changements résultant de la première application des IAS remaniées et des nouvelles IFRS, nous nous sommes appuyés sur les mêmes méthodes de présentation et d'évaluation des comptes que dans les comptes consolidés de 2004.

>> 4 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe DAB bank comprend au 31 décembre 2005 la DAB bank AG (maison mère), Munich, et la direktanlage.at AG, Salzbourg, filiale à 100 % (intégration globale dans le périmètre de consolidation).

A compter du 1^{er} janvier 2005, nous avons acquis toutes les parts sociales de la FSB FondsServiceBank GmbH, Unterhaching, à un prix d'achat de 4.200 K€. Les frais d'acquisition annexes s'élevaient au total à 1.205 K€. Dans le cadre de la première consolidation selon la méthode d'achat, un montant total de 982 K€ a résulté de la réévaluation des actifs et des

dettes de la société. En rapport avec l'application spécifique des critères d'inscription des immobilisations incorporelles d'après l'IFRS 3, nous avons calculé pour la FSB une valeur de 5.220 K€ pour le portefeuille-clients et l'avons portée à l'actif sous le poste Immobilisations incorporelles. Un solde passif en résultant (goodwill négatif) d'un montant de 8.365 K€ a été enregistré entièrement, avec incidence sur le résultat, conformément à l'IFRS 3.56 (b) et inscrit au solde des autres produits et charges. Nous avons fait figurer les frais de restructuration et d'intégration d'un montant de 3.400 K€ en relation avec l'achat de la FSB dans un poste à part du compte de résultat.

Au 3^{ème} trimestre 2005, toutes les parts sociales de la FSB FondsService-Bank GmbH sont entrées dans la DAB bank AG, rétroactivement au 1^{er} janvier 2005, dans le cadre de la fusion de la FSB dans la DAB bank AG. En inscrivant la fusion au registre du commerce le 29 septembre 2005, nous avons aussi accompli celle-ci sur le plan juridique. Les effets présentés concernant la première consolidation restent valables même après la fusion. En fin d'année, on relevait toutefois une légère modification d'une part des frais d'acquisition initiaux en raison d'une diminution après coup du prix d'achat et d'autre part de l'impact global résultant de la réévaluation des actifs et des dettes compte tenu de durées d'utilisation résiduelles plus longues en ce qui concerne les immobilisations incorporelles. Le domaine d'activité revenant à la FSB a contribué au résultat d'exploitation avant impôts à hauteur de - 843 K€.

Toutes les entreprises du périmètre de consolidation ont établi leurs comptes annuels au 31 décembre 2005.

>> 5 Principes de consolidation

Lors de la consolidation du capital, nous imputons les coûts d'acquisition d'une entreprise liée à la quote-part du groupe dans les capitaux propres à la date d'acquisition, les actifs et les dettes estimés de l'entreprise acquise étant réévalués à leur juste valeur proportionnelle. Le solde entre les frais d'acquisition supérieurs et les capitaux propres recalculés est porté au

bilan en tant que fonds de commerce et est soumis à un test annuel de solidité.

Nous soumettons le solde passif (badwill) découlant de la (première) consolidation du capital à une réévaluation (reassessment) pour déceler d'éventuelles erreurs d'évaluation lors du calcul des coûts d'une fusion d'entreprises ou des justes valeurs des dettes et actifs acquis. Nous faisons figurer entièrement le solde restant, avec incidence sur le résultat, au moment de la première consolidation.

Les activités commerciales au sein du périmètre de consolidation sont compensées dans le cadre de la consolidation des revenus et des dettes.

Le bénéfice consolidé correspond au bénéfice figurant au bilan de la DAB bank AG.

>> 6 Conversion de devises

La conversion de devises est effectuée d'après les règlements de l'IAS 21. D'après ceux-ci, les opérations sont évaluées à leur cours de change au moment de la transaction. Les actifs et dettes monétaires n'étant pas libellés en euros ainsi que les opérations au comptant non réglées à la date d'arrêté des comptes sont systématiquement convertis en euros aux cours conformes aux conditions du marché à la date d'arrêté des comptes dans le cadre de l'évaluation complémentaire. Les actifs et dettes non monétaires qui sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition sont estimés au cours en vigueur au moment de l'acquisition. Les actifs et dettes non monétaires qui sont inscrits au bilan à leur juste valeur sont estimés au cours en vigueur au moment de l'évaluation.

Les charges et produits qui résultent de la conversion de devises dans le cadre du règlement de postes monétaires se répercutent en principe dans les postes correspondants du compte de résultat.

Les entreprises établissant leur bilan exclusivement en euros sont intégrées dans les comptes consolidés.

>> 7 Instruments financiers

Un instrument financier est un contrat qui conduit simultanément à la constitution d'un actif financier chez une entreprise et à la création d'une dette financière ou d'un instrument de capitaux propres chez l'autre. Conformément à la norme IAS 39, tous les actifs financiers, y compris les produits dérivés, doivent être inscrits au bilan en les répartissant en catégories d'actifs prédéfinies et être évalués selon cette répartition.

Les crédits et créances (loans and receivables) comprennent des instruments financiers non dérivés aux paiements fixes ou déterminables, non cotés sur un marché actif, pour lesquels il n'existe aucune intention de vente à court terme et aucune indication de les classer comme Available for Sale (AFS). Les crédits et créances sont inscrits au bilan aux coûts amortis et figurent aux postes Créances sur établissements de crédit, Créances sur la clientèle et Autres actifs.

Les actifs de transaction sont évalués à la juste valeur avec incidence sur le résultat. Ces actifs sont portés au bilan aux postes Actifs de transaction et Passifs de transaction.

Les instruments financiers de la catégorie At Fair Value through Profit or Loss (AFV) sont également évalués à la juste valeur, avec incidence sur le résultat. Les variations des Fair Values sont immédiatement prises en compte dans le résultat de la période. Les instruments financiers AFV figurent exclusivement au poste Immobilisations financières.

Nous procédons à une affectation d'instruments financiers dans la catégorie AFV pour éviter les non-concordances d'inscription ou d'évaluation telles qu'elles se sont produites dans le passé dans la catégorie AFS. Les encours affectés en tant qu'AFV sont intégrés dans la gestion de portefeuilles effectuée sur la base de notre stratégie intégrée de gestion des risques.

Tous les autres actifs financiers détenus au sein du groupe DAB bank sont retenus en tant que titres et créances disponibles à la vente (Available for

Sale = AFS). Ceux-ci sont évalués à leur juste valeur. Les variations de valeur résultant de l'évaluation sont prises en compte sans incidence sur le résultat dans un poste à part des capitaux propres (réserve AFS) jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'une moins-value intervienne dans l'esprit de la norme IAS 39. Les instruments financiers AFS font aussi exclusivement partie du poste Immobilisations financières.

Les achats et les ventes d'instruments financiers figurent systématiquement au bilan le jour de la négociation. Les primes et déports sont directement compensés par les instruments financiers. La juste valeur pour les instruments financiers peut être déterminée en toute fiabilité.

Des explications détaillées sur la gestion des risques concernant les instruments financiers sont fournies dans le rapport des risques.

>> 8 Créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont par principe enregistrées aux coûts amortis. Les produits d'intérêts ne seront plus comptabilisés lorsqu'un afflux de créances en intérêts ne peut plus être escompté, et ce indépendamment de la position juridique. Les créances en intérêts sont régularisées prorata temporis dans les postes correspondants.

>> 9 Provisions pour risques de crédit

Les provisions pour risques de crédit comprennent les dotations aux provisions pour risques individuels couvrant tous les risques manifestes et latents dans les opérations de crédit.

D'après les critères classiques, des dotations aux provisions pour risques individuels sont constituées exclusivement pour des créances sur la clientèle à hauteur des défaillances attendues, les garanties fournies sous forme de titres étant prises en compte. Les dotations aux provisions pour risques individuels sont reprises à partir du moment où le risque de crédit

cesse d'exister ou est épuisé lorsque la créance est classée comme irrécouvrable. Des créances sont considérées comme irrécouvrables lorsque l'on ne compte plus sur leur règlement sur une durée prévisible ou que l'on y a renoncé entièrement ou partiellement. Les créances irrécouvrables sont amorties directement. Si des encaissements relatifs à des créances amorties sont enregistrés, ceux-ci sont comptabilisés avec incidence sur le résultat.

>> 10 Actifs de transaction

Les actifs de transaction comprennent des titres du portefeuille de négociation ainsi que les valeurs marchandes positives de produits dérivés conclus avec des clients ou des contreparties. Les actifs de transaction sont évalués aux prix du marché.

>> 11 Immobilisations financières

Les immobilisations financières du groupe DAB bank comprennent les placements financiers AfS et AFV. Tous les placements financiers sont évalués en principe à la juste valeur. Les augmentations et diminutions de valeur de placements financiers AFV sont prises en compte avec incidence sur le résultat tandis que les variations de valeur de placements financiers AfS le sont en principe sans incidence sur le résultat. Les variations de la juste valeur concernant les placements financiers AfS ont seulement des incidences sur le résultat si l'actif correspondant est vendu ou qu'une moins-value intervient dans l'esprit de la norme IAS 39.

>> 12 Immobilisations corporelles

Nous évaluons nos immobilisations corporelles aux coûts de production ou d'acquisition, diminués – dans la mesure où il s'agit d'actifs dépréciables – des amortissements planifiés linéaires en fonction de leur durée d'utilisation. Pour les améliorations locatives dans les bâtiments en location, la durée du bail de location sert de base fondamentale, tout en

tenant compte des options de reconduction, dans la mesure où celles-ci sont plus courtes que la durée d'utilisation courante dans les entreprises. Si une dépréciation des immobilisations corporelles s'est produite en plus, nous procédons à un amortissement exceptionnel. Lorsque celui-ci n'aura plus de raison d'être, on procédera à des acquisitions à hauteur maximum du montant des coûts de production ou amortis. Les coûts de production ou d'acquisition ultérieurs sont portés à l'actif a posteriori. Les bénéfices et pertes résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont inscrits au compte de résultat dans le résultat des autres produits/charges d'exploitation. Les mesures qui servent à la préservation d'immobilisations corporelles sont enregistrées comme charges dans l'exercice comptable au cours duquel elles ont été prises.

Immobilisations corporelles	Durée économique
Améliorations locatives dans des bâtiments de tiers	1,5 - 9 ans
Equipements informatiques (au sens large du terme)	1 - 10 ans
Autres équipements de l'entreprise, mobilier et agencement	3 - 25 ans

>> 13 Leasing (crédit-bail)

En tant que preneur à bail, la DAB bank fait figurer au poste Autres obligations les obligations qualifiées de leasing-exploitation et découlant de contrats de leasing. Elles comprennent essentiellement des obligations découlant du leasing de matériel. Les paiements de leasing sont enregistrés dans les charges générales d'exploitation.

>> 14 Immobilisations incorporelles

Le poste Immobilisations incorporelles comprend essentiellement le fonds de commerce et les logiciels.

Le fonds de commerce déclaré porte entièrement sur la direktanlage.at AG. Un fonds de commerce d'un montant de 6.387 K€ résulte de la reprise au 21 novembre 2001 de la vbankdirekt AG. Un autre fonds de commerce

d'un montant de 11.751 K€ résulte de l'intégration globale de la direktanlage.at AG dans le périmètre de consolidation. La solidité du fonds de commerce est régulièrement vérifiée conformément à la norme IAS 36. Si des indications quant à son évolution se présentent, des corrections de valeurs sont effectuées.

Les logiciels sont inscrits au bilan aux coûts d'acquisition et amortis linéairement sur une durée d'utilisation prévue de 3 à 10 ans. Les amortissements sont présentés dans les postes Dotations aux amortissements et aux provisions au sein des charges générales d'exploitation.

Nous inscrivons également au poste « Divers » du bilan, en tant qu'élément des immobilisations incorporelles, un portefeuille-clients d'un montant de 5.220 K€, découlant de la reprise de la FSB, celui-ci étant amorti linéairement sur une durée d'utilisation supposée de 15 ans.

>> 15 Dettes

En tenant compte de la méthode du taux d'intérêt effectif, nous inscrivons au passif les dettes aux coûts amortis qui correspondent pour l'essentiel au montant de leur remboursement.

>> 16 Passifs de transaction

Les passifs de transaction contiennent les valeurs marchandes négatives de produits dérivés conclus avec des clients ou des contreparties. Les passifs de transaction sont évalués aux prix du marché.

>> 17 Provisions

Les provisions tiennent compte de tous les risques reconnaissables et sont estimées du mieux possible à hauteur des utilisations prévues, conformément à la norme IAS 37.36 et suivantes.

Les provisions pour fonds de retraite et engagements similaires sont constituées sur la base d'expertises actuarielles. Les charges découlant des provisions pour fonds de retraite figurent en tant qu'élément des charges de personnel.

>> 18 Autres passifs

Les autres passifs comprennent entre autres les charges à payer (dettes régularisées). Ce poste comprend les dépenses futures, dont le montant ou la date de réalisation est certes incertain, mais l'incertitude cependant inférieure à celle des provisions. Il s'agit ici de dettes relatives à des biens ou services reçus ou livrés qui n'ont été ni réglés, ni facturés par le fournisseur ni même fait l'objet d'un quelconque accord. Parmi ces dettes, on compte également les dettes à court terme envers les salariés, par exemple des versements de prime à honorer et des droits aux congés payés, ainsi que des dettes résultant d'impôts liés aux bénéfices. Nous avons évalué les charges à payer à hauteur des utilisations prévues.

>> 19 Impôts sur les bénéfices

L'établissement et l'évaluation d'impôts différés se font conformément à la norme IAS 12. A quelques exceptions près spécifiées dans la norme, les impôts différés sont constitués pour tous les écarts temporaires entre les valeurs comptabilisées dans le bilan selon IFRS et les valeurs fiscales (méthode axée sur le bilan). Des créances fiscales différées pour cause de reports fiscaux de pertes seront portées au bilan dans la mesure où la norme IAS 12 l'autorise.

Etant donné que le concept repose sur la présentation de futures créances fiscales ou dettes fiscales (méthode du report d'impôts), leur calcul se fait à l'aide des taux d'imposition escomptés au moment où ces différences s'équilibreront.

>> 20 Exercice de droits discrétionnaires par la direction

Dans le cadre de l'application des méthodes de présentation et d'évaluation des comptes présentées, aucun effet important n'a résulté de l'exercice par la direction de la DAB bank de marges de manœuvre possibles pouvant influencer les comptes consolidés au-delà des contenus présentés dans l'annexe et le rapport de gestion.

Déclarations relatives au compte de résultat

>> 21 Produit net d'intérêts

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Produits d'intérêts résultant	76.871	75.401
d'opérations de crédit et d'interventions sur le marché monétaire	29.775	26.218
de titres à revenu fixe et de créances inscrites au livre de la dette publique	46.836	34.827
dont intérêts produits par des instruments financiers AFV	42.883	-
d'actions et autres titres à revenu variable	260	14.356
dont dividendes produits par des instruments financiers AFV	219	-
Charges d'intérêts liées	36.289	30.324
aux dépôts	36.065	30.136
au capital subordonné	215	186
à d'autres facteurs	9	2
Total	40.582	45.077

Les produits d'intérêts d'actions et d'autres titres à revenu variable contiennent des revenus de titres qui sont affectés au portefeuille des placements financiers.

Pour la période du rapport, des produits d'intérêts d'un montant de 33.769 K€ et des charges d'intérêts d'un montant de 36.289 K€ sont imputables respectivement aux actifs et aux dettes n'étant pas classés comme instruments financiers AFV.

>> 22 Provisions pour risques de crédit

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Dotations aux provisions	597	409
Reprises sur provisions	685	1.540
Rentrées sur créances amorties	27	6
Total	-115	-1.137

>> 23 Produit net de commissions

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Produits des commissions sur	156.650	98.221
titres et droits de garde	150.448	93.711
opérations de paiements	3.523	2.602
autres prestations de services	2.679	1.908
Charges de commissions pour	56.526	26.403
opérations sur titres et droits de garde	54.932	24.575
opérations de paiements	323	196
autres prestations de services	1.271	1.632
Total	100.124	71.818

>> 24 Résultat des opérations boursières

Le résultat des opérations boursières reflète essentiellement le résultat retiré d'actifs en titres que nous détenons dans notre propre portefeuille en rapport avec notre marché des obligations DAB et de certificats de fonds de couverture.

>> 25 Résultat des placements financiers

Au poste Résultat des placements financiers figurent les placements financiers réalisés avec succès ainsi que les changements d'évaluation d'instruments financiers AfS et AfV figurant dans les placements financiers et à inscrire au compte de résultat ou les contributions performantes d'instruments financiers dérivés détenus à titre de garantie économique.

>> 26 Charges générales d'exploitation

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Frais de personnel	37.523	29.658
Rémunérations du personnel	31.539	25.243
Charges sociales	5.395	4.304
Charges relatives au régime des retraites et autres participations	589	111
Autres charges générales d'exploitation	70.539	59.174
Frais de marketing	9.661	8.469
Frais de communication	7.145	5.581
Frais relatifs aux technologies de l'information	19.746	15.857
Frais liés à l'exécution d'opérations sur titres	15.317	13.336
Autres charges générales d'exploitation	18.670	15.931
Amortissements	8.704	7.298
sur immobilisations corporelles	1.829	2.026
sur logiciels et autres immobilisations incorporelles (sans tenir compte des survaleurs)	6.875	5.272
Total	116.766	96.130

>> 27 Frais de restructuration et d'intégration

En rapport avec la fusion de la FSB FondsServiceBank GmbH dans la DAB bank AG, nous faisons apparaître au cours de l'exercice 2005 des frais de restructuration et d'intégration d'un montant total de 3.400 K€, dont 1.800 K€ sont dus aux charges de personnel et 1.600 K€ aux frais IT.

>> 28 Résultat des autres produits / charges d'exploitation

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Autres produits d'exploitation	9.696	11.715
Reprise sur provisions et charges à payer (pas à imputer aux opérations de crédit)	3.409	5.881
Produits résultant du traitement erroné de biens immobilisés dans des opérations sur titres	1.526	1.229
Autres	4.761	4.605
Autres charges d'exploitation	5.171	4.558
Dotations aux charges à payer (pas à imputer aux opérations de crédit)	115	226
Pertes issues du traitement erroné de biens immobilisés dans des opérations sur titres ou règlements de complaisance	1.636	2.455
Autres	3.420	1.877
Total	4.525	7.157

>> 29 Amortissements sur fonds de commerce

Selon l'IFRS 3, les amortissements planifiés sur fonds de commerce sont supprimés depuis le 1^{er} janvier 2005. L'Impairment Test effectué dans ce contexte au 31 décembre 2005 a confirmé la solidité du fonds de commerce de la direktanlage.at AG d'un montant de 18.138 K€. Compte tenu de l'évolution positive du résultat, nous ne nous attendons pas non plus à l'avenir à ce que des amortissements exceptionnels soient nécessaires.

>> 30 Résultat des autres produits/charges

Nous faisons figurer à ce poste le bénéfice d'un montant de 8.365 K€ découlant de la fusion de la FSB FondsServiceBank GmbH dans la DAB bank AG ainsi que d'autres impôts d'un montant 13 K€, qui ne sont pas à imputer aux impôts sur les bénéfices.

>> 31 Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices se divisent de la manière suivante :

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Charge fiscale courante	1.340	1.974
Charge fiscale différée	3.283	-10.608
Total	4.623	-8.634

Les impôts réels comptabilisés résultent pour l'essentiel de la réglementation sur la limitation de la déduction de pertes pour l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle (imposition minimale) en fonction du montant.

Les impôts différés sur les bénéfices résultent principalement de l'apparition ou de l'utilisation d'écarts temporaires et des effets de l'utilisation de reports fiscaux de pertes d'années antérieures.

en k€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Résultat avant impôts	23.891	16.115
Taux d'imposition à appliquer	26,40%	26,40%
Impôts sur les bénéfices calculés	6.307	4.254
Effets fiscaux		
d'exercices précédents (modifications du taux d'imposition)	10	-2.854
de revenus résultant d'opérations avec l'étranger	-72	278
de revenus non imposables	-2.800	-
de différentes normes juridiques	1.167	2.094
de charges non déductibles	39	145
d'amortissements sur fonds de commerce	-	247
d'ajustements de valeurs et de non-enregistrement d'impôts différés	-	-12.781
de corrections de valeurs	-	-
d'autres différences	-28	-17
Charge d'impôts sur les bénéfices	4.623	-8.634

Le taux de l'impôt national sur les bénéfices choisi comme base pour le tableau transitoire se compose du taux unique de l'impôt sur les sociétés de 25,0 % ainsi que de la taxe de solidarité correspondant à 5,5 % de l'impôt sur les sociétés. Comme l'année précédente, il s'élève à 26,40 %.

Les effets fiscaux liés à des revenus étrangers résultent de taux d'imposition différents entre l'Allemagne et l'Autriche.

Les effets imputables d'une part au prélèvement de l'impôt réel et différé sur les revenus commerciaux, calculé d'après des taux d'imposition non-uniformes en Allemagne, et d'autre part à la diminution de l'impôt conventionnel sur les sociétés et de la taxe de solidarité résultant de la déductibilité de la taxe professionnelle, sont regroupés dans le poste Effets fiscaux résultant de normes juridiques différentes.

Dans le tableau transitoire de l'exercice 2004, le poste Effets fiscaux d'ajustements de valeurs et de non-enregistrement d'impôts différés comprend, outre les effets de la diminution et de l'augmentation de créances fiscales différées conformément aux normes IAS 12.37 et IAS 12.56, les effets de l'inscription après coup à l'actif d'impôts différés pour des reports fiscaux de pertes imputables aux années précédentes et pour des différences temporaires.

Les créances et dettes fiscales différées sont affectées aux postes suivants conformément à l'IAS 12.81 (g) :

en k€	31.12.2005		31.12.2004	
	Créances fiscales différées	Dettes fiscales différées	Créances fiscales différées	Dettes fiscales différées
Reports de pertes	29.436	-	31.115	-
Actifs de transaction	-	6.299	-	17.163
Immobilisations corporelles	42	12	-	8
Immobilisations incorporelles	-	1.991	-	13
Immobilisations financières	96	556	-	99
Passifs de transaction	6.030	-	17.109	-
Provisions	863	29	1.860	-
Total	36.467	8.887	50.084	17.283

>> 32 Affectation des bénéfices (d'après le code de commerce allemand et la loi allemande sur les sociétés par actions)

D'après la législation allemande, en particulier le code de commerce allemand et la loi sur les sociétés par actions, le bénéfice figurant au bilan de la DAB bank AG pour l'exercice 2005 s'élève à 13.534K€. Le Directoire et le Conseil de surveillance de la DAB bank AG proposeront à l'Assemblée générale du 11 mai 2006 de distribuer un dividende d'un montant de 0,18 € par action au porteur sans valeur nominale. Le bénéfice figurant au bilan du groupe DAB bank s'élève également à 13.534 K€ d'après les normes IFRS appliquées.

>> 33 Résultat par action

	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Bénéfice net de l'exercice en K€	19.268	24.749
Nombre moyen d'actions en circulation	75.187.007	75.187.007
Résultat par action (non dilué) en €	0,26	0,33
Bénéfice net de l'exercice en K€	19.268	24.749
Nombre d'actions potentielles	-	42.124
Nombre corrigé moyen d'actions en circulation	75.187.007	75.229.131
Résultat par action (dilué) en €	0,26	0,33

L'effet de dilution survenu jusqu'à présent était dû aux programmes d'options sur actions lancés au cours de l'exercice 2002. Tous les droits d'options en rapport avec ces programmes ont expiré au cours de la période du rapport, l'obstacle du prix de levée n'ayant pas été atteint.

>> 34 Création de valeur

Sources		
en K€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Total des revenus	144.375	110.426
Dotations aux provisions pour risques de crédit	-115	-1.137
Autres frais administratifs	70.539	59.174
Frais de restructuration/d'intégration	3.400	-
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles (fonds de commerce compris)	8.704	8.770
Variation des provisions	420	-2.166
Création de valeur	61.427	45.785

Répartition

en K€	01.01.2005- 31.12.2005	01.01.2004- 31.12.2004
Effectifs (charges de personnel)	37.523	29.658
Domaine public (impôts)	4.636	-8.622
Actionnaires de la DAB bank AG (dividende)	13.534	11.278
Entreprises (autofinancement)	5.734	13.471
Création de valeur	61.427	45.785

Déclarations relatives au bilan

>> 35 Caisse et banques centrales

en K€	31.12.2005	31.12.2004
Caisse	1.592	1.741
Avoirs auprès de banques centrales	44.530	32.422
Total	46.122	34.163

Les exigences en réserves obligatoires s'élevaient au 31 décembre 2005 à 34.542 K€ (contre 29.476 K€ l'année précédente).

>> 36 Créances sur les établissements de crédit

Créances sur les établissements de crédit par échéance

en K€	31.12.2005	31.12.2004
Au jour le jour	334.992	369.889
A échéance	46.330	48.254
inférieure à 3 mois	18.852	35.887
de 3 mois à un an	25.478	8.367
d'un an à cinq ans	2.000	4.000
supérieure à 5 ans	-	-
Total	381.322	418.143

Créances sur les établissements de crédit par répartition géographique

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Etablissements de crédit nationaux	342.631	357.983
Etablissements de crédit étrangers	38.691	60.160
Total	381.322	418.143

Créances envers les entreprises liées

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Total	272.114	344.001

>> 37 Créances sur la clientèle**Créances sur la clientèle par échéance**

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Au jour le jour	267.779	221.586
A échéance	206.138	207.187
inférieure à 3 mois	-	-
de 3 mois à un an	19.765	2.497
d'un an à cinq ans	186.121	164.490
supérieure à 5 ans	252	40.200
Total	473.917	428.773
dont garanties par des gages immobiliers	-	241

Créances sur la clientèle par répartition géographique

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Clientèle nationale	202.645	387.785
Clientèle étrangère	271.272	40.988
Total	473.917	428.773

Les créances à vue se composent uniquement de crédits garantis par nantissement de valeurs mobilières. Pour ce qui est des créances à échéance à terme, il s'agit de financements en rapport avec des fonds de crédit-bail mobilier qui sont refinancés et garantis par des apports correspondants

concordant avec l'échéance. En outre, les créances à échéance à terme comprennent des prêts sur titres dotés de droits de conversion.

>> 38 Provisions pour risques de crédit**Evolution du portefeuille**

en k€	Risques individuels		Risques latents		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Situation au 01.01.	3.997	5.224	-	530	3.997	5.754
Variations avec impact sur le résultat						
Dotations aux provisions	597	360	-	-	597	409
Reprises sur provisions	685	961	-	530	685	1.540
Variations sans impact sur le résultat						
Utilisation	582	626	-	-	582	626
Situation au 31.12.	3.327	3.997	-	-	3.327	3.997

Le groupe DAB bank a procédé à des amortissements directs d'un montant de 241 K€ (contre 31 K€ en l'année précédente). Les entrées sur créances amorties s'élevaient à 27 K€ (contre 6 K€ en l'année précédente).

Nos opérations de crédit comprennent essentiellement des crédits garantis par nantissement de valeurs mobilières dont les risques reconnaissables et latents sont suffisamment couverts par la constitution de provisions pour risques individuels.

>> 39 Actifs de transaction

Les actifs de transaction englobent les actifs en titres détenus en portefeuille en rapport avec notre offre d'obligations et de certificats d'actions et de fonds de couverture ainsi que les justes valeurs positives de produits dérivés conclus avec des clients ou des contreparties.

A la date d'arrêté des comptes, aucune clause restrictive à la libre cession n'existait pour le poste Actifs de transaction.

>> 40 Immobilisations financières

Composition des placements financiers		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Placements financiers AFV	1.289.378	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.222.379	-
dont placements financiers à long terme	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	66.999	-
dont placements financiers à long terme	-	-
Placements financiers AFS	142.948	1.119.571
Participations	20	20
Obligations et autres titres à revenu fixe	136.976	1.049.665
dont placements financiers à long terme	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	5.952	69.886
dont placements financiers à long terme	-	-
Total	1.432.326	1.119.571

A compter du 1^{er} janvier 2005, nous avons procédé à un remaniement des portefeuilles de titres d'un montant de 1.004.985 K€ de la catégorie Available for Sale (AFS) dans la catégorie At Fair Value through Profit or Loss (AFV). Pour la période du rapport, le produit net des placements financiers AFV s'élevait à 30.736 K€, celui des placements financiers AFS était de 4.055 K€.

Sont imputables aux valeurs comptables au 31 décembre 2005 :

en k€	Participations	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Valeurs négociables en bourse	-	1.359.354	53.638	1.412.992
Valeurs inscrites à la cote	-	1.356.342	52.063	1.408.405
Valeurs non inscrites à la cote	-	3.012	1.575	4.587
Valeurs non négociables en bourse	20	-	19.314	19.334

Les autres participations d'un montant de 20 K€ sont à imputer à notre filiale direktanlage.at AG.

Les postes Obligations et autres titres à revenu fixe ainsi que Actions et autres titres à revenu variable sont ventilés comme suit :

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.359.355	1.049.665
Titres du marché monétaire	18.215	20.312
Emprunts et obligations	1.341.140	1.029.353
d'émetteurs publics	277.428	117.527
d'autres émetteurs	1.063.712	911.826
Actions et autres titres à revenu variable	72.951	69.886
dont :		
Actions	4.338	115
Parts de fonds communs de placement	25.746	16.462
Titres bénéficiaires	41.537	53.309
Certificats indexés	1.330	-

Parmi les emprunts obligataires et autres titres à revenu fixe, 246.508 K€ arriveront à échéance au cours de l'exercice suivant.

>> 41 Immobilisations corporelles

Tableau de variation des Immobilisations corporelles

en k€	
Coûts d'acquisition / de production	
au 01.01.2004	62.730
Variations découlant de la fusion d'entreprises	0
Acquisitions	1.564
Transferts	-44.625
Cessions	88
Situation au 31.12.2004	19.581
Amortissements	
au 31.12.2004	38.764
Variations découlant de la fusion d'entreprises	-
Amortissements planifiés	3.060
Amortissements exceptionnels	-
Transferts	-27.535
Cessions	84
Situation au 31.12.2004	14.205
Valeurs comptables	
Situation au 31.12.2004	5.376
Coûts d'acquisition / de production	
au 01.01.2005	19.581
Variations découlant de la fusion d'entreprises	556
Acquisitions	1.026
Transferts	-
Cessions	1.142
Situation au 31.12.2005	20.021
Amortissements	
au 01.01.2005	14.205
Variations découlant de la fusion d'entreprises	-
Amortissements planifiés	1.829
Amortissements exceptionnels	-
Transferts	-
Cessions	773
Situation au 31.12.2005	15.261
Valeurs comptables	
Situation au 31.12.2005	4.760

>> 42 Immobilisations incorporelles

Tableau de variation des Immobilisations incorporelles

en k€		Fonds de commerce	Logiciels	Autres
Coûts d'acquisition / de production				
au 01.01.2004		21.763	1.511	-
Variations découlant de la fusion d'entreprises		-	-	-
Acquisitions		-	13.862	-
Transferts		-	44.625	-
Cessions		-	12	-
Situation au 31.12.2004		21.763	59.986	-
Amortissements				
au 01.01.2004		2.153	434	-
Variations découlant de la fusion d'entreprises		-	-	-
Amortissements planifiés		1.472	5.272	-
Amortissements exceptionnels		-	-	-
Transferts		-	27.535	-
Cessions		-	1	-
Situation au 31.12.2004		3.625	33.242	-
Valeurs comptables				
Situation au 31.12.2004		18.138	26.744	-
Coûts d'acquisition / de production				
au 01.01.2005		21.763	59.986	-
Variations découlant de la fusion d'entreprises		-	1.935	5.220
Acquisitions		-	17.004	-
Transferts		-	-	-
Cessions		-	718	-
Situation au 31.12.2005		21.763	78.207	5.220
Amortissements				
au 01.01.2005		3.625	33.242	-
Variations découlant de la fusion d'entreprises		-	-	-
Amortissements planifiés		-	6.527	348
Amortissements exceptionnels		-	-	-
Transferts		-	-	-
Cessions		-	138	-
Situation au 31.12.2005		3.625	39.631	348
Valeurs comptables				
Situation au 31.12.2005		18.138	38.576	4.872

Les versements de 6.059 K€ effectués pour des projets IT pas encore terminés à la date d'arrêté des comptes font partie intégrante du poste Logiciels. Nous faisons figurer au poste « Divers » le portefeuille-clients découlant de la reprise de la FSB FondsServiceBank GmbH.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons effectué une vérification des durées d'utilisation résiduelles attendues de nos logiciels inscrits au bilan et en avons tenu compte en conséquence dans les amortissements planifiés. Dans ce contexte, les amortissements planifiés pour 2005 ont baissé d'un montant total de 1.542 K€.

>> 43 Créances fiscales sur les bénéfiques

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Droits à remboursements fiscaux	1.355	-
Impôts différés actifs résultant de reports fiscaux de pertes	29.436	31.115
Impôts différés actifs résultant de différences temporaires	7.031	18.969
Total	37.822	50.084

>> 44 Autres actifs

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Comptes de régularisation actifs	1.634	3.046
Autres actifs	34.700	21.905
Total	36.334	24.951

Autres actifs envers les entreprises liées

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Total	1.021	5.923

>> 45 Dettes auprès des établissements de crédit

Dettes auprès des établissements de crédit par échéance

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Au jour le jour	58.634	34.134
A échéance	43.618	43.766
inférieure à 3 mois	3.636	1.852
de 3 mois à un an	-	1.929
d'un an à cinq ans	39.982	-
supérieure à 5 ans	-	39.985
Total	102.252	77.900

Dettes auprès des établissements de crédit par répartition géographique

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Etablissements de crédit nationaux	57.925	72.619
Etablissements de crédit étrangers	44.327	5.281
Total	102.252	77.900

Dettes auprès d'entreprises liées

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Total	8.614	4.485

>> 46 Dettes sur la clientèle

Dettes sur la clientèle par échéance		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Au jour le jour	1.876.903	1.535.109
A échéance	279.192	296.518
inférieure à 3 mois	113.644	89.142
de 3 mois à un an	19.407	44.334
d'un an à cinq ans	146.141	163.042
supérieure à 5 ans	-	-
Total	2.156.095	1.831.627

Dettes sur la clientèle par répartition géographique		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Clientèle nationale	1.717.630	1.425.457
Clientèle étrangère	438.465	406.170
Total	2.156.095	1.831.627

Chaque client de la DAB bank AG est assuré jusqu'à un montant de dépôt de 36.311 K€ grâce au fonds de garantie des dépôts de la Bundesverband deutscher Banken e.V., Cologne.

>> 47 Passifs de transaction

Les passifs de transaction contiennent les justes valeurs négatives de produits dérivés conclus avec des clients ou des contreparties.

>> 48 Provisions

Evolution des provisions		
en k€	2005	2004
Situation au 01.01. (Total)	8.788	12.087
Provisions de restructuration conf. à l'IAS 37		
Situation au 01.01.	473	1.857
Variations avec incidence sur le résultat		
Affectations	6	-
Reprises sur provisions	200	807
Variations sans incidence sur le résultat		
Utilisation	114	269
Transferts	-	-308
Situation au 31.12.	165	473
Autres provisions		
Situation au 01.01.	8.315	10.230
Variations avec incidence sur le résultat		
Affectations	2.385	770
Reprises sur provisions	1.687	2.129
Variations sans incidence sur le résultat		
Variations découlant de la fusion d'entreprises	326	-
Utilisation	1.431	1.864
Transferts	-	1.308
Situation au 31.12.	7.908	8.315
Total 31.12.	8.073	8.788

Les autres provisions comprennent essentiellement des provisions découlant de contrats existants de 2.123 K€ (contre 4.388 K€ l'année précédente), des provisions pour dommages-intérêts s'élevant à 4.427 K€ (contre 3.022 K€ l'année précédente).

Les autres provisions comprennent en outre les provisions pour fonds de retraite qui se décomposent de la manière suivante :

Evolution des provisions pour fonds de retraite		
en k€	2005	2004
Valeur actuelle des engagements pour fonds de retraite au 01.01.	846	823
Variations avec incidence sur le résultat		
Valeur actuelle des droits à retraite gagnés au cours de l'exercice	58	4
Charges d'intérêts	26	19
Variations sans incidence sur le résultat		
Variations découlant de la fusion d'entreprises	326	-
Versements avec incidence sur les liquidités	-40	-
Valeur actuelle des engagements pour fonds de retraite au 31.12.	1.216	846

Les provisions pour fonds de retraite et engagements similaires comprennent d'une part les versements effectués lors de la fin du contrat de travail et d'autre part les versements effectués après la fin du contrat de travail. Les provisions pour fonds de retraite au sens strict du terme concernent les versements effectués après la fin du contrat de travail et comprennent exclusivement des régimes de retraite à prestations déterminées (defined benefit plans) qui sont constitués sur la base d'expertises actuarielles conformément à l'IAS 19. Le taux d'actualisation utilisé à cette occasion s'élève en moyenne à environ 4 % p. a. (comme l'année précédente). Les régimes de retraite à prestations déterminées concernent les employés de la FSB FondsServiceBank GmbH acquise par la DAB bank AG et les collaborateurs de la direktanlage.at AG.

Nous avons repris les provisions qui n'étaient plus nécessaires et les avons inscrites au compte de résultat.

>> 49 Dettes fiscales sur les bénéfices

Dettes fiscales sur les bénéfices		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Provisions fiscales sur les bénéfices	1.100	260
Impôts différés passifs résultant de différences temporaires	8.886	17.283
Total	9.986	17.543

>> 50 Autres passifs

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Charges à payer	25.129	12.062
Dettes diverses	14.633	8.377
Total	39.762	20.439

Dettes diverses envers des entreprises liées		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Total	56	116

Les charges à payer se composent principalement de dettes à court terme envers les salariés et de dettes fournisseurs en rapport avec des factures pas encore réglées. Les dettes diverses comprennent essentiellement des dettes fournisseurs et des dettes envers des organismes publics.

>> 51 Capital subordonné

Capital subordonné par échéance		
en k€	31.12.2005	31.12.2004
Echéances		
inférieure à 3 mois	-	-
de 3 mois à un an	-	6.154
d'un an à cinq ans	10.002	2.000
supérieure à 5 ans	-	-
Total	10.002	8.154

Avoir de capital subordonné				
Montant (nominal) en k€	Taux d'intérêt	Début de la durée d'échéance	Fin de la durée d'échéance	Contrepartie
2.000	Euribor à 3 mois + 0,75 % p.a.	31.03.2004	31.03.2009	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG
8.000	Euribor à 3 mois + 1,00 % p.a.	30.09.2005	30.09.2010	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG

Les dettes subordonnées satisfont aux règles prudentielles du § 10 al. 5a de la loi bancaire allemande (KWG). Un prêt subordonné compta-bilisé jusqu'à présent pour un montant nominal de 6.136 K€ a été remboursé à la Tiroler Sparkasse Bankaktiengesellschaft Innsbruck après la date d'échéance du 18 août 2005.

Le poste Dettes subordonnées comprend des intérêts prorata temporis d'un montant de 2 K€. Au cours de l'exercice 2005, des charges d'intérêts d'un montant de 215 K€ se sont accumulées pour les dettes subordonnées.

>> 52 Capital souscrit

Le capital social de la DAB bank AG s'élève à 75.187.007 €. Il est réparti en 75.187.007 actions au porteur sans valeur nominale.

Augmentation de capital

Aucune augmentation de capital n'a eu lieu au cours de l'exercice 2005.

Capital autorisé

1.) Capital autorisé I/2002 :

Le 22 mai 2002, l'Assemblée Générale ordinaire a adopté une résolution autorisant le Directoire, avec l'accord du Conseil de surveillance, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois jusqu'au 21 mai 2007, à concurrence de 20.000.000,00 euros maximum, en émettant de nouvelles actions en contrepartie d'apports en numéraire ou en nature (capital autorisé I/2002), le droit de souscription des actionnaires pouvant toutefois être exclu dans certains cas. En cas d'émission d'actions en contrepartie d'apports en nature, le Directoire est autorisé à exclure, avec l'accord du Conseil de surveillance, le droit de souscription des actionnaires.

Le capital autorisé I a été inscrit au registre du commerce le 9 juillet 2002.

Dans le cadre de l'apport de la direktanlage.at, le capital autorisé I/2002 existant d'un montant de 1.029.323 euros a été absorbé. Au 31 décembre 2005, il se chiffre à 18.970.677 euros.

2.) Capital autorisé II :

Le 15 novembre 2000, l'Assemblée Générale extraordinaire a adopté une résolution autorisant le Directoire, avec l'accord du Conseil de surveillance, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois jusqu'au 31

octobre 2005, à concurrence de 7.485.674 euros maximum, en émettant de nouvelles actions en contrepartie d'apports en nature (capital autorisé II). Le droit de souscription des actionnaires est exclu. L'émission de nouvelles actions est uniquement autorisée à condition que celles-ci soient émises en contrepartie d'actions de Self Trade, qui ont été apportées dans la société conformément à l'offre publique d'échange (OPE) par la société Direkt Anlage Bank AG rendue publique le 13 septembre 2000. Le capital autorisé II a été inscrit au registre du commerce le 29 décembre 2000.

Au 1^{er} janvier 2005, le capital autorisé II s'élevait encore à 3.034.036 €. II n'a pas été utilisé en 2005. Il a donc expiré conformément à la date d'échéance du 31 octobre 2005.

3.) Capital autorisé III :

Le 22 mai 2003, l'Assemblée Générale a adopté une résolution autorisant le Directoire, avec l'accord du Conseil de surveillance, à augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois jusqu'au 22 mai 2008, à concurrence de 15.000.000,00 euros maximum, en émettant de nouvelles actions au porteur en contrepartie d'apports en numéraire ou nature (capital autorisé III). En cas d'émission d'actions en contrepartie d'apports en nature, le Directoire est autorisé à exclure, avec l'accord du Conseil de surveillance, le droit de souscription des actionnaires.

Le capital autorisé III a été inscrit au registre du commerce le 6 juin 2003.

Au 31 décembre 2005, le capital autorisé III est encore disponible en intégralité, à savoir 15.000.000,00 euros.

Capital conditionnel/Plan d'options sur actions

1.) Par décision de l'Assemblée Générale du 2 septembre 1999 (inscription au registre du commerce le 12 octobre 1999), le capital social de la société a subi une augmentation conditionnelle d'un montant maximal de

3.500.000 euros par l'émission de maximum 3.500.000 actions au porteur. L'augmentation conditionnelle de capital a été réalisée uniquement dans le but d'exercer des droits d'options dans le cadre du plan d'options sur actions, tout en sachant que l'exécution n'aura lieu que si, d'une part les bénéficiaires d'options sur actions font usage de leur droit d'option et d'autre part, des actions du capital conditionnel sont émises à cet effet. Les nouvelles actions donnent droit à des dividendes dès le début de l'exercice au cours duquel elles ont été émises.

Au 31 décembre 2005, on n'enregistre aucun droit d'option octroyé aux membres du Directoire et aux salariés de la DAB bank AG dans le cadre de son plan d'options sur actions 1999. L'obstacle du prix de levée n'ayant pas été atteint, 41.320 options au total ont expiré en 2005 de même que 825 autres options suite à la démission de salariés qui ont quitté la DAB bank AG. En 2005, aucun droit d'option n'a été octroyé à titre gratuit.

2.) L'Assemblée Générale du 17 mai 2001 a décidé une augmentation conditionnelle du capital social (capital conditionnel II) d'un montant maximal de 3.300.000 euros en émettant maximum 3.300.000 actions au porteur.

L'augmentation conditionnelle de capital est réalisée uniquement dans le but d'exercer des droits d'options dans le cadre du plan international d'options sur actions, tout en sachant que l'exécution n'aura lieu que si d'une part les bénéficiaires d'options sur actions font usage de leur droit d'option et d'autre part, des actions du capital conditionnel sont émises à cet effet. Les nouvelles actions donnent droit à des dividendes dès le début de l'exercice au cours duquel elles ont été émises.

Au 31 décembre 2005, il n'existe plus de droits d'options dans le cadre du plan international d'options 2001 de la DAB bank AG pour les collaborateurs du groupe.

L'obstacle du prix de levée n'ayant pas été atteint (plan d'options du 3 septembre 2002 pour les nouveaux collaborateurs ou les collaborateurs promus), 61.940 options au total ont expiré en 2005 de même que 730 autres options suite à la démission de salariés qui ont quitté la DAB bank AG.

L'obstacle du prix de levée n'ayant pas été atteint (plan d'options du 10 septembre 2002 pour les collaborateurs de la direktanlage.at AG et l'échange d' options de la Self Trade SA en options de la DAB bank), 60.871 options au total ont expiré en 2005 de même que 2.900 autres options suite à la démission de salariés.

En 2005, aucun droit d'option n'a été octroyé à titre gratuit.

Evolution du capital souscrit, autorisé et conditionnel de la DAB bank AG

en k€	Capital souscrit	Capital autorisé	dont : exclusion du droit de souscription	Capital conditionnel
Situation au 01.01.2005	75.187	33.971	33.971	6.800
Situation au 31.12.2005	75.187	33.971	33.971	6.800

Capital autorisé

en k€	Montant initial	Montant encore disponible	Date d'échéance
Année de délibération			
2000	7.486	-	31.10.2005
2002	20.000	18.971	21.05.2007
2003	15.000	15.000	22.05.2008
Situation au 31.12.2005	42.486	33.971	

Capital conditionnel

en k€	Montant initial	Montant encore disponible	Date d'échéance
Année de délibération			
1999	3.500	3.500	-
2001	3.300	3.300	-
Situation au 31.12.2005	6.800	6.800	

Présentation globale de tous les plans d'options sur actions existants

	dans le cadre de la décision de l'Assemblée Générale du 2 septembre 1999	dans le cadre de la décision de l'Assemblée Générale du 17 mai 2001	Somme
Situation au 01.01.2005	42.145	126.441	168.586
Options attribuées au titre de l'exercice 2005	-	-	-
Options levées	-	-	-
Options annulées	42.145	126.441	168.586
Situation au 31.12.2005	-	-	-
Options restantes au 31.12.2005	-	-	-

>> 53 Actions autodétenues

Conformément au § 71 alinéa 1 numéro 7 de la loi sur les sociétés par actions, la société est autorisée, jusqu'au 31 octobre 2006, à acheter et vendre ses propres actions aux fins de la négociation de titres. Les actifs de transaction acquis dans ce but ne doivent pas dépasser plus de 5 % du capital social à la fin de chaque journée. Les prix d'acquisition ne doivent pas être supérieurs ou inférieurs de 10 % à la moyenne des cours de clôture de l'action de la DAB bank AG au système de négoce XETRA (ou à un système ultérieur comparable) au cours des trois jours de bourse précédant l'achat.

A aucun moment, les actions ainsi acquises ainsi que d'autres actions autodétenues par la société ou lui revenant conformément aux §§ 71a et suiv. de la loi sur les sociétés par actions ne doivent dépasser 10 % du capital social.

Cette autorisation remplace celle décidée au point 5 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 6 mai 2004 portant sur l'acquisition d'actions autodétenues aux fins de la négociation de titres et qui est ainsi annulée.

La DAB bank AG a acquis un certain nombre de ses propres actions au cours de l'exercice 2005. Cette opération a été réalisée exclusivement dans le cadre de corrections d'erreurs. Pendant la période susmentionnée, 3.125 actions ont été négociées au total, soit une quote-part de 3.125 € ou 0,004 % du capital social. Avec des cours moyens de vente / d'achat de 6,10 € / 5,42 € par action, une perte globale de 2.125,35 € avec incidence sur le résultat annuel a été enregistrée.

Au 31 décembre 2005, aucun portefeuille d'actions de la DAB bank n'était détenu au sein du groupe DAB bank.

>> 54 Opérations fiduciaires

Nous faisons figurer comme actifs fiduciaires d'un montant de 10.462 K€ des portefeuilles de titres gérés à titre fiduciaire en rapport avec des avoirs découlant de modèles de pré-retraite à temps partiel auxquels s'opposent des engagements fiduciaires de même montant en faveur de nos clients concernés par la pré-retraite à temps partiel. Les portefeuilles de titres portent entièrement sur des actions et d'autres titres à revenu variable qui sont inscrits au bilan à leur juste valeur.

Conformément aux IFRS, tous les actifs et dettes fiduciaires du groupe DAB bank ne figurent pas comme élément du bilan consolidé. Les opérations fiduciaires correspondent aux postes du bilan Immobilisations financières ou Dettes sur la clientèle.

>> 55 Actifs et dettes en devises étrangères

Le jour d'arrêté des comptes, le montant total de l'actif en devises étrangères s'élevait, après conversion, à 69.876 K€, le passif se chiffrait à 71.151 K€. La majeure partie des opérations en devises étrangères était réalisée en dollars américains.

>> 56 Transfert de garanties pour propres dettes

Des titres d'un montant nominal de 10.000 K€ ont été donnés en nantissement à la Deutsche Börse Clearing AG, Francfort, en garantie du traitement des opérations sur titres. Pour le traitement des opérations sur titres en rapport avec des instruments financiers dérivés, 8.000 K€ ont été déposés comme garantie auprès de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich.

Déclarations relatives aux flux de trésorerie

>> 57 Tableau des flux de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie, des variations de la trésorerie affectées aux catégories « activités d'exploitation », « activités d'investissement » et « activités de financement » sont représentées.

Les disponibilités présentées correspondent au poste du bilan Réserves en liquidités. Ce poste contient la caisse et les avoirs en compte auprès des banques centrales.

Le poste Variations d'autres postes non monétaires comprend la reprise nette d'impôts différés et les variations des provisions.

La variation des disponibilités résultant de l'achat de la FSB et de sa fusion dans la DAB bank AG est présentée dans un poste à part du tableau des flux de trésorerie. L'achat de la FSB s'est effectué par paiement en espèces ce qui a conduit à une sortie de fonds d'un montant du coût d'acquisition de 5.405 K€. De ce montant, 5.273 K€ étaient déjà sortis au cours de l'exercice 2004.

Les actifs et les dettes de la FSB qui a fusionné dans la DAB bank AG se composent de la manière suivante :

en k€	31.12.2004 / 01.01.2005
Actif	
Caisse et banques centrales	0
Créances sur les établissements de crédit	7.603
Immobilisations financières	1.750
Immobilisations corporelles	556
Immobilisations incorporelles	7.155
Créances fiscales sur les bénéfices	48
Autres actifs	3.431
Passif	
Provisions	326
Dettes fiscales sur les bénéfices	2.133
Autres passifs	4.314

Déclarations relatives au rapport sectoriel

>> 58 Rapport sectoriel

Le groupe DAB bank est dirigé par l'intermédiaire de compétences régionales. Par conséquent, les pays Allemagne et Autriche dans lesquels il exerce ses activités représentent, en tant que régions, les secteurs primaires dans le cadre du rapport sectoriel. L'imputation des valeurs aux régions dépend du siège de la société. Dans la colonne Périmètre de consolidation, nous avons présenté des processus de consolidation valables pour l'ensemble des régions. Les amortis-sements sur fonds de commerce ont été imputés au segment Autriche.

Le groupe DAB bank exerce ses activités dans le domaine Courtage et Services financiers que nous considérons comme le seul secteur dans lequel nous opérons. C'est pourquoi nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une ventilation supplémentaire par domaine d'activité (segmentation secondaire).

Dans le rapport économique, nous avons réparti les groupes de clients en groupes b-to-c et b-to-b. Ces deux groupes de clients se distinguent avant tout par la composition de leurs besoins tandis que les produits et services des deux secteurs sont pour l'essentiel identiques. Nous n'avons par conséquent pas procédé à une segmentation en secteurs b-to-c et b-to-b allant au-delà des informations déjà contenues dans d'autres parties du rapport d'activité.

Rapport sectoriel du groupe selon IFRS

pour la période du 01.01.2005 au
31.12.2005

Compte de résultat par région				
en k€	Allemagne	Autriche	Périmètre de consolidation	Groupe
Produits nets d'intérêts				
01.01.2005-31.12.2005	35.386	5.196	-	40.582
01.01.2004-31.12.2004	41.139	3.938	-	45.077
Dotations aux provisions pour risques de crédit				
01.01.2005-31.12.2005	-122	7	-	-115
01.01.2004-31.12.2004	-1.153	16	-	-1.137
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit				
01.01.2005-31.12.2005	35.508	5.189	-	40.697
01.01.2004-31.12.2004	42.292	3.922	-	46.214
Produits nets des commissions				
01.01.2005-31.12.2005	86.347	13.777	-	100.124
01.01.2004-31.12.2004	61.224	10.594	-	71.818
Résultat des opérations boursières				
01.01.2005-31.12.2005	2.607	55	-	2.662
01.01.2004-31.12.2004	1.292	-4	-	1.288
Résultat des placements financiers				
01.01.2005-31.12.2005	-12.369	66	-	-12.303
01.01.2004-31.12.2004	-12.930	182	-	-12.748
Charges de personnel				
01.01.2005-31.12.2005	32.604	4.919	-	37.523
01.01.2004-31.12.2004	25.007	4.651	-	29.658
Autres frais administratifs				
01.01.2005-31.12.2005	62.341	8.198	-	70.539
01.01.2004-31.12.2004	52.607	6.567	-	59.174
Dotations aux amortissements et aux provisions				
01.01.2005-31.12.2005	8.016	688	-	8.704
01.01.2004-31.12.2004	6.572	726	-	7.298
Charges générales d'exploitation				
01.01.2005-31.12.2005	102.961	13.805	-	116.766
01.01.2004-31.12.2004	84.186	11.944	-	96.130
Frais de restructuration / d'intégration				
01.01.2005-31.12.2005	3.400	-	-	-
01.01.2004-31.12.2004	-	-	-	-
Résultat des autres produits / charges d'exploitation				
01.01.2005-31.12.2005	4.652	-127	-	4.525
01.01.2004-31.12.2004	6.687	470	-	7.157
Amortissements sur fonds de commerce				
01.01.2005-31.12.2005	-	-	-	-
01.01.2004-31.12.2004	-	1.472	-	1.472
Résultat des autres produits/charges				
01.01.2005-31.12.2005	8.365	-13	-	8.352
01.01.2004-31.12.2004	-	-12	-	-12
Résultat avant impôts				
01.01.2005-31.12.2005	18.749	5.142	-	23.891
01.01.2004-31.12.2004	14.379	1.736	-	16.115

Bilan par région

en k€	Allemagne	Autriche	Périmètre de consolidation	Groupe
Caisse et créances sur les établissements de crédit				
31.12.2005	384.061	43.383	-	427.444
31.12.2004	393.177	59.129	-	452.306
Créances sur la clientèle diminuées des provisions pour risques de crédit				
31.12.2005	416.362	54.228	-	470.590
31.12.2004	393.776	31.000	-	424.776
Actifs de transaction				
31.12.2005	39.682	-	-	39.682
31.12.2004	46.587	-	-	46.587
Dettes auprès des établissements de crédit				
31.12.2005	98.643	3.609	-	102.252
31.12.2004	77.171	729	-	77.900
Dettes sur la clientèle				
31.12.2005	1.936.097	219.998	-	2.156.095
31.12.2004	1.640.260	191.367	-	1.831.627
Passifs de transaction				
31.12.2005	14.758	-	-	14.758
31.12.2004	41.872	-	-	41.872

Autres mentions par région

	Allemagne	Autriche	Groupe
Ratio coûts / revenus (en %)			
01.01.2005 - 31.12.2005	85,0	72,9	83,4
01.01.2004 - 31.12.2004	85,4	78,8	84,5
Investissements dans des immobilisations corporelles & incorporelles (en K€)			
01.01.2005 - 31.12.2005	19.284	1.237	20.521
01.01.2004 - 31.12.2004	14.896	530	15.426
Effectifs (en personnes)			
31.12.2005	549	102	651
31.12.2004*	552	87	639
Transactions exécutées (nombre)			
01.01.2005 - 31.12.2005	8.954.706	540.056	9.494.762
01.01.2004 - 31.12.2004*	7.226.759	383.978	7.610.737
Nombre de comptes (nombre)			
31.12.2005	919.648	36.072	955.720
31.12.2004*	828.328	30.023	858.351

* Chiffres pro forma tenant compte de la FSB.

Déclarations annexes

>> 59 Déclarations relatives aux instruments financiers d'après la norme IAS 32

Les justes valeurs pour les instruments financiers conformément à la norme IAS 32 sont, selon nous, les montants auxquels des partenaires commerciaux indépendants, compétents en la matière et souhaitant entrer en rapport contractuel pourraient échanger un actif ou régler une dette le jour d'arrêté des comptes.

Nous avons évalué les instruments financiers que nous détenons suivant leur catégorie à la juste valeur ou au coût amorti le jour d'arrêté des comptes.

Pour les titres négociés en bourse et les titres de dettes cotés en bourse, nous recourons aux prix du marché cotés.

Les justes valeurs de certains instruments financiers inscrits au bilan aux coûts amortis pratiqués correspondent presque à leur valeur comptable. Parmi ceux-ci, on compte les réserves en liquidités, nos créances et dettes ou la participation à notre filiale direktanlage.at AG. Les justes valeurs des autres engagements correspondent à leur valeur comptable.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers détenus le jour d'arrêté des comptes se décomposent de la manière suivante :

Instruments financiers selon l'IAS 32				
en k€	31.12.2005		31.12.2004	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Caisse et banques centrales	46.122	46.122	34.163	34.163
Créances sur les banques	381.238	381.322	418.159	418.143
Créances sur la clientèle (provisions pour risques de crédit comprises)	484.388	470.590	445.837	424.776
Actifs de transaction	39.682	39.682	46.587	46.587
Immobilisations financières	1.432.326	1.432.326	1.119.571	1.119.571
Autres actifs*	20.400	20.400	722	722
Dettes auprès des banques	105.236	102.252	81.811	77.900
Dettes sur la clientèle	2.166.846	2.156.095	1.848.657	1.831.627
Passifs de transaction	14.758	14.758	41.872	41.872
Capital subordonné	10.002	10.002	8.148	8.154
Autres passifs*	4.575	4.575	1.626	1.626

* Créances ou dettes fournisseurs

>> 60 Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG (sur la base du code de commerce allemand – HGB)

Conformément aux §§ 10, 10 a de la loi bancaire allemande (KWG) en relation avec le Principe I prudentiel, le ratio de fonds propres de base (fonds propres de base/actifs à risques pondérés) ne doit pas être inférieur à 4 % et celui de capitaux propres (capitaux propres/actifs à risques pondérés) à 8 %. De plus, ce que l'on appelle le ratio des fonds propres selon le § 2 Principe I doit être respecté. Il se calcule en faisant le rapport en pourcentage entre les fonds propres et la somme résultant des actifs à risques pondérés et des montants d'imputation multipliés par 12,5 pour les positions exposées à un risque de marché et les activités d'options. Ce ratio doit obligatoirement s'élever au moins à 8 %.

Depuis le 31 octobre 2005, la DAB bank AG effectue volontairement un rapport consolidé pour le groupe DAB bank conformément au § 10 al. 6 phrase 3. Les capitaux propres du groupe DAB bank AG chiffrés à 72 millions d'euros au 31 décembre 2005 se composent ainsi de fonds propres de base d'un montant de 64 millions d'euros et d'un capital complémentaire s'élevant à 8 millions d'euros. L'augmentation du capital complémentaire est due au fait que la DAB bank AG a souscrit en plus un prêt subordonné d'un montant de 8 millions d'euros auprès de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG. Ce prêt est comptabilisé comme capital complémentaire d'après les dispositions du § 10 al. 5a. Un prêt subordonné comptabilisé jusqu'à présent pour un montant nominal de 6 millions d'euros a été remboursé après la date d'échéance du 18 août 2005. Les actifs à risques pondérés s'élevaient à 735 millions d'euros. Les positions exposées à un risque de marché d'un montant de 4 millions d'euros se composent d'une position globale en devises de 1 million d'euros, de positions nettes de taux d'intérêts chiffrées à 1 million d'euros et de positions nettes en actions de 2 millions d'euros. Les fonds propres après vérification des comptes annuels, les actifs à risques et les positions exposées à un risque de marché sont représentés au 31 décembre 2005 de la manière suivante :

Fonds propres après vérification des comptes annuels, actifs à risques et positions exposées à un risque de marché

en millions d'euros	2005	2004
Actifs à risques	735	785
Positions exposées à un risque de marché	4	1
Fonds propres de base	64	125
Fonds propres complémentaires	8	4
Fonds propres prudentiels	72	129
Ratio de capitaux propres d'après le principe I de la loi bancaire allemande KWG	9,8 %	16,4 %
Ratio global d'après le principe I de la loi bancaire allemande KWG	9,2 %	16,2 %

Pour améliorer la comparabilité, les chiffres de 2004 se réfèrent au groupe DAB bank sur une base pro forma.

Avec un ratio de capitaux propres de 9,8 %, la DAB bank AG dispose de fonds propres suffisants.

>> 61 Concentrations essentielles d'actifs et de passifs

Au sein du groupe DAB bank, il n'existe aucune concentration importante d'actifs et de passifs. Vous trouverez de plus amples informations sur les risques liés à nos activités dans le rapport des risques.

>> 62 Engagements donnés et autres obligations

en k€	31.12.2005	31.12.2004
Engagements donnés		
résultant de cautionnements et de contrats de garantie	280	1.335
Autres obligations		
résultant de contrats de location	30.403	7.356
résultant de contrats de leasing	18.768	21.255
Total	49.451	29.946

La durée des contrats de location et de leasing est conforme à l'usage du marché ; des reports de charges n'auront pas lieu au cours des prochains exercices. L'augmentation des obligations résultant de contrats de location est en rapport avec le déménagement de la DAB bank AG dans un nouvel immeuble locatif au cours de l'exercice 2006 et 2007.

>> 63 Appartenance au groupe

Au 31 décembre 2005, l'UniCredito Italiano S.p.A., Gênes, Italie, détient indirectement 76,36 % des parts de la DAB bank AG détenues directement par la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich.

Les comptes consolidés de la DAB bank AG au 31 décembre 2005 sont établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS/UE) comme comptes consolidés conformément au §315a al. 1 du code de commerce allemand en relation avec le §291 al. 3 phrase 1 numéro 1 dudit code et sont intégrés dans

les comptes consolidés de l'UniCredito Italiano S.p.A., Gênes, Italie, par l'intermédiaire des comptes consolidés partiels de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich.

>> 64 Déclaration du patronat

La DAB bank AG, Munich, veille à ce que, dans le cadre de sa quote-part, la direktanlage.at AG, Salzbourg, remplisse ses obligations contractuelles ; seuls les risques politiques sont exclus.

>> 65 Événements postérieurs à la date de clôture

A compter du 9 mars 2006 révolu, Madame Christine Licci de Schindeleggi, Suisse, s'est démise de son mandat de membre du Conseil de surveillance dont elle a quitté la présidence.

>> 66 Déclarations relatives aux relations avec des entreprises et personnes liées

en k€	Fixe		Composants basés sur le résultat		Composants avec effets à long terme		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Membres du Directoire	480	682	500	866	-	-	980	1,548
Membres du Conseil de surveillance	77	75	32	29	-	-	109	104
Total	557	757	532	895	-	-	1,089	1,652

Les émoluments versés à chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire se présentent de la manière suivante pour la période du rapport 2005 :

en k€	Fixe	Composants basés sur le résultat	Composants avec effets à long terme	Total
Membres du Directoire				
Jens Hagemann	240	250	-	490
Alexander von Uslar	240	250	-	490
Membres du Conseil de surveillance				
Nikolaus Barthold	12	5	-	17
Gunter Ernst	10	4	-	14
Dr. Stefan Jentzsch	4	2	-	6
Dr. Volker Jung	12	5	-	17
Christine Licci	12	5	-	17
Johannes Maret	12	5	-	17
Andreas Wölfer	15	6	-	21
Total	557	532	-	1,089

Pour la période du rapport et la période de référence, la rémunération des membres de la direction occupant des postes clés se compose exclusivement de versements exigibles à court terme. D'autres versements conf. à l'IAS 24.16 n'ont pas été effectués. Le groupe de la direction comprend tous les membres du Directoire et du Conseil de surveillance. Les versements exigibles à court terme correspondent à la rémunération globale respective déjà présentée.

A la date d'arrêté des comptes, hormis les créances suivantes, aucune avance ni crédit ainsi qu'aucun engagement ni garantie n'existaient envers les membres du Directoire et ceux du Conseil de surveillance:

Créances sur les membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la DAB bank

en k€	2005	2004
Membres du Directoire	-	-
Membres du Conseil de surveillance	-	13
Total	-	13

Au cours de l'exercice 2005, les membres du Conseil de surveillance n'ont perçu aucun émolument en contrepartie du travail personnel qu'ils ont accompli.

Au cours de l'exercice du rapport, des relations d'affaires existaient avec les sociétés suivantes intégrées dans les comptes annuels consolidés de notre société mère ultime, UniCredito Italiano S.p.A. :

- Activest Investmentgesellschaft mbH, Munich
- Activest Investmentgesellschaft Luxembourg SA, Luxembourg
- Asset Management GmbH, Vienne
- Bank Austria Creditanstalt Aktiengesellschaft, Vienne
- Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich
- BodeHewitt AG & Co. KG, Grünwald
- Financial Markets Service Bank GmbH, Munich
- H.F.S. Fondsbeteiligung für Sachwerte GmbH, Munich
- HVB Informations-Verarbeitungs-GmbH, Munich
- HVB Payments & Services GmbH, Aschheim/Dornach
- HVB Systems GmbH, Unterföhring
- HVB Wealth Management Holding GmbH, Munich
- INDEXCHANGE Investment AG, Munich
- Nordinvest Norddeutsche Investment-Gesellschaft mbH, Hambourg
- Schoellerbank Aktiengesellschaft, Vienne

D'importantes relations d'affaires existent avec les entreprises liées suivantes :

en k€	Produits		Charges	
	2005	2004	2005	2004
Entreprises intégrées dans le groupe UniCredito Italiano et ayant une influence déterminante :				
Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG	5.593	3.431	2.070	716
Autres entreprises intégrées dans le groupe UniCredito Italiano :				
Activest Investmentgesellschaft mbH	1.336	646	-	-
Financial Markets Service Bank GmbH	2	17	2.030	9.949
HVB Informations-Verarbeitungs-GmbH	-	-	1.494	1.497
HVB Systems GmbH	-	-	246	836
Nordinvest Norddeutsche Investment-Gesellschaft mbH	777	363	-	-

en k€	Créances		Dettes	
	2005	2004	2005	2004
Entreprises intégrées dans le groupe UniCredito Italiano et ayant une influence déterminante :				
Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG	282.688	350.781	18.205	3.803
Autres entreprises intégrées dans le groupe UniCredito Italiano :				
Activest Investmentgesellschaft mbH	452	161	-	-
Financial Markets Service Bank GmbH	-	3.521	20	111
HVB Informations-Verarbeitungs-GmbH	-	-	-	-
HVB Systems GmbH	-	-	-	-
Nordinvest Norddeutsche Investment-Gesellschaft mbH	292	90	-	-

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions en usage sur le marché et comprennent des prestations de livraison et de service bancaires et non bancaires ainsi que l'utilisation de services IT et de délocalisation.

>> 67 Ressources humaines

Nombre moyen de salariés		
	2005	2004
Effectifs (en personnes)	646	549

>> 68 Membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Membres du Conseil de surveillance de la DAB bank AG :

Dr. Stefan Jentzsch (Président jusqu'au 8 mars 2005)

Membre du Directoire de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich
Membre du Directoire du Groupe, secteur Corporates & Markets

Christine Licci (Présidente depuis le 13 mai 2005)

Personne privée

Au 31 décembre 2005, Madame Christine Licci est également membre du Conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de la société allemande suivante :

- HVB Direkt Gesellschaft für Direktservice und Direktvertrieb mbH, Munich, Présidente du Conseil de surveillance*)

Au 31 décembre 2005, Madame Christine Licci est en outre membre d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, de l'entreprise économique suivante :

- HVB Banque Luxembourg S. A., Luxembourg, Vice-présidente du Conseil d'administration*)

Andreas Wölfer (Vice-président)

Membre du Directoire de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich
Wealth Management (Private Clients, Family Office)

Au 31 décembre 2005, Monsieur Andreas Wölfer est membre des autres conseils de surveillance, constitués conformément à la loi, des sociétés allemandes suivantes :

- Activest Investmentgesellschaft mbH, Munich, Président*)
- HVB Finanzberatung GmbH, Munich, Président du Conseil d'administration*)
- Planethome AG, Munich, Président du Conseil de surveillance*)
- Nordinvest Norddeutsche Investment Gesellschaft mbH, Hambourg, Vice-président*)

Au 31 décembre 2005, Monsieur Andreas Wölfer est en outre membre d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, des entreprises économiques énumérées ci-après :

- Activest Investmentgesellschaft Luxembourg SA, Luxembourg, Président du Conseil d'administration*)
- HVB Capital Management Inc., New York, Président du Conseil de surveillance*)
- Capital Invest Kapitalanlagegesellschaft, Vienne, Membre du Conseil de surveillance*)
- Asset Management GmbH, Vienne, Membre du Conseil de surveillance*)

Nikolaus Barthold

Senior Manager (cadre supérieur), service Customer and Account, DAB bank AG, Munich

Au 31 décembre 2005, Monsieur Nikolaus Barthold n'est membre d'aucun autre conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de sociétés allemandes ni d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, d'entreprises économiques.

Gunter Ernst

Personne privée

Au 31 décembre 2005, Monsieur Gunter Ernst est membre des autres conseils de surveillance, constitués conformément à la loi, des sociétés allemandes suivantes :

- Dyckerhoff AG, Wiesbaden
- Gütermann AG, Gutach, Vice-président
- Westfalenbank AG, Bochum, Président
- Schwäbische Bank AG, Stuttgart
- Wüstenrot & Württembergische AG, Stuttgart

Au 31 décembre 2005, Monsieur Gunter Ernst n'est membre d'aucun organisme de contrôle comparable, allemand et étranger, d'entreprises économiques.

Dr. Eng. h.c. Volker Jung

Personne privée

Au 31 décembre 2005, Monsieur Dr. Eng.h.c. Volker Jung est membre des autres conseils de surveillance, constitués conformément à la loi, des sociétés allemandes suivantes :

- Messe München GmbH, Munich
- Vattenfall Europe AG, Berlin

Au 31 décembre 2005, Monsieur Dr. Eng.h.c. Volker Jung est en outre membre d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, de l'entreprise économique suivante:

- INTRACOM S.A., Athènes/Grèce (Board of Directors)

Johannes Maret

Directeur général de Nordwind Capital, Cologne

Au 31 décembre 2005, Monsieur Johannes Maret est également membre du Conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de la société allemande suivante :

- MLP AG, Heidelberg

Au 31 décembre 2005, Monsieur Johannes Maret est en outre membre d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, des entreprises économiques énumérées ci-après :

- The Triton Fund, Jersey, Investment Committee Member
- Gebrüder Rhodius KG, Burgbrohl, Président du Conseil consultatif
- Xchanging Ltd, London, Non Executive Director

Membres du Directoire de la DAB bank AG :

Jens Hagemann

Responsable de la vente, du contrôle de gestion, des transactions et négociations et de la trésorerie

En outre, il détenait au 31 décembre 2005 le mandat suivant :

Membre du Conseil de surveillance de :

- direktanlage.at AG, Salzbourg, Président*)

Alexander von Uslar

Responsable des finances, du contrôle de la gestion des risques, de la communication d'entreprise, du personnel, de l'IT et du Backoffice

En outre, il détenait au 31 décembre 2005 les mandats suivants :

Membre du Conseil de surveillance de :

- direktanlage.at AG, Salzbourg*)
- Community Concepts AG i.L., Munich, Vice-président*)

*) Il s'agit là de mandats du groupe de l'UniCredito Italiano S.p.A., Gênes, Italie.

>> 69 Changements au sein du Directoire et du Conseil de surveillance

Directoire :

Aucun changement n'est intervenu au sein du Directoire en 2005.

Conseil de surveillance :

Monsieur Dr. Stefan Jentzsch s'est démis de son mandat de membre du Conseil de surveillance de la DAB bank AG dont il a quitté la présidence à compter du 8 mars 2005. Madame Christine Licci a été élue au Conseil de surveillance par l'Assemblée générale du 13 mai 2005 pour la période restante du mandat de Monsieur Dr. Jentzsch. Le Conseil de surveillance a élu Madame Christine Licci Présidente du Conseil de surveillance de la DAB bank AG le 13 mai 2005.

>> 70 Actions en portefeuille des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

	Actions en portefeuille au 31.12.2005	Stock options au 31.12.2005
Directoire		
Jens Hagemann	-	-
Alexander von Uslar	-	-
Conseil de surveillance		
Nikolaus Barthold	3.500	-
Gunter Ernst	-	-
Dr. Volker Jung	-	-
Christine Licci	-	-
Johannes Maret	-	-
Andreas Wölfer	-	-
Titres détenus par la banque (autodétention)	-	-

>> 71 Achats et ventes d'actions

	Membres du Directoire	Membres du Conseil de surveillance
Achats d'actions de la DAB bank AG	-	-
Ventes d'actions de la DAB bank AG	-	581
Produits dérivés sur les actions	-	-

>> 72 Relations entre le commissaire aux comptes et la DAB bank AG

en k€	2005	2004
Paielements d'honoraires pour la vérification des comptes	317	279
d'autres prestations de certification et d'évaluation	-	92
des prestations de conseil fiscal	-	-
d'autres prestations	-	-
Total	317	371

En raison d'un changement de commissaire aux comptes, les chiffres présentés pour l'exercice 2005 proviennent du cabinet d'audit et d'expertise comptable Ernst & Young AG, ceux présentés pour l'exercice 2004 proviennent du cabinet d'audit et d'expertise comptable BDO Warentreuhand Aktiengesellschaft Wirtschaftsprüfungsgesellschaft.

>> 73 Date de l'autorisation à la publication

Les présents comptes consolidés seront remis le 13 mars 2006 au Conseil de surveillance à des fins d'approbation.

Munich, le 20 février 2006
DAB bank AG



Jens Hagemann
Membre du Directoire



Alexander von Uslar
Membre du Directoire

>> Certification des commissaires aux comptes*

Nous avons effectué la vérification des comptes consolidés – comprenant le bilan, le compte de résultat, l'évolution des fonds propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe – établis par la DAB bank AG, Munich, ainsi que du rapport de gestion du groupe pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005. L'établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe conformément aux IFRS, telles qu'elles doivent être appliquées dans l'UE, et aux règlements commerciaux à appliquer à titre complémentaire conformément au § 315a al. 1 du code de commerce allemand (HGB), est de la responsabilité des représentants légaux de la société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes consolidés et sur le rapport de gestion du groupe.

Nous avons effectué la vérification des comptes consolidés conformément au § 317 du HGB en respectant les principes allemands de clôture des comptes en bonne et due forme définis par l'institut des commissaires aux comptes IDW. Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à exécuter de telle façon que des erreurs et des infractions ayant des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes consolidés en respectant les règles comptables à appliquer et par le rapport de gestion du groupe soient discernées avec une certitude suffisante. Lors de la détermination du procédé de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique du groupe ainsi que les erreurs éventuelles escomptées sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition de comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans les comptes consolidés et dans le rapport de gestion du groupe, sont jugées essentiellement sur la base de contrôles effectués au hasard. La vérification comprend l'appréciation des comptes de l'exercice des entreprises intégrées dans les comptes consolidés, celle de la délimitation du périmètre de consolidation, des principes appliqués pour l'établissement des comptes et la consolidation et celle des principales évaluations des représentants légaux ainsi que l'appréciation de la représentation

globale des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification, nous estimons que les comptes consolidés satisfont aux IFRS, telles qu'elles doivent être appliquées dans l'UE, ainsi qu'aux règlements commerciaux à appliquer à titre complémentaire conformément au § 315a al. 1 du code de commerce allemand et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats du groupe en respectant ces principes. Le rapport de gestion du groupe est en conformité avec les comptes consolidés, donne dans l'ensemble une image appropriée de la situation du groupe et présente les chances et les risques liés à l'évolution future.

Munich, le 24 février 2006

Ernst & Young AG
Cabinet d'audit et d'expertise comptable

Müller-Tronnier Bauer
Commissaire aux comptes Commissaire aux comptes

*Traduction de la certification des commissaires aux comptes établie en langue allemande ; la certification des commissaires aux comptes allemande se réfère aux comptes consolidés / au rapport de gestion du groupe établis en langue allemande.

en k€	2001*	2002*	2003	2004	2005
Produits d'intérêts	90.166	76.386	71.246	75.401	76.871
Charges d'intérêts	57.258	44.003	28.797	30.324	36.289
Produits nets d'intérêts	32.908	32.383	42.449	45.077	40.582
Dotations aux provisions pour risques de crédit	5.455	2.302	618	-1.137	-115
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit	27.453	30.081	41.831	46.214	40.697
Produits des commissions	89.708	76.938	92.049	98.221	156.650
Charges de commissions	25.198	21.888	22.740	26.403	56.526
Produits nets des commissions	64.510	55.050	69.309	71.818	100.124
Résultat des opérations boursières	-50	-2.302	487	1.288	2.662
Résultat des placements financiers	-156.300	-6.712	-11.576	-12.748	-12.303
Charges de personnel	34.493	35.824	29.120	29.658	37.523
Autres frais administratifs	97.957	89.236	57.640	59.174	70.539
Dotations aux amortissements et aux provisions	10.983	16.416	7.722	7.298	8.704
Charges générales d'exploitation	143.433	141.476	94.482	96.130	116.766
Frais de restructuration/d'intégration	-	-	-	-	3.400
Résultat des autres produits / charges d'exploitation	8.356	7.361	9.272	7.157	4.525
Amortissements sur fonds de commerce	-	681	1.472	1.472	-
Résultat des autres produits / charges	-	-3	-12	-12	8.352
Résultat avant impôts	-199.464	-58.682	13.357	16.115	23.891
Impôts sur les bénéfices	-22.116	11.799	585	-8.634	4.623
Bénéfice net de l'exercice / Perte de l'exercice	-177.348	-70.481	12.772	24.749	19.268
Dotations aux réserves constituées sur bénéfices	-	-	-	13.471	5.734
Bénéfice consolidé / Perte consolidée	-177.348	-70.481	12.772	11.278	13.534

* Les chiffres de 2001 concernent la DAB bank AG, ceux de 2002 sont des chiffres pro forma du groupe comprenant la DAB bank AG, la direktanlage.at AG et le fonds spécial DIRFONDS. Le DIRFONDS a fusionné dans la DAB bank AG à compter du 01.01.2004.

Synthèse pluriannuelle du compte de résultat consolidé selon IFRS

en k€	4 ^{ème} trimestre 2004*	1 ^{er} trimestre 2005	2 ^{ème} trimestre 2005	3 ^{ème} trimestre 2005	4 ^{ème} trimestre 2005
Produits d'intérêts	15.771	15.419	19.659	23.296	18.497
Charges d'intérêts	7.769	8.192	8.897	9.978	9.222
Produits nets d'intérêts	8.002	7.227	10.762	13.318	9.275
Dotations aux provisions pour risques de crédit	-1.312	216	-202	98	-227
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit	9.314	7.011	10.964	13.220	9.502
Produits des commissions	24.578	31.592	32.043	37.860	55.155
Charges de commissions	6.610	7.842	10.360	14.757	23.567
Produits nets des commissions	17.968	23.750	21.683	23.103	31.588
Résultat des opérations boursières	419	411	461	595	1.195
Résultat des placements financiers	-389	997	-3.036	-5.251	-5.013
Charges de personnel	8.196	9.115	9.140	9.122	10.146
Autres frais administratifs	15.136	15.295	17.773	18.734	18.737
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.101	3.227	2.910	3.040	-473
Charges générales d'exploitation	25.433	27.637	29.823	30.896	28.410
Frais de restructuration/d'intégration	-	3.400	-	-	-
Résultat des autres produits / charges d'exploitation	2.466	475	2.207	3.027	-1.184
Amortissements sur fonds de commerce	368	-	-	-	-
Résultat des autres produits / charges	-3	7.979	-6	-2	381
Résultat avant impôts	3.974	9.586	2.450	3.796	8.059
Impôts sur les bénéfices	-10.361	1.620	469	1.211	1.323
Bénéfice net	14.335	7.966	1.981	2.585	6.736
Dotations aux réserves constituées sur bénéfices	13.471	-	-	-	5.734
Bénéfice réserves	864	7.966	1.981	2.585	1.002

* Compte tenu des exigences de la version finale et adoptée de l'IAS 39 remaniée, nous ne présentons plus aucune valeur adaptée des années précédentes (explications détaillées dans les Modifications des méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes à la page 73).

Synthèse trimestrielle du compte de résultat consolidé selon IFRS

Glossaire

Actifs à risques

Pour pouvoir représenter de manière prudentielle les risques de contrepartie du portefeuille d'investissements qui résultent de la solvabilité différente des émetteurs ou des partenaires commerciaux, l'actif du bilan, les opérations hors bilan (par exemple les cautionnements et les garanties pour l'actif du bilan) ainsi que les opérations sur dépôts à terme, les swaps et les warrants aux facteurs de pondération dépendants de la cote de crédit des émetteurs ou des partenaires commerciaux sont pondérés selon les risques. Ces actifs à risques pondérés doivent être couverts, dans le principe I, par 8 % des capitaux propres (par rapport aux risques du compte trading, position exposée aux risques du marché).

Bâle II

Sont appelées « Bâle I » les normes réglementaires fixées pour la première fois en 1998 et portant sur la couverture d'opérations bancaires par des fonds propres. Ces réglementations ont été remaniées par le comité de Bâle. Leur nouveau texte est appelé succinctement « Bâle II ». Bâle II prévoit que la couverture d'opérations bancaires par des fonds propres relativement forfaitaire jusqu'à présent s'oriente nettement plus en fonction du risque réel encouru par la banque. Dans ce but, la couverture s'orientera à l'avenir notamment en fonction de l'évaluation de la qualité (externe ou interne à la banque) des emprunteurs. Dans le même temps, les garanties fournies par les emprunteurs seront prises en compte différemment et de manière plus différenciée que jusqu'à présent. Les risques opérationnels devront à l'avenir aussi être couverts avec des fonds propres par les banques.

Bénéfice figurant au bilan

Le bénéfice figurant au bilan d'une société par actions est établi lors du calcul de l'affectation des bénéfices et s'obtient en augmentant ou en diminuant le bénéfice net d'un exercice des reports de bénéfices ou de pertes de l'année précédente, des prélèvements sur les réserves ou des dotations aux réserves et des distributions.

b-to-b (business to business)

Les opérations avec les gestionnaires de patrimoine, les courtiers de fonds et les intermédiaires financiers ainsi que leurs clients finaux font partie du secteur b-to-b de la DAB bank. Celui-ci compte également les services de la FondsServiceBank.

b-to-c (business to customer)

Le secteur b-to-c de la DAB bank comprend les opérations réalisées avec la clientèle privée.

Fonds propres

Conformément au §10 al. 2 phr. 1 de la loi bancaire allemande (KWG), les fonds propres se composent des capitaux propres (§10 al. 2 phr. 2 de la KWG) ainsi que des dettes subordonnées à court terme majorées du gain sur le compte trading. Ont valeur de dettes subordonnées à court terme majorées du gain sur le compte trading, conformément au §10 al. 2c de la KWG, le bénéfice proportionnel qui apparaîtrait lors de la liquidation de toutes les positions du compte trading ainsi que les dettes subordonnées à court terme selon le §10 al. 7 de la KWG (par ex. obligations au porteur).

Gestion des risques

Gestion opérationnelle de portefeuilles spécifiques du point de vue risque/rendement.

Intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers sont des gestionnaires de patrimoine ayant l'agrément de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire, des courtiers de fonds et des clients institutionnels.

Masques de transactions

Les masques de transactions représentent les formulaires en ligne dans lesquels les investisseurs entrent, dans Internet, leurs commandes de titres.

Ordre

La passation d'une commande d'achat ou de vente de titres est appelée ordre.

Partenaires de qualité

Grâce à sa collaboration avec des partenaires de qualité renommés, la DAB bank propose à ses clients des offres et des conditions particulières. Ainsi, les investisseurs bénéficient toujours d'au moins un rabais de 50 % sur les frais d'acquisition en ce qui concerne les fonds des partenaires de qualité Activest, Gartmore, DIT, Julius Bär, UBS, Threadneedle et Nordea. Les investisseurs négocient auprès de la DAB bank des warrants et des certificats de Sal. Oppenheim, Goldman Sachs et de la Commerzbank pour seulement 6,95 euros par ordre.

Rabais pour opérateurs exécutant de nombreuses transactions

A partir de la 100^{ème} transaction au cours d'un semestre calendaire, la DAB bank accorde un rabais de 30 % sur le prix de base de chaque transaction supplémentaire pour laquelle un rabais est valable.

Ratio coûts/revenus

Le ratio coûts/revenus se définit comme étant le rapport entre les charges générales d'exploitation et la somme du produit net d'intérêts après provisions pour risques de crédit, du produit net des commissions, du résultat des opérations boursières, du résultat des placements financiers, du solde des autres produits et charges d'exploitation et du solde des autres produits et charges ; un ratio coûts/revenus peu élevé indique une grande productivité.

Résultat financier

Le résultat financier se définit comme étant la somme du produit net d'intérêts avant provisions pour risques de crédit, du résultat des opérations boursières et du résultat des placements financiers.

Revenus indépendants des marchés boursiers

Parmi les revenus indépendants des marchés boursiers, nous comptons le résultat financier et les éléments suivants du produit net des commissions : les commissions retenues sur le volume d'actifs en portefeuille, les frais de tenue de comptes et de comptes-titres, les opérations de paiement, les ventes et les produits sur opérations de change.

« Sekunden-Handel » de la DAB

Le « Sekunden-Handel » de la DAB désigne le marché hors cote et permet l'achat et la vente de titres directement auprès de l'émetteur. Avantages particuliers : les cours sont fixés en temps réel et les investisseurs peuvent négocier bien au-delà des heures d'ouverture de la bourse, les jours ouvrables de 8 h à 23 h, le samedi de 10 h à 13 h et le dimanche de 17 h à 19 h. En outre, les frais liés à la bourse comme par exemple les frais de courtage sont inexistant.

Système bancaire de base

Par système bancaire de base, nous entendons le nouveau système bancaire de base que nous avons intégré dans notre plateforme IT en 2005. Ce système nous permet d'élargir nettement notre offre concernant tout ce qui a trait aux comptes et aux cartes.

Taux de rentabilité des fonds propres

Coefficient de l'analyse du bilan lors de laquelle nous mettons le résultat avant impôts en relation avec les fonds propres moyens ; il indique comment le capital investi par l'entreprise ou les propriétaires a produit des intérêts.

Transaction

L'exécution d'une commande d'achat ou de vente de titres est appelée transaction.